



ANNEXE 1



LISTE DES AGRICULTEURS PAR PERIMETRE D'EPANDAGE

Périmètre d'épandage : 3 SAS SAE 80

Unité de production : 3 SAS SAE 80				
Produit : Digestat liquide				
Exploitation	Exploitant	SAU (ha)	Surface mise à dispo. (ha)	Surface épandable (ha)
0 EARL DES QUATRE CLOCHERS		0,00	216,71	211,13
0 EARL FORE LEPAGE		0,00	290,17	279,16
0 EARL JANSSEUNE		0,00	92,53	89,14
0 LAURENT DUNEUFGERMAIN		0,00	148,47	135,34
0 RUDY ELIN JOLY		0,00	89,54	79,02
0 SCEA DES HAUTS DE VERS		0,00	251,58	247,16
0 SCEA JTC COTTREL		0,00	196,59	181,96
0 TEN ALEXIS		0,00	36,37	34,56
0 VINCENT COZETTE		0,00	96,01	93,68
0 VINCENT GILBERT DUVAL		0,00	122,30	121,04
Totaux	10 agriculteurs	0,00	1540,27	1472,19



LISTE DES COMMUNES PAR PERIMETRE D'EPANDAGE

Périmètre d'épandage : 3 SAS SAE 80

Parcelles non sorties à ce jour

Unité de production : 3 SAS SAE 80				
Produit : Digestat liquide				
Insee	Commune déclarée	Surface mise à disp. (ha)	Surface épandable (ha)	Surface exclue (ha)
80021	AMIENS	2,78	2,12	0,66
80050	BACQUEL-SUR-SELLE	1,16	1,16	
80106	BLANGY-SOUS-POÏX	19,55	19,55	
80119	BOUGAINVILLE	23,57	23,57	
80137	BREILLY	0,85	0,85	
80160	CAGNY	4,54	4,54	
80198	CLAIRY-SAULCHOIX	6,53	6,53	
80210	CONTRE	3,20	3,20	
80218	COURCELLES-SOUS-MOYENCOURT	8,34	8,34	
80225	CREUSE	19,21	19,21	
80227	CRODDAULT	4,70	4,70	
80246	DOMMARTIN	14,03	14,03	
80319	FLUY	115,01	111,68	3,33
80352	FRÉMONTIERS	12,84	12,84	
80357	FRESNOY-AU-VAL	66,52	63,77	2,75
80399	GUIGNEMICOURT	18,11	18,11	
80424	HÉBÉCOURT	7,24	7,24	
80485	Ô-DE-SELLE	19,55	18,72	0,83
80582	NAMPS-MAISNIL	276,85	250,87	25,98
80607	OISSY	0,31	0,31	
80626	PISSY	13,40	12,97	0,43
80627	PLACHY-BUYON	18,36	18,04	0,32
80630	POIX-DE-PICARDIE	6,21	6,21	
80632	PONT-DE-METZ	48,41	47,10	1,31
80643	PROUZEL	0,74	0,74	
80656	QUEVALMILLERS	153,29	145,90	7,39
80670	REVELLES	195,80	191,01	4,79
80681	ROUVIEL	1,31	1,31	
80690	RUMIGNY	77,71	76,29	1,42
80696	SAINS-EN-AMÉNOIS	19,03	19,03	
80702	SAINT-FUSCIEN	57,33	57,17	0,16
80723	SAISSEVAL	5,11	5,11	
80724	SALEUX	60,75	53,03	7,72
80725	SALOUËL	44,60	43,50	1,10
80735	SEUX	64,01	63,46	0,55
80786	VELENNES	44,92	42,25	2,67
80791	VERS-SUR-SELLE	104,32	97,73	6,59
Total	37 communes	1540,28	1472,19	68,09



LI STE DES PARCELLES DE PERI METRE PAR EXPLOITATI ON

Périmètre d'épandage : 3 SAS SAE 80
 Unité de production : 3 SAS SAE 80
 Produit d'épandage : Digestat liquide

0 VINCENT GILBERT DUVAL -

- -

Aptitude	Motif d'exclusion	Recommandation agronomique	Surface (ha)
Parcelle : 1 - 1 située à OISSY			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,31
Epandable			0,31
Totale			0,31
Parcelle : 7 - 7 située à PISSY			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	8,88
Epandable			8,88
Totale			8,88
Parcelle : 5 - 5 située à FLUY			
Interdit	Isolement de tiers		0,71
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	1,39
Epandable			1,39
Totale			2,10
Parcelle : 22 - 22 située à SEUX			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	1,00
Epandable			1,00
Totale			1,00

Parcelle : 17 - 17 située à SEUX			
Interdit	Isolement de tiers		0,09
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	7,72
Epandable			7,72
Totale			7,81

Parcelle : 3 - 3 située à GUIGNEMICOURT			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	6,15
Epandable			6,15
Totale			6,15

Parcelle : 16 - 16 située à SEUX			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,39
Epandable			0,39
Totale			0,39

Parcelle : 15 - 15 située à SEUX			
Interdit	Isolement de tiers		0,23
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,11
Epandable			0,11
Totale			0,34

Parcelle : 11 - 11 située à SEUX			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	5,93
Epandable			5,93
Totale			5,93

Parcelle : 14 - 14 située à REVELLES			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	10,31
Epandable			10,31
Totale			10,31

Parcelle : 10 - 10 située à SAISSEVAL			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	5,11
Epandable			5,11
Totale			5,11

Parcelle : 8 - 8 située à FLUY			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	1,31
Epandable			1,31
Totale			1,31

Parcelle : 4 - 4 située à SEUX			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,39
Interdit	Isolement de tiers		0,22
Epandable			0,39
Totale			0,61

Parcelle : 13 - 13 située à FLUY			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	9,41
Epandable			9,41
Totale			9,41

Parcelle : 11 - 11 située à SEUX			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	9,96
Epandable			9,96
Totale			9,96

Parcelle : 20 - 20 située à SEUX			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	12,10
Epandable			12,10
Totale			12,10

Parcelle : 19 - 19 située à SEUX			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	6,65
Interdit	Isolement de tiers		0,01
Epandable			6,65
Totale			6,66

Parcelle : 21 - 21 située à SEUX			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	10,86
Epandable			10,86
Totale			10,86

Parcelle : 18 - 18 située à SEUX			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	3,35
Epandable			3,35
Totale			3,35

Parcelle : 12 - 12 située à FLUY			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	9,50
Epandable			9,50
Totale			9,50

Parcelle : 9 - 9 située à FLUY			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	3,94
Epandable			3,94
Totale			3,94

Parcelle : 6 - 6 située à GUIGNEMICOURT			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	6,27
Epandable			6,27
Totale			6,27

Superficie épandable : 121,04 ha

Superficie totale : 122,30 ha

Dernière modification du périmètre : 16/ 03/ 2021



LI STE DES PARCELLES DE PERI METRE PAR EXPLOITATI ON

Périmètre d'épandage : 3 SAS SAE 80
 Unité de production : 3 SAS SAE 80
 Produit d'épandage : Digestat liquide

0 SCEA DES HAUTS DE VERS -

- -

Aptitude	Motif d'exclusion	Recommandation agronomique	Surface (ha)
Parcelle : 1 - Ilot 1 située à VERS-SUR-SELLE			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	4,91
Epondable			4,91
Totale			4,91
Parcelle : 10 - Ilot 10 située à VERS-SUR-SELLE			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,30
Epondable			0,30
Totale			0,30
Parcelle : 11 - Ilot 11 située à VERS-SUR-SELLE			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	1,74
Sous contrainte	Périmètres de captage	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	4,37
Epondable			6,11
Totale			6,11
Parcelle : 12 - Ilot 12 située à VERS-SUR-SELLE			
Interdit	Isolement de surfaces en eau, Isolement de tiers, Périmètres de captage		1,23
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	1,12

Parcelle : 12 - Ilot 12 située à VERS-SUR-SELLE			
			Epdable 1,12 Totale 2,35
Parcelle : 13 - Ilot 13 située à VERS-SUR-SELLE			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,14
Interdit	Isolement de surfaces en eau, Isolement de tiers		0,09
			Epdable 0,14 Totale 0,23
Parcelle : 15 - Ilot 15 située à VERS-SUR-SELLE			
Interdit	Isolement de surfaces en eau, Isolement de tiers		0,20
			Epdable 0,00 Totale 0,20
Parcelle : 16 - Ilot 16 située à VERS-SUR-SELLE			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	5,21
			Epdable 5,21 Totale 5,21
Parcelle : 19 - Ilot 19 située à HÉBÉCOURT			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,38
			Epdable 0,38 Totale 0,38
Parcelle : 2 - Ilot 2 située à VERS-SUR-SELLE			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,11
Interdit	Isolement de surfaces en eau, Isolement de tiers		0,51
			Epdable 0,11 Totale 0,62
Parcelle : 20 - Ilot 20 située à DOMMARTIN			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	5,20
			Epdable 5,20 Totale 5,20

Parcelle : 21 - Ilot 21 située à RUMIGNY			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,72
Interdit	Isolement de tiers		0,13
Epandable			0,72
Totale			0,85

Parcelle : 26 - Ilot 26 située à SAINT-FUSCIEN			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	3,55
Epandable			3,55
Totale			3,55

Parcelle : 27 - Ilot 27 située à DOMMARTIN			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	8,83
Epandable			8,83
Totale			8,83

Parcelle : 28 - Ilot 28 située à ROUVREL			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	1,31
Epandable			1,31
Totale			1,31

Parcelle : 29 - Ilot 29 située à SAINT-FUSCIEN			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	7,43
Epandable			7,43
Totale			7,43

Parcelle : 3 - Ilot 3 située à VERS-SUR-SELLE			
Interdit	Isolement de surfaces en eau, Isolement de tiers		0,51
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	4,55
Epandable			4,55
Totale			5,06

Parcelle : 30 - Ilot 30 située à SAINT-FUSCIEN			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	3,18
Epandable			3,18
Totale			3,18

Parcelle : 31 - Ilot 31 située à SAINT-FUSCIEN			
Sous contrainte		Interdit sauf mise en place du dispositif prévu par la réglementation en zone vulnérable, limitant le risque de ruissellement dans ce cas, injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	18,32
Epandable			18,32
Totale			18,32

Parcelle : 32 - Ilot 32 située à SAINS-EN-AMIÉNOIS			
Sous contrainte		Interdit sauf mise en place du dispositif prévu par la réglementation en zone vulnérable, limitant le risque de ruissellement dans ce cas, injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	5,16
Epandable			5,16
Totale			5,16

Parcelle : 33 - Ilot 33 située à RUMIGNY			
Interdit	Isolement de tiers		0,31
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2,73
Epandable			2,73
Totale			3,04

Parcelle : 34 - Ilot 34 située à SAINS-EN-AMIÉNOIS			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2,75
Epandable			2,75
Totale			2,75

Parcelle : 35 - Ilot 35 située à SAINS-EN-AMIÉNOIS			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	1,98
Epandable			1,98
Totale			1,98

Parcelle : 36 - Ilot 36 située à SAINS-EN-AMIÉNOIS			
Sous contrainte		Interdit sauf mise en place du dispositif prévu par la réglementation en zone vulnérable, limitant le risque de ruissellement dans ce cas, injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,55
Epandable			0,55
Totale			0,55

Parcelle : 37 - Ilot 37 située à SAINS-EN-AMIÉNOIS			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2,50
Epandable			2,50
Totale			2,50

Parcelle : 38 - Ilot 38 située à RUMIGNY			
Sous contrainte		Interdit sauf mise en place du dispositif prévu par la réglementation en zone vulnérable, limitant le risque de ruissellement dans ce cas, injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,92
Epandable			0,92
Totale			0,92

Parcelle : 4 - Ilot 4 située à VERS-SUR-SELLE			
Interdit	Isolement de surfaces en eau, Isolement de tiers		0,16
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	8,57
Epandable			8,57
Totale			8,73

Parcelle : 40 - Ilot 40 située à RUMIGNY			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	7,37
Epandable			7,37
Totale			7,37

Parcelle : 41 - Ilot 41 située à RUMIGNY			
Sous contrainte		Interdit sauf mise en place du dispositif prévu par la réglementation en zone vulnérable, limitant le risque de ruissellement dans ce cas, injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	23,19

Parcelle : 41 - Ilot 41 située à RUMIGNY			
			Epdable 23,19 Totale 23,19
Parcelle : 42 - Ilot 42 située à HÉBÉCOURT			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,42
			Epdable 0,42 Totale 0,42
Parcelle : 44 - Ilot 44 située à HÉBÉCOURT			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,34
			Epdable 0,34 Totale 0,34
Parcelle : 45 - Ilot 45 située à RUMIGNY			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	3,62
			Epdable 3,62 Totale 3,62
Parcelle : 46 - Ilot 46 située à RUMIGNY			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2,74
			Epdable 2,74 Totale 2,74
Parcelle : 47 - Ilot 47 située à HÉBÉCOURT			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	6,10
			Epdable 6,10 Totale 6,10
Parcelle : 48 - Ilot 48 située à PLACHY-BUYON			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	5,18
			Epdable 5,18 Totale 5,18

Parcelle : 49 - Ilot 49 située à RUMIGNY			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	4,23
Epandable			4,23
Totale			4,23

Parcelle : 5 - Ilot 5 située à VERS-SUR-SELLE			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	4,61
Epandable			4,61
Totale			4,61

Parcelle : 51 - Ilot 51 située à RUMIGNY			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	6,77
Interdit	Isolement de tiers		0,63
Epandable			6,77
Totale			7,40

Parcelle : 52 - Ilot 52 située à SAINS-EN-AMIÉNOIS			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	6,09
Epandable			6,09
Totale			6,09

Parcelle : 54 - Ilot 54 située à CAGNY			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	4,54
Epandable			4,54
Totale			4,54

Parcelle : 55 - Ilot 55 située à SAINT-FUSCIEN			
Interdit	Isolement de tiers		0,04
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	6,12
Epandable			6,12
Totale			6,16

Parcelle : 56 - Ilot 56 située à SAINT-FUSCIEN			
Interdit	Isolement de points d'eau		0,12
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	5,25
Epandable			5,25
Totale			5,37

Parcelle : 57 - Ilot 57 située à SAINT-FUSCIEN			
Sous contrainte		Interdit sauf mise en place du dispositif prévu par la réglementation en zone vulnérable, limitant le risque de ruissellement dans ce cas, injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2,09
Epandable			2,09
Totale			2,09

Parcelle : 58 - Ilot 58 située à SAINT-FUSCIEN			
Sous contrainte		Interdit sauf mise en place du dispositif prévu par la réglementation en zone vulnérable, limitant le risque de ruissellement dans ce cas, injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	5,37
Epandable			5,37
Totale			5,37

Parcelle : 59 - Ilot 59 située à SAINT-FUSCIEN			
Sous contrainte		Interdit sauf mise en place du dispositif prévu par la réglementation en zone vulnérable, limitant le risque de ruissellement dans ce cas, injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	5,86
Epandable			5,86
Totale			5,86

Parcelle : 6 - Ilot 6 située à VERS-SUR-SELLE			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	9,44
Epandable			9,44
Totale			9,44

Parcelle : 60 - Ilot 60 située à VERS-SUR-SELLE			
Sous contrainte	Périmètres de captage	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	1,01

Parcelle : 60 - Ilot 60 située à VERS-SUR-SELLE			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	21,53
Epandable			22,54
Totale			22,54

Parcelle : 61 - Ilot 61 située à SALEUX			
Sous contrainte	Périmètres de captage	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,45
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	1,55
Epandable			2,00
Totale			2,00

Parcelle : 7 - Ilot 7 située à VERS-SUR-SELLE			
Interdit	Isolement de surfaces en eau, Isolement de tiers		0,24
Sans contrainte			0,77
Epandable			0,77
Totale			1,01

Parcelle : 8 - Ilot 8 située à VERS-SUR-SELLE			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	15,78
Epandable			15,78
Totale			15,78

Parcelle : 9 - Ilot 9 située à VERS-SUR-SELLE			
Interdit	Isolement de tiers		0,25
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,21
Epandable			0,21
Totale			0,46

Superficie épandable : 247,16 ha

Superficie totale : 251,58 ha

Dernière modification du périmètre : 16/ 03/ 2021



LI STE DES PARCELLES DE PERI METRE PAR EXPLOITATI ON

Périmètre d'épandage : 3 SAS SAE 80
Unité de production : 3 SAS SAE 80
Produit d'épandage : Digestat liquide

0 LAURENT DUNEUFGERMAIN -

- -

Aptitude	Motif d'exclusion	Recommandation agronomique	Surface (ha)
Parcelle : 10 - Ilot 10 située à NAMPS-MAISNIL			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	1,32
Interdit	Isolement de tiers		0,36
Epandable			1,32
Totale			1,68
Parcelle : 11 - Ilot 11 située à NAMPS-MAISNIL			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,77
Epandable			0,77
Totale			0,77
Parcelle : 12 - Ilot 12 située à NAMPS-MAISNIL			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	5,02
Epandable			5,02
Totale			5,02
Parcelle : 13 - Ilot 13 située à NAMPS-MAISNIL			
Interdit	Périmètres de captage		0,95
Epandable			0,00
Totale			0,95
Parcelle : 14 - Ilot 14 située à NAMPS-MAISNIL			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2,72

Parcelle : 14 - Ilot 14 située à NAMPS-MAISNIL			
			Epdable 2,72 Totale 2,72
Parcelle : 15 - Ilot 15 située à NAMPS-MAISNIL			
Interdit	Isolement de points d'eau, Périmètres de captage		4,15
			Epdable 0,00 Totale 4,15
Parcelle : 16 - Ilot 16 située à NAMPS-MAISNIL			
Interdit	Périmètres de captage		2,43
			Epdable 0,00 Totale 2,43
Parcelle : 18 - Ilot 18 située à NAMPS-MAISNIL			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,44
Interdit	Périmètres de captage		0,11
Sous contrainte	Périmètres de captage	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	5,70
			Epdable 6,14 Totale 6,25
Parcelle : 19 - Ilot 19 située à NAMPS-MAISNIL			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,25
			Epdable 0,25 Totale 0,25
Parcelle : 2 - Ilot 2 située à NAMPS-MAISNIL			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,33
			Epdable 0,33 Totale 0,33
Parcelle : 20 - Ilot 20 située à NAMPS-MAISNIL			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	1,82
			Epdable 1,82 Totale 1,82

Parcelle : 21 - Ilot 21 située à NAMPS-MAISNIL			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	5,37
Epandable			5,37
Totale			5,37

Parcelle : 22 - Ilot 22 située à NAMPS-MAISNIL			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2,98
Epandable			2,98
Totale			2,98

Parcelle : 23 - Ilot 23 située à NAMPS-MAISNIL			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	1,35
Interdit	Isolement de tiers		0,17
Epandable			1,35
Totale			1,52

Parcelle : 24 - Ilot 24 située à NAMPS-MAISNIL			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2,29
Epandable			2,29
Totale			2,29

Parcelle : 25 - Ilot 25 située à NAMPS-MAISNIL			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	1,43
Epandable			1,43
Totale			1,43

Parcelle : 26 - Ilot 26 située à NAMPS-MAISNIL			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,89
Epandable			0,89
Totale			0,89

Parcelle : 28 - Ilot 28 située à REVELLES			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	13,52

Parcelle : 28 - Ilot 28 située à REVELLES			
			Epondable 13,52 Totale 13,52
Parcelle : 29 - Ilot 29 située à NAMPS-MAISNIL			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	3,01
			Epondable 3,01 Totale 3,01
Parcelle : 3 - Ilot 3 située à NAMPS-MAISNIL			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	1,50
			Epondable 1,50 Totale 1,50
Parcelle : 32 - Ilot 32 située à NAMPS-MAISNIL			
Sous contrainte	Isolement de tiers, Périmètres de captage	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,21
Interdit	Isolement de tiers		0,27
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,02
			Epondable 0,23 Totale 0,50
Parcelle : 33 - Ilot 33 située à NAMPS-MAISNIL			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,95
			Epondable 0,95 Totale 0,95
Parcelle : 34 - Ilot 34 située à NAMPS-MAISNIL			
Interdit	Isolement de tiers, Périmètres de captage		1,35
Sous contrainte	Isolement de tiers, Périmètres de captage	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,03
			Epondable 0,03 Totale 1,38

Parcelle : 35 - Ilot 35 située à NAMPS-MAISNIL			
Sous contrainte	Isolement de tiers, Périmètres de captage	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,57
Interdit	Isolement de tiers, Périmètres de captage		0,93
Epandable			0,57
Totale			1,50

Parcelle : 38 - Ilot 38 située à NAMPS-MAISNIL			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	7,80
Epandable			7,80
Totale			7,80

Parcelle : 4 - Ilot 4 située à NAMPS-MAISNIL			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2,42
Epandable			2,42
Totale			2,42

Parcelle : 40 - Ilot 40 située à NAMPS-MAISNIL			
Sous contrainte	Périmètres de captage	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2,06
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	18,42
Epandable			20,48
Totale			20,48

Parcelle : 41 - Ilot 41 située à NAMPS-MAISNIL			
Sous contrainte	Périmètres de captage	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,15
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	1,61
Epandable			1,76
Totale			1,76

Parcelle : 42 - Ilot 42 située à NAMPS-MAISNIL			
Sous contrainte	Périmètres de captage	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	1,54
Epandable			1,54
Totale			1,54

Parcelle : 43 - Ilot 43 située à NAMPS-MAISNIL			
Interdit	Périmètres de captage		1,31
		Epandable	0,00
		Totale	1,31

Parcelle : 45 - Ilot 45 située à NAMPS-MAISNIL			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	4,40
		Epandable	4,40
		Totale	4,40

Parcelle : 46 - Ilot 46 située à FLUY			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	4,64
		Epandable	4,64
		Totale	4,64

Parcelle : 47 - Ilot 47 située à NAMPS-MAISNIL			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2,17
		Epandable	2,17
		Totale	2,17

Parcelle : 48 - Ilot 48 située à COURCELLES-SOUS-MOYENCOURT			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	3,39
		Epandable	3,39
		Totale	3,39

Parcelle : 5 - Ilot 5 située à NAMPS-MAISNIL			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	1,87
		Epandable	1,87
		Totale	1,87

Parcelle : 53 - Ilot 53 située à NAMPS-MAISNIL			
Interdit	Isolement de tiers		0,30
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,09

Parcelle : 53 - Ilot 53 située à NAMPS-MAISNIL			
			Epdable 0,09 Totale 0,39
Parcelle : 54 - Ilot 54 située à BOUGAINVILLE			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,13
			Epdable 0,13 Totale 0,13
Parcelle : 56 - Ilot 56 située à NAMPS-MAISNIL			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	3,90
			Epdable 3,90 Totale 3,90
Parcelle : 57 - Ilot 57 située à NAMPS-MAISNIL			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	1,65
			Epdable 1,65 Totale 1,65
Parcelle : 58 - Ilot 58 située à NAMPS-MAISNIL			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	4,71
			Epdable 4,71 Totale 4,71
Parcelle : 6 - Ilot 6 située à NAMPS-MAISNIL			
Interdit	Isolement de tiers		0,01
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2,60
			Epdable 2,60 Totale 2,61
Parcelle : 64 - Ilot 64 située à BOUGAINVILLE			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	17,22

Parcelle : 64 - Ilot 64 située à BOUGAINVILLE			
		Epandable	17,22
		Totale	17,22

Parcelle : 65 - Ilot 65 située à NAMPS-MAISNIL			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	1,45
		Epandable	1,45
		Totale	1,45

Parcelle : 8 - Ilot 8 située à NAMPS-MAISNIL			
Interdit	Isolement de tiers		0,14
		Epandable	0,00
		Totale	0,14

Parcelle : 9 - Ilot 9 située à NAMPS-MAISNIL			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,63
Interdit	Isolement de tiers		0,65
		Epandable	0,63
		Totale	1,28

Superficie épandable : 135,34 ha

Superficie totale : 148,47 ha

Dernière modification du périmètre : 16/ 03/ 2021



LI STE DES PARCELLES DE PERI METRE PAR EXPLOITATI ON

Périmètre d'épandage : 3 SAS SAE 80
Unité de production : 3 SAS SAE 80
Produit d'épandage : Digestat liquide

0 EARL DES QUATRE CLOCHERS -

- -

Aptitude	Motif d'exclusion	Recommandation agronomique	Surface (ha)
Parcelle : 10 - Ilot 10 située à NAMPS-MAISNIL			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,17
Sous contrainte	Périmètres de captage	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	20,31
Epandable			20,48
Totale			20,48
Parcelle : 100 - Ilot 100 située à NAMPS-MAISNIL			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	1,34
Epandable			1,34
Totale			1,34
Parcelle : 11 - Ilot 11 située à NAMPS-MAISNIL			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	10,51
Epandable			10,51
Totale			10,51
Parcelle : 12 - Ilot 12 située à NAMPS-MAISNIL			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	8,82
Epandable			8,82
Totale			8,82

Parcelle : 13 - Ilot 13 située à NAMPS-MAISNIL			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	13,90
Epandable			13,90
Totale			13,90

Parcelle : 14 - Ilot 14 située à NAMPS-MAISNIL			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	6,38
Epandable			6,38
Totale			6,38

Parcelle : 15 - Ilot 15 située à NAMPS-MAISNIL			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	11,19
Epandable			11,19
Totale			11,19

Parcelle : 16 - Ilot 16 située à NAMPS-MAISNIL			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	3,09
Interdit	Isolement de tiers		0,63
Epandable			3,09
Totale			3,72

Parcelle : 17 - Ilot 17 située à NAMPS-MAISNIL			
Interdit	Isolement de tiers		0,10
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	3,82
Epandable			3,82
Totale			3,92

Parcelle : 18 - Ilot 18 située à NAMPS-MAISNIL			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	3,74
Epandable			3,74
Totale			3,74

Parcelle : 19 - Ilot 19 située à NAMPS-MAISNIL			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	3,28
Interdit	Isolement de tiers		0,01
Epandable			3,28
Totale			3,29

Parcelle : 2 - Ilot 2 située à BACOUËL-SUR-SELLE			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	1,16
Epandable			1,16
Totale			1,16

Parcelle : 20 - Ilot 20 située à NAMPS-MAISNIL			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	4,34
Epandable			4,34
Totale			4,34

Parcelle : 21 - Ilot 21 située à NAMPS-MAISNIL			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2,69
Epandable			2,69
Totale			2,69

Parcelle : 23 - Ilot 23 située à NAMPS-MAISNIL			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	4,56
Epandable			4,56
Totale			4,56

Parcelle : 24 - Ilot 24 située à NAMPS-MAISNIL			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2,23
Epandable			2,23
Totale			2,23

Parcelle : 25 - Ilot 25 située à NAMPS-MAISNIL			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2,24
Epandable			2,24
Totale			2,24

Parcelle : 26 - Ilot 26 située à NAMPS-MAISNIL			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2,28
Epandable			2,28
Totale			2,28

Parcelle : 27 - Ilot 27 située à NAMPS-MAISNIL			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	1,95
Interdit	Isolement de tiers		0,03
Epandable			1,95
Totale			1,98

Parcelle : 28 - Ilot 28 située à NAMPS-MAISNIL			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	1,96
Interdit	Isolement de tiers		0,02
Epandable			1,96
Totale			1,98

Parcelle : 29 - Ilot 29 située à NAMPS-MAISNIL			
Interdit	Isolement de tiers, Périmètres de captage		1,93
Epandable			0,00
Totale			1,93

Parcelle : 3 - Ilot 3 située à CLAIRY-SAULCHOIX			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	4,56
Epandable			4,56
Totale			4,56

Parcelle : 30 - Ilot 30 située à NAMPS-MAISNIL			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	5,39
Epandable			5,39
Totale			5,39

Parcelle : 33 - Ilot 33 située à NAMPS-MAISNIL			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2,36
Epandable			2,36
Totale			2,36

Parcelle : 34 - Ilot 34 située à NAMPS-MAISNIL			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2,50
Interdit	Isolement de tiers		0,20
Epandable			2,50
Totale			2,70

Parcelle : 35 - Ilot 35 située à NAMPS-MAISNIL			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	1,19
Epandable			1,19
Totale			1,19

Parcelle : 37 - Ilot 37 située à NAMPS-MAISNIL			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	1,04
Epandable			1,04
Totale			1,04

Parcelle : 38 - Ilot 38 située à NAMPS-MAISNIL			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	1,09
Epandable			1,09
Totale			1,09

Parcelle : 39 - Ilot 39 située à NAMPS-MAISNIL			
Interdit	Isolement de tiers		0,01
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,37
Epandable			0,37
Totale			0,38

Parcelle : 4 - Ilot 4 située à FLUY			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,83
Epandable			0,83
Totale			0,83

Parcelle : 40 - Ilot 40 située à NAMPS-MAISNIL			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,30
Epandable			0,30
Totale			0,30

Parcelle : 41 - Ilot 41 située à NAMPS-MAISNIL			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,07
Interdit	Isolement de tiers		0,11
Epandable			0,07
Totale			0,18

Parcelle : 42 - Ilot 42 située à PLACHY-BUYON			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	6,00
Epandable			6,00
Totale			6,00

Parcelle : 43 - Ilot 43 située à PLACHY-BUYON			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	4,27
Epandable			4,27
Totale			4,27

Parcelle : 44 - Ilot 44 située à PLACHY-BUYON			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2,59
Interdit	Isolement de cours d'eau, Isolement de points d'eau		0,32
Epandable			2,59
Totale			2,91

Parcelle : 45 - Ilot 45 située à PROUZEL			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,74
Epandable			0,74
Totale			0,74

Parcelle : 46 - Ilot 46 située à POIX-DE-PICARDIE			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	5,63
Epandable			5,63
Totale			5,63

Parcelle : 47 - Ilot 47 située à POIX-DE-PICARDIE			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,58
Epandable			0,58
Totale			0,58

Parcelle : 48 - Ilot 48 située à Ô-DE-SELLE			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	6,75
Epandable			6,75
Totale			6,75

Parcelle : 49 - Ilot 49 située à Ô-DE-SELLE			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	5,68
Epandable			5,68
Totale			5,68

Parcelle : 5 - Ilot 5 située à PISSY			
Interdit	Isolement de tiers		0,43
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	1,61
Epandable			1,61
Totale			2,04

Parcelle : 50 - Ilot 50 située à Ô-DE-SELLE			
Interdit	Isolement de tiers		0,04
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture. Pas d'épandage en période d'engorgement du sol	0,55
Epandable			0,55
Totale			0,59

Parcelle : 52 - Ilot 52 située à Ô-DE-SELLE			
Interdit	Isolement de cours d'eau, Isolement de tiers		0,79
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture. Pas d'épandage en période d'engorgement du sol	2,08
Epandable			2,08
Totale			2,87

Parcelle : 53 - Ilot 53 située à REVELLES			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	10,05
Epandable			10,05
Totale			10,05

Parcelle : 54 - Ilot 54 située à BLANGY-SOUS-POIX			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	3,01
Epandable			3,01
Totale			3,01

Parcelle : 56 - Ilot 56 située à Ô-DE-SELLE			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	3,66
Epandable			3,66
Totale			3,66

Parcelle : 59 - Ilot 59 située à NAMPS-MAISNIL			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	1,94
Sous contrainte	Périmètres de captage	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	4,00
Epandable			5,94
Totale			5,94

Parcelle : 6 - Ilot 6 située à PISSY			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	1,44
Epandable			1,44
Totale			1,44

Parcelle : 60 - Ilot 60 située à NAMPS-MAISNIL			
Interdit	Isolement de tiers, Périmètres de captage		0,96
Sous contrainte		Interdit sauf sur prairie implantée depuis plus de 6 mois avec mise en place du dispositif prévu par la réglementation en zone vulnérable, limitant le risque de ruissellement dans ce cas injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	4,50
Sous contrainte	Périmètres de captage	Interdit sauf sur prairie implantée depuis plus de 6 mois avec mise en place du dispositif prévu par la réglementation en zone vulnérable, limitant le risque de ruissellement dans ce cas injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,76
Epandable			5,26
Totale			6,22

Parcelle : 61 - Ilot 61 située à NAMPS-MAISNIL			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	7,26
Epandable			7,26
Totale			7,26

Parcelle : 63 - Ilot 63 située à NAMPS-MAISNIL			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	1,20

Parcelle : 63 - Ilot 63 située à NAMPS-MAISNIL			
	Epondable	1,20	Totale 1,20

Parcelle : 7 - Ilot 7 située à PISSY			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	1,04
	Epondable	1,04	Totale 1,04

Parcelle : 9 - Ilot 9 située à FRÉMONTIERS			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	6,13
	Epondable	6,13	Totale 6,13

Superficie épondable : 211,13 ha

Superficie totale : 216,71 ha

Dernière modification du périmètre : 16/ 03/ 2021



LI STE DES PARCELLES DE PERI METRE PAR EXPLOITATI ON

Périmètre d'épandage : 3 SAS SAE 80
Unité de production : 3 SAS SAE 80
Produit d'épandage : Digestat liquide

0 EARL FORE LEPAGE -

- -

Aptitude	Motif d'exclusion	Recommandation agronomique	Surface (ha)
Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à REVELLES			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,44
Interdit	Isolement de tiers		0,18
Epandable			0,44
Totale			0,62
Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à REVELLES			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,04
Interdit	Isolement de tiers		0,05
Epandable			0,04
Totale			0,09
Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à VELENNES			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	8,35
Epandable			8,35
Totale			8,35
Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à CREUSE			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2,00
Epandable			2,00
Totale			2,00

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à FLUY			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	6,98
Epandable			6,98
Totale			6,98

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à CONTRE			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	1,58
Epandable			1,58
Totale			1,58

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à REVELLES			
Interdit	Isolement de tiers		0,19
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,12
Epandable			0,12
Totale			0,31

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à CREUSE			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,30
Epandable			0,30
Totale			0,30

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à CREUSE			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,02
Sous contrainte	Périmètres de captage	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	1,01
Epandable			1,03
Totale			1,03

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à GUIGNEMICOURT			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	5,69
Epandable			5,69
Totale			5,69

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à GUIGNEMICOURT

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à VELENNES

Interdit	Isolement de points d'eau, Isolement de tiers		0,31
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	4,72
Epandable			4,72
Totale			5,03

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à REVELLES

Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,03
Epandable			0,03
Totale			0,03

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à CONTRE

Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,18
Epandable			0,18
Totale			0,18

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à FRESNOY-AU-VAL

Interdit	Périmètres de captage		1,41
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,01
Epandable			0,01
Totale			1,42

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à VELENNES

Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	15,03
Interdit	Isolement de tiers		0,51
Epandable			15,03
Totale			15,54

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à REVELLES

Interdit	Isolement de tiers		0,37
----------	--------------------	--	------

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à REVELLES			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,65
Epandable			0,65
Totale			1,02

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à FRESNOY-AU-VAL			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	1,56
Epandable			1,56
Totale			1,56

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à VELENNES			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,16
Epandable			0,16
Totale			0,16

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à REVELLES			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	1,31
Interdit	Isolement de points d'eau, Isolement de tiers		0,68
Epandable			1,31
Totale			1,99

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à VELENNES			
Interdit	Isolement de tiers		0,53
Sans contrainte			4,52
Epandable			4,52
Totale			5,05

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à REVELLES			
Interdit	Isolement de tiers		0,03
Epandable			0,00
Totale			0,03

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à REVELLES			
Interdit	Isolement de tiers		0,75

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à REVELLES			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	6,43
Epandable			6,43
Totale			7,18

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à VELENNES			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	5,19
Epandable			5,19
Totale			5,19

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à REVELLES			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,23
Epandable			0,23
Totale			0,23

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à VELENNES			
Interdit	Isolement de points d'eau, Isolement de tiers		0,07
Epandable			0,00
Totale			0,07

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à CREUSE			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,98
Epandable			0,98
Totale			0,98

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à CREUSE			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	10,04
Epandable			10,04
Totale			10,04

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à CREUSE			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,21
Epandable			0,21
Totale			0,21

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à CREUSE

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à REVELLES

Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	4,16
Epandable			4,16
Totale			4,16

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à CREUSE

Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,08
Epandable			0,08
Totale			0,08

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à REVELLES

Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	13,40
Interdit	Isolement de tiers		0,18
Epandable			13,40
Totale			13,58

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à REVELLES

Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	1,00
Epandable			1,00
Totale			1,00

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à CREUSE

Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	1,27
Epandable			1,27
Totale			1,27

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à FLUY

Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	3,93
-----------------	--	---	------

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à FLUY			
Interdit	Isolement de tiers		0,38
Epondable			3,93
Totale			4,31

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à REVELLES			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,98
Interdit	Isolement de tiers		0,29
Epondable			0,98
Totale			1,27

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à REVELLES			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	9,44
Epondable			9,44
Totale			9,44

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à CREUSE			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2,55
Epondable			2,55
Totale			2,55

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à FRÉMONTIERS			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	1,51
Epondable			1,51
Totale			1,51

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à REVELLES			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	5,94
Epondable			5,94
Totale			5,94

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à VELENNES			
Interdit	Isolement de cours d'eau, Isolement de surfaces en eau		0,26
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,97
Epandable			0,97
Totale			1,23

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à REVELLES			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,12
Epandable			0,12
Totale			0,12

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à REVELLES			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,12
Epandable			0,12
Totale			0,12

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à FRESNOY-AU-VAL			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	24,57
Epandable			24,57
Totale			24,57

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à FRÉMONTIERS			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2,43
Epandable			2,43
Totale			2,43

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à REVELLES			
Interdit	Isolement de tiers		0,16
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,14
Epandable			0,14
Totale			0,30

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à REVELLES			
Interdit	Isolement de tiers		0,29
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,12
Epandable			0,12
Totale			0,41

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à REVELLES			
Interdit	Isolement de tiers		0,10
Epandable			0,00
Totale			0,10

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à FRESNOY-AU-VAL			
Interdit	Périmètres de captage		1,28
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	1,27
Epandable			1,27
Totale			2,55

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à REVELLES			
Interdit	Isolement de tiers		0,59
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,02
Epandable			0,02
Totale			0,61

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à VELENNES			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,08
Interdit	Isolement de cours d'eau, Isolement de surfaces en eau		0,01
Epandable			0,08
Totale			0,09

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à REVELLES			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	12,30
Epandable			12,30
Totale			12,30

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à REVELLES

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à REVELLES

Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,48
Interdit	Isolement de tiers		0,22
Epandable			0,48
Totale			0,70

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à FRESNOY-AU-VAL

Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,85
Interdit	Isolement de tiers		0,06
Epandable			0,85
Totale			0,91

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à FLUY

Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	5,62
Epandable			5,62
Totale			5,62

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à FLUY

Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	25,18
Interdit	Isolement de tiers		0,07
Epandable			25,18
Totale			25,25

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à REVELLES

Interdit	Isolement de tiers		0,20
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2,08
Epandable			2,08
Totale			2,28

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à VELENNES			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2,80
Epandable			2,80
Totale			2,80

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à REVELLES			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	14,00
Epandable			14,00
Totale			14,00

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à VELENNES			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,43
Interdit	Isolement de tiers		0,63
Epandable			0,43
Totale			1,06

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à REVELLES			
Interdit	Isolement de tiers		0,31
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	11,69
Epandable			11,69
Totale			12,00

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à CREUSE			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,64
Epandable			0,64
Totale			0,64

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à CLAIRY-SAULCHOIX			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	1,97
Epandable			1,97
Totale			1,97

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à FRESNOY-AU-VAL			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2,20
Epandable			2,20
Totale			2,20

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à REVELLES			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,40
Epandable			0,40
Totale			0,40

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à FLUY			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	1,68
Interdit	Isolement de tiers		0,34
Epandable			1,68
Totale			2,02

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à REVELLES			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	8,26
Epandable			8,26
Totale			8,26

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à CONTRE			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	1,44
Epandable			1,44
Totale			1,44

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à FRÉMONTIERS			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,05
Epandable			0,05
Totale			0,05

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à FRESNOY-AU-VAL			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	7,17
		Epandable	7,17
		Totale	7,17

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à FLUY			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	13,61
		Epandable	13,61
		Totale	13,61

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à VELENNES			
Interdit	Isolement de tiers		0,26
		Epandable	0,00
		Totale	0,26

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à FLUY			
Interdit	Isolement de tiers		0,02
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,32
		Epandable	0,32
		Totale	0,34

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à FRÉMONTIERS			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2,72
		Epandable	2,72
		Totale	2,72

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à FRESNOY-AU-VAL			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	4,63
		Epandable	4,63
		Totale	4,63

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à CREUSE			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,11

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à CREUSE			
		Epandable	0,11
		Totale	0,11

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à REVELLES			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,30
Interdit	Isolement de tiers		0,09
		Epandable	0,30
		Totale	0,39

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à FRESNOY-AU-VAL			
Sous contrainte		Interdit sauf mise en place du dispositif prévu par la réglementation en zone vulnérable, limitant le risque de ruissellement dans ce cas, injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	6,35
		Epandable	6,35
		Totale	6,35

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à REVELLES			
Interdit	Isolement de tiers		0,11
		Epandable	0,00
		Totale	0,11

Parcelle : 41284414400029 - 41284414400029 située à VELENNES			
Interdit	Isolement de tiers		0,09
		Epandable	0,00
		Totale	0,09

Superficie épandable : 279,16 ha

Dernière modification du périmètre : 16/ 03/ 2021

Superficie totale : 290,18 ha



LI STE DES PARCELLES DE PERI METRE PAR EXPLOITATI ON

Périmètre d'épandage : 3 SAS SAE 80
Unité de production : 3 SAS SAE 80
Produit d'épandage : Digestat liquide

0 SCEA JTC COTTREL -

- -

Aptitude	Motif d'exclusion	Recommandation agronomique	Surface (ha)
Parcelle : 1 - Ilot 1 située à SALEUX			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	6,16
Epandable			6,16
Totale			6,16
Parcelle : 10 - Ilot 10 située à VERS-SUR-SELLE			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2,08
Epandable			2,08
Totale			2,08
Parcelle : 11 - Ilot 11 située à SALEUX			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	1,05
Epandable			1,05
Totale			1,05
Parcelle : 12 - Ilot 12 située à SALOUËL			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	16,50
Epandable			16,50
Totale			16,50
Parcelle : 13 - Ilot 13 située à SALEUX			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	1,71

Parcelle : 13 - Ilot 13 située à SALEUX			
			Epdable 1,71 Totale 1,71
Parcelle : 14 - Ilot 14 située à PONT-DE-METZ			
Interdit	Isolement de tiers, Périmètres de captage		1,31
Sous contrainte	Isolement de tiers, Périmètres de captage	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2,70
			Epdable 2,70 Totale 4,01
Parcelle : 15 - Ilot 15 située à SALEUX			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	12,55
			Epdable 12,55 Totale 12,55
Parcelle : 16 - Ilot 16 située à SALEUX			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	10,54
Interdit	Isolement de points d'eau, Isolement de tiers		0,46
			Epdable 10,54 Totale 11,00
Parcelle : 17 - Ilot 17 située à SALOUËL			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	15,11
Interdit	Isolement de tiers		1,19
			Epdable 15,11 Totale 16,30
Parcelle : 18 - Ilot 18 située à SALEUX			
Interdit	Isolement de points d'eau, Périmètres de captage		2,42
			Epdable 0,00 Totale 2,42

Parcelle : 19 - Ilot 19 située à PONT-DE-METZ			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	5,87
Epandable			5,87
Totale			5,87

Parcelle : 2 - Ilot 2 située à SALEUX			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2,73
Epandable			2,73
Totale			2,73

Parcelle : 20 - Ilot 20 située à PONT-DE-METZ			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	4,37
Epandable			4,37
Totale			4,37

Parcelle : 21 - Ilot 21 située à PONT-DE-METZ			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	11,14
Epandable			11,14
Totale			11,14

Parcelle : 22 - Ilot 22 située à BREILLY			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,36
Sous contrainte	Périmètres de captage	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,49
Epandable			0,85
Totale			0,85

Parcelle : 23 - Ilot 23 située à SALEUX			
Interdit	Isolement de points d'eau, Périmètres de captage		1,84
Sous contrainte	Isolement de points d'eau, Périmètres de captage	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,44
Epandable			0,44
Totale			2,28

Parcelle : 24 - Ilot 24 située à SALEUX			
Interdit	Périmètres de captage		1,68
		Epdable	0,00
		Totale	1,68

Parcelle : 25 - Ilot 25 située à PONT-DE-METZ			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	7,32
		Epdable	7,32
		Totale	7,32

Parcelle : 26 - Ilot 26 située à PONT-DE-METZ			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	11,10
		Epdable	11,10
		Totale	11,10

Parcelle : 27 - Ilot 27 située à SALEUX			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	1,88
Interdit	Isolement de points d'eau, Isolement de tiers		0,79
		Epdable	1,88
		Totale	2,67

Parcelle : 28 - Ilot 28 située à VERS-SUR-SELLE			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	10,07
		Epdable	10,07
		Totale	10,07

Parcelle : 29 - Ilot 29 située à SALEUX			
Interdit	Isolement de points d'eau, Isolement de tiers		0,33
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	1,73
		Epdable	1,73
		Totale	2,06

Parcelle : 3 - Ilot 3 située à AMIENS			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2,12
Interdit	Isolement de tiers		0,66
Epandable			2,12
Totale			2,78

Parcelle : 30 - Ilot 30 située à SALOUËL			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2,76
Epandable			2,76
Totale			2,76

Parcelle : 31 - Ilot 31 située à SALOUËL			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	9,13
Epandable			9,13
Totale			9,13

Parcelle : 33 - Ilot 33 située à PONT-DE-METZ			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,64
Epandable			0,64
Totale			0,64

Parcelle : 34 - Ilot 34 située à RUMIGNY			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	6,53
Interdit	Isolement de tiers		0,35
Epandable			6,53
Totale			6,88

Parcelle : 35 - Ilot 35 située à RUMIGNY			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	9,91
Epandable			9,91
Totale			9,91

Parcelle : 36 - Ilot 36 située à RUMIGNY			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	4,18
Epandable			4,18
Totale			4,18

Parcelle : 37 - Ilot 37 située à RUMIGNY			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	3,38
Epandable			3,38
Totale			3,38

Parcelle : 4 - Ilot 4 située à SALEUX			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	4,24
Epandable			4,24
Totale			4,24

Parcelle : 5 - Ilot 5 située à PONT-DE-METZ			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	3,96
Epandable			3,96
Totale			3,96

Parcelle : 7 - Ilot 7 située à VERS-SUR-SELLE			
Sous contrainte		Interdit sauf mise en place du dispositif prévu par la réglementation en zone vulnérable, limitant le risque de ruissellement dans ce cas, injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	1,21
Interdit	Périmètres de captage		3,40
Epandable			1,21
Totale			4,61

Parcelle : 8 - Ilot 8 située à SALEUX			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	4,00
Epandable			4,00
Totale			4,00

Parcelle : 9 - Ilot 9 située à SALEUX			
Interdit	Périmètres de captage		0,20
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	4,00
Epandable			4,00
Totale			4,20

Superficie épandable : 181,96 ha

Dernière modification du périmètre : 16/ 03/ 2021

Superficie totale : 196,59 ha



LI STE DES PARCELLES DE PERI METRE PAR EXPLOITATI ON

Périmètre d'épandage : 3 SAS SAE 80
Unité de production : 3 SAS SAE 80
Produit d'épandage : Digestat liquide

0 EARL JANSSEUNE -

- -

Aptitude	Motif d'exclusion	Recommandation agronomique	Surface (ha)
Parcelle : 1 - Ilot 1 située à QUEVAUVILLERS			
Interdit	Isolement de tiers		0,05
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	5,20
Epandable			5,20
Totale			5,25
Parcelle : 10 - Ilot 10 située à QUEVAUVILLERS			
Interdit	Isolement de tiers		0,02
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2,65
Epandable			2,65
Totale			2,67
Parcelle : 11 - Ilot 11 située à QUEVAUVILLERS			
Interdit	Isolement de tiers		2,39
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	10,16
Epandable			10,16
Totale			12,55
Parcelle : 13 - Ilot 13 située à QUEVAUVILLERS			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	36,14
Interdit	Isolement de tiers		0,09
Epandable			36,14
Totale			36,23

Parcelle : 14 - Ilot 14 située à QUEVAUVILLERS			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	5,05
Epandable			5,05
Totale			5,05

Parcelle : 17 - Ilot 17 située à REVELLES			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	10,35
Epandable			10,35
Totale			10,35

Parcelle : 2 - Ilot 2 située à QUEVAUVILLERS			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,64
Interdit	Isolement de tiers		0,38
Epandable			0,64
Totale			1,02

Parcelle : 26 - Ilot 26 située à REVELLES			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	11,82
Epandable			11,82
Totale			11,82

Parcelle : 30 - Ilot 30 située à NAMPS-MAISNIL			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	1,40
Epandable			1,40
Totale			1,40

Parcelle : 31 - Ilot 31 située à NAMPS-MAISNIL			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,62
Epandable			0,62
Totale			0,62

Parcelle : 33 - Ilot 33 située à NAMPS-MAISNIL			
Sous contrainte	Périmètres de captage	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,03
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,96
Interdit	Périmètres de captage		0,46
Epandable			0,99
Totale			1,45

Parcelle : 46 - Ilot 46 située à REVELLES			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	4,12
Epandable			4,12
Totale			4,12

Superficie épandable : **89,14 ha**
Superficie totale : **92,53 ha**

Dernière modification du périmètre : 16/ 03/ 2021



LI STE DES PARCELLES DE PERI METRE PAR EXPLOITATI ON

Périmètre d'épandage : 3 SAS SAE 80
 Unité de production : 3 SAS SAE 80
 Produit d'épandage : Digestat liquide

0 TEN ALEXIS -

- -

Aptitude	Motif d'exclusion	Recommandation agronomique	Surface (ha)
Parcelle : 1 - Ilot 1 située à BOUGAINVILLE			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	6,22
Epandable			6,22
Totale			6,22
Parcelle : 2 - Ilot 2 située à FLUY			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	19,12
Interdit	Isolement de tiers		0,54
Epandable			19,12
Totale			19,66
Parcelle : 3 - Ilot 3 située à FLUY			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,74
Epandable			0,74
Totale			0,74
Parcelle : 4 - Ilot 4 située à FLUY			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2,94
Interdit	Isolement de tiers		0,78
Epandable			2,94
Totale			3,72

Parcelle : 5 - Ilot 5 située à SEUX			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	5,00
Epandable			5,00
Totale			5,00

Parcelle : 6 - Ilot 6 située à FLUY			
Interdit	Isolement de tiers		0,49
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,54
Epandable			0,54
Totale			1,03

Superficie épandable : 34,56 ha

Superficie totale : 36,37 ha

Dernière modification du périmètre : 16/ 03/ 2021



LI STE DES PARCELLES DE PERI METRE PAR EXPLOITATI ON

Périmètre d'épandage : 3 SAS SAE 80
Unité de production : 3 SAS SAE 80
Produit d'épandage : Digestat liquide

0 RUDY ELIN JOLY -

- -

Aptitude	Motif d'exclusion	Recommandation agronomique	Surface (ha)
Parcelle : 1 - Ilot 1 située à REVELLES			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	1,63
Epondable			1,63
Totale			1,63
Parcelle : 15 - Ilot 15 située à QUEVAUVILLERS			
Interdit	Isolement de tiers		0,20
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,34
Epondable			0,34
Totale			0,54
Parcelle : 18 - Ilot 18 située à QUEVAUVILLERS			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,30
Interdit	Isolement de tiers		0,40
Epondable			0,30
Totale			0,70
Parcelle : 20 - Ilot 20 située à QUEVAUVILLERS			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	8,14
Epondable			8,14
Totale			8,14
Parcelle : 21 - Ilot 21 située à REVELLES			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	17,33

Parcelle : 21 - Ilot 21 située à REVELLES			
			Epdable 17,33 Totale 17,33
Parcelle : 3 - Ilot 3 située à FRESNOY-AU-VAL			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2,41
			Epdable 2,41 Totale 2,41
Parcelle : 30 - Ilot 30 située à FRESNOY-AU-VAL			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2,20
			Epdable 2,20 Totale 2,20
Parcelle : 31 - Ilot 31 située à NAMPS-MAISNIL			
Interdit	Périmètres de captage		5,19
			Epdable 0,00 Totale 5,19
Parcelle : 32 - Ilot 32 située à NAMPS-MAISNIL			
Sous contrainte	Périmètres de captage	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,08
Interdit	Périmètres de captage		3,20
			Epdable 0,08 Totale 3,28
Parcelle : 33 - Ilot 33 située à NAMPS-MAISNIL			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,81
			Epdable 0,81 Totale 0,81
Parcelle : 34 - Ilot 34 située à NAMPS-MAISNIL			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2,32
			Epdable 2,32 Totale 2,32

Parcelle : 35 - Ilot 35 située à NAMPS-MAISNIL			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	5,32
Sous contrainte	Périmètres de captage	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,12
Epondable			5,44
Totale			5,44

Parcelle : 37 - Ilot 37 située à QUEVAUVILLERS			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2,89
Epondable			2,89
Totale			2,89

Parcelle : 4 - Ilot 4 située à QUEVAUVILLERS			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	33,28
Interdit	Isolement de tiers		0,81
Epondable			33,28
Totale			34,09

Parcelle : 6 - Ilot 6 située à QUEVAUVILLERS			
Interdit	Isolement de tiers		0,57
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,02
Epondable			0,02
Totale			0,59

Parcelle : 7 - Ilot 7 située à QUEVAUVILLERS			
Interdit	Isolement de tiers		0,15
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	1,83
Epondable			1,83
Totale			1,98

Superficie épondable : 79,02 ha

Superficie totale : 89,54 ha

Dernière modification du périmètre : 16/ 03/ 2021



LI STE DES PARCELLES DE PERI METRE PAR EXPLOITATI ON

Périmètre d'épandage : 3 SAS SAE 80
 Unité de production : 3 SAS SAE 80
 Produit d'épandage : Digestat liquide

0 VINCENT COZETTE -
 - -

Aptitude	Motif d'exclusion	Recommandation agronomique	Surface (ha)
Parcelle : 1 - Ilot 1 située à QUEVAUVILLERS			
Sous contrainte	Périmètres de captage	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,13
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	28,79
Epandable			28,92
Totale			28,92
Parcelle : 10 - Ilot 10 située à CROIXRAULT			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2,20
Epandable			2,20
Totale			2,20
Parcelle : 11 - Ilot 11 située à CROIXRAULT			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2,50
Epandable			2,50
Totale			2,50
Parcelle : 12 - Ilot 12 située à BLANGY-SOUS-POIX			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	10,40
Epandable			10,40
Totale			10,40

Parcelle : 13 - Ilot 13 située à BLANGY-SOUS-POIX			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2,30
Epandable			2,30
Totale			2,30

Parcelle : 14 - Ilot 14 située à BLANGY-SOUS-POIX			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,75
Epandable			0,75
Totale			0,75

Parcelle : 16 - Ilot 16 située à BLANGY-SOUS-POIX			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,26
Epandable			0,26
Totale			0,26

Parcelle : 17 - Ilot 17 située à BLANGY-SOUS-POIX			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2,34
Epandable			2,34
Totale			2,34

Parcelle : 18 - Ilot 18 située à BLANGY-SOUS-POIX			
Sous contrainte		Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,49
Epandable			0,49
Totale			0,49

Parcelle : 2 - Ilot 2 située à QUEVAUVILLERS			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	1,28
Epandable			1,28
Totale			1,28

Parcelle : 3 - Ilot 3 située à QUEVAUVILLERS			
Interdit	Isolement de tiers		0,98
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	0,09
Epandable			0,09
Totale			1,07

Parcelle : 4 - Ilot 4 située à QUEVAUVILLERS			
Interdit	Isolement de tiers		1,35
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	7,19
Epandable			7,19
Totale			8,54

Parcelle : 5 - Ilot 5 située à REVELLES			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2,42
Epandable			2,42
Totale			2,42

Parcelle : 6 - Ilot 6 située à QUEVAUVILLERS			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	1,78
Epandable			1,78
Totale			1,78

Parcelle : 7 - Ilot 7 située à REVELLES			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	15,26
Epandable			15,26
Totale			15,26

Parcelle : 8 - Ilot 8 située à FRESNOY-AU-VAL			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	10,55
Epandable			10,55
Totale			10,55

Parcelle : 9 - Ilot 9 située à COURCELLES-SOUS-MOYENCOURT			
Sous contrainte		Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	4,95
Epandable			4,95
Totale			4,95

Superficie épanachable : **93,68 ha**
Superficie totale : **96,01 ha**

Dernière modification du périmètre : 16/ 03/ 2021



RECAPITULATIF DES PARCELLES DE PERI METRE

Sur la commune : AMIENS

Périmètre d'épandage : 3 SAS SAE 80

Produit d'épandage : Digestat liquide

Unité de production : 3 SAS SAE 80

Aptitudes globales

Exploitat	Parcell	Statut de la parcell	Cha	Lieu-dit	Oc	Lambert 93 X Y		Comm	Référen cadastra	Points de suivi	Surface mise à dispo.	Zv *	Surface épandabl (ha)	Surface sous contr.	Surface sans contr.	Surface exclue (ha)	Motifs sous contrain	Motifs d'exclusion	Date d'entr	Comment	
Total :											2,78		2,12	2,12	0,00	0,66					
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 3	EN COURS D'ETUDE			TL	645135,6	6979548,	AMIEN S			2,78		2,12	2,12	0,00	0,66		Isolement de ti ers	16/03/ 2021		
Total :											2,78		2,12	2,12	0,00	0,66					

* ZV : Zone vulnérable

TL : Terre labourable - PP : Prairie permanente

Dernière modification du périmètre : 16/ 03/ 2021



RECAPITULATIF DES PARCELLES DE PERI METRE

Sur la commune : BACOUEL-SUR-SELLE

Périmètre d'épandage : 3 SAS SAE 80

Produit d'épandage : Digestat liquide

Unité de production : 3 SAS SAE 80

Aptitudes globales

Exploitat	Parcell	Statut de la parcell	Cha	Lieu-dit	Oc	Lambert 93 X Y		Comm	Référen cadastra	Points de suivi	Surface mise à dispo.	Zv *	Surface épandabl (ha)	Surface sous contr.	Surface sans contr.	Surface exclue (ha)	Motifs sous contrain	Motifs d'exclusion	Date d'entr	Comment	
Total :											1,16		1,16	1,16	0,00	0,00					
0 EARL DES QUATRE CLOCHERS	Ilot 2	EN COURS D'ETUDE			TL	640169,7	6969306,	BACOU EL-SUR -SELLE			1,16		1,16	1,16	0,00	0,00			16/03/2021		
Total :											1,16		1,16	1,16	0,00	0,00					

* ZV : Zone vulnérable

TL : Terre labourable - PP : Prairie permanente

Dernière modification du périmètre : 16/ 03/ 2021



RECAPITULATIF DES PARCELLES DE PERIMETRE

Sur la commune : *BLANGY-SOUS-POIX*

Périmètre d'épandage : 3 SAS SAE 80

Unité de production : 3 SAS SAE 80

Produit d'épandage : Digestat liquide

Aptitudes globales

Exploitant	Parcelle	Statut de la parcelle	Cha	Lieu-dit	Oc	Lambert 93		Comm	Référéncadastra	Points de suivi	Surface mise à dispo.	Zv*	Surface épandabl (ha)	Surface sous contr.	Surface sans contr.	Surface exclue (ha)	Motifs sous contrain	Motifs d'exclusion	Date d'entr	Comment	
						X	Y														
Total :											19,55		19,55	19,55	0,00	0,00					
0 EARL DES QUATRE CLOCHERS	Ilot 54	EN COURS D'ETUDE			TL	626874,4	6962718,	BLANG Y-SOUS-POIX			3,01		3,01	3,01	0,00	0,00			16/03/2021		
0 VINCENT COZETTE	Ilot 12	EN COURS D'ETUDE			TL	628856,4	6964512,	BLANG Y-SOUS-POIX			10,40		10,40	10,40	0,00	0,00			16/03/2021		
0 VINCENT COZETTE	Ilot 13	EN COURS D'ETUDE			TL	629380,6	6964206,	BLANG Y-SOUS-POIX			2,30		2,30	2,30	0,00	0,00			16/03/2021		
0 VINCENT COZETTE	Ilot 14	EN COURS D'ETUDE			TL	628646,3	6963813,	BLANG Y-SOUS-POIX			0,75		0,75	0,75	0,00	0,00			16/03/2021		
0 VINCENT COZETTE	Ilot 16	EN COURS D'ETUDE			TL	628572,2	6964469,	BLANG Y-SOUS-POIX			0,26		0,26	0,26	0,00	0,00			16/03/2021		
0 VINCENT COZETTE	Ilot 17	EN COURS D'ETUDE			TL	628101,2	6962652,	BLANG Y-SOUS-POIX			2,34		2,34	2,34	0,00	0,00			16/03/2021		
0 VINCENT COZETTE	Ilot 18	EN COURS D'ETUDE			TL	629155,3	6963221,	BLANG Y-SOUS-POIX			0,49		0,49	0,49	0,00	0,00			16/03/2021		
Total :											19,55		19,55	19,55	0,00	0,00					

* ZV : Zone vulnérable

TL : Terre labourable - PP : Prairie permanente

Dernière modification du périmètre : 16/ 03/ 2021



RECAPITULATIF DES PARCELLES DE PERI METRE

Sur la commune : BOUGAINVILLE

Périmètre d'épandage : 3 SAS SAE 80

Produit d'épandage : Digestat liquide

Unité de production : 3 SAS SAE 80

Aptitudes globales

Exploitant	Parcelle	Statut de la parcelle	Cha	Lieu-dit	Oc	Lambert 93 X Y		Comm	Référen cadastra	Points de suivi	Surface mise à dispo.	Zv*	Surface épandabl (ha)	Surface sous contr.	Surface sans contr.	Surface exclue (ha)	Motifs sous contrain	Motifs d'exclusion	Date d'entr	Comment	
Total :											23,57		23,57	23,57	0,00	0,00					
0 LAURENT DUNEUFGE	Ilot 54	EN COURS D'ETUDE			TL	630713,1	6974990,	BOUGA INVILL E			0,13		0,13	0,13	0,00	0,00			16/03/ 2021		
0 LAURENT DUNEUFGE	Ilot 64	EN COURS D'ETUDE			TL	631606,4	6974682,	BOUGA INVILL E			17,22		17,22	17,22	0,00	0,00			16/03/ 2021		
0 TEN ALEXIS	Ilot 1	EN COURS D'ETUDE			TL	632386,9	6975415,	BOUGA INVILL E			6,22		6,22	6,22	0,00	0,00			16/03/ 2021		
Total :											23,57		23,57	23,57	0,00	0,00					

* ZV : Zone vulnérable

TL : Terre labourable - PP : Prairie permanente

Dernière modification du périmètre : 16/ 03/ 2021



RECAPITULATIF DES PARCELLES DE PERI METRE

Sur la commune : BREILLY

Périmètre d'épandage : 3 SAS SAE 80

Produit d'épandage : Digestat liquide

Unité de production : 3 SAS SAE 80

Aptitudes globales

Exploitat	Parcell	Statut de la parcell	Cha	Lieu-dit	Oc	Lambert 93 X Y		Comm	Référen cadastra	Points de suivi	Surface mise à dispo.	Zv *	Surface épandabl (ha)	Surface sous contr.	Surface sans contr.	Surface exclue (ha)	Motifs sous contrain	Motifs d'exclusion	Date d'entr	Comment	
Total :											0,85		0,85	0,85	0,00	0,00					
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 22	EN COURS D'ETUDE			TL	641075,1	6981722,	BREILL Y			0,85		0,85	0,85	0,00	0,00	Périmètres de captage		16/03/2021		
Total :											0,85		0,85	0,85	0,00	0,00					

* ZV : Zone vulnérable

TL : Terre labourable - PP : Prairie permanente

Dernière modification du périmètre : 16/ 03/ 2021



RECAPITULATIF DES PARCELLES DE PERI METRE

Sur la commune : CAGNY

Périmètre d'épandage : 3 SAS SAE 80

Produit d'épandage : Digestat liquide

Unité de production : 3 SAS SAE 80

Aptitudes globales

Exploitat	Parcell	Statut de la parcelle	Cha	Lieu-dit	Oc	Lambert 93 X Y		Comm	Référen cadastra	Points de suivi	Surface mise à dispo.	Zv *	Surface épandabl (ha)	Surface sous contr.	Surface sans contr.	Surface exclue (ha)	Motifs sous contrain	Motifs d'exclusion	Date d'entr	Comment	
Total :											4,54		4,54	4,54	0,00	0,00					
0 SCEA DES HAUTS DE VERS	Ilot 54	EN COURS D'ETUDE			TL	651838,3	6972581,	CAGNY			4,54		4,54	4,54	0,00	0,00			16/03/2021		
Total :											4,54		4,54	4,54	0,00	0,00					

* ZV : Zone vulnérable

TL : Terre labourable - PP : Prairie permanente

Dernière modification du périmètre : 16/ 03/ 2021



RECAPITULATIF DES PARCELLES DE PERI METRE

Sur la commune : CLAIRY-SAULCHOIX

Périmètre d'épandage : 3 SAS SAE 80

Produit d'épandage : Digestat liquide

Unité de production : 3 SAS SAE 80

Aptitudes globales

Exploitant	Parcelle	Statut de la parcelle	Cha	Lieu-dit	Oc	Lambert 93 X Y		Comm	Référen cadastra	Points de suivi	Surface mise à dispo.	Zv *	Surface épandabl (ha)	Surface sous contr.	Surface sans contr.	Surface exclue (ha)	Motifs sous contrain	Motifs d'exclusion	Date d'entr	Comment	
Total :											6,53		6,53	6,53	0,00	0,00					
0 EARL DES QUATRE CLOCHERS	Ilot 3	EN COURS D'ETUDE			TL	641667,7	6972789,	CLAIRY -SAULC HOIX			4,56		4,56	4,56	0,00	0,00			16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	638707,1	6974080,	CLAIRY -SAULC HOIX			1,97		1,97	1,97	0,00	0,00			16/03/2021		
Total :											6,53		6,53	6,53	0,00	0,00					

* ZV : Zone vulnérable

TL : Terre labourable - PP : Prairie permanente

Dernière modification du périmètre : 16/ 03/ 2021



RECAPITULATIF DES PARCELLES DE PERI METRE

Sur la commune : **CONTRE**

Périmètre d'épandage : **3 SAS SAE 80**

Produit d'épandage : **Digestat liquide**

Unité de production : **3 SAS SAE 80**

Aptitudes globales

Exploitat	Parcell	Statut de la parcell	Cha	Lieu-dit	Oc	Lambert 93		Comm	Référéncadastra	Points de suivi	Surface mise à dispo.	Zv *	Surface épandabl (ha)	Surface sous contr.	Surface sans contr.	Surface exclue (ha)	Motifs sous contrain	Motifs d'exclusion	Date d'entr	Comment	
						X	Y														
Total :											3,20		3,20	3,20	0,00	0,00					
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	635051,2	6962517,	CONTR E			0,18		0,18	0,18	0,00	0,00			16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	635950,3	6963524,	CONTR E			1,44		1,44	1,44	0,00	0,00			16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	635197,7	6962433,	CONTR E			1,58		1,58	1,58	0,00	0,00			16/03/2021		
Total :											3,20		3,20	3,20	0,00	0,00					

* ZV : Zone vulnérable

TL : Terre labourable - PP : Prairie permanente

Dernière modification du périmètre : **16/ 03/ 2021**



RECAPITULATIF DES PARCELLES DE PERI METRE

Sur la commune : COURCELLES-SOUS-MOYENCOURT

Périmètre d'épandage : 3 SAS SAE 80

Produit d'épandage : Digestat liquide

Unité de production : 3 SAS SAE 80

Aptitudes globales

Exploitant	Parcelle	Statut de la parcelle	Cha	Lieu-dit	Oc	Lambert 93		Comm	Référéncadastra	Points de suivi	Surface mise à dispo.	Zv *	Surface épandabl (ha)	Surface sous contr.	Surface sans contr.	Surface exclue (ha)	Motifs sous contrain	Motifs d'exclusion	Date d'entr	Comment	
						X	Y														
Total :											8,34		8,34	8,34	0,00	0,00					
0 LAURENT DUNEUFGE	Ilot 48	EN COURS D'ETUDE			TL	632203,6	6968418,	COURCELLES-SOUS-MOYENCOURT			3,39		3,39	3,39	0,00	0,00			16/03/2021		
0 VINCENT COZETTE	Ilot 9	EN COURS D'ETUDE			TL	630473,9	6968241,	COURCELLES-SOUS-MOYENCOURT			4,95		4,95	4,95	0,00	0,00			16/03/2021		
Total :											8,34		8,34	8,34	0,00	0,00					

* ZV : Zone vulnérable

TL : Terre labourable - PP : Prairie permanente

Dernière modification du périmètre : 16/ 03/ 2021



RECAPITULATIF DES PARCELLES DE PERI METRE

Sur la commune : CREUSE

Périmètre d'épandage : 3 SAS SAE 80

Unité de production : 3 SAS SAE 80

Produit d'épandage : Digestat liquide

Aptitudes globales

Exploitant	Parcelle	Statut de la parcelle	Cha	Lieu-dit	Oc	Lambert 93		Comm	Référéncadastra	Points de suivi	Surface mise à dispo.	Zv*	Surface épandabl (ha)	Surface sous contr.	Surface sans contr.	Surface exclue (ha)	Motifs sous contrain	Motifs d'exclusion	Date d'entr	Comment	
						X	Y														
Total :											19,21		19,21	19,21	0,00	0,00					
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	639138,1	6970149,	CREUS E			0,08		0,08	0,08	0,00	0,00			16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	639014,8	6971308,	CREUS E			0,11		0,11	0,11	0,00	0,00			16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	639180,1	6970112,	CREUS E			0,21		0,21	0,21	0,00	0,00			16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	639028,4	6971318,	CREUS E			0,30		0,30	0,30	0,00	0,00			16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	640268,5	6971702,	CREUS E			0,64		0,64	0,64	0,00	0,00			16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	639758,4	6971135,	CREUS E			0,98		0,98	0,98	0,00	0,00			16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	639232,2	6970141,	CREUS E			1,27		1,27	1,27	0,00	0,00			16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	639120,8	6971066,	CREUS E			2,00		2,00	2,00	0,00	0,00			16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	638996,2	6971364,	CREUS E			2,55		2,55	2,55	0,00	0,00			16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	640864,4	6971571,	CREUS E			10,04		10,04	10,04	0,00	0,00			16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	639944,3	6971906,	CREUS E			1,03		1,03	1,03	0,00	0,00	Périmètres de captage		16/03/2021		
Total :											19,21		19,21	19,21	0,00	0,00					

Exploitat	Parcell	Statut de la parcell	Cha	Lieu-dit	Oc	Lambert 93		Comm	Référéncadastra	Points de suivi	Surface mise à dispo.	Zv*	Surface épandabl (ha)	Surface sous contr.	Surface sans contr.	Surface exclue (ha)	Motifs sous contrain	Motifs d'exclusion	Date d'entr	Comment	
						X	Y														
Total :											19,21		19,21	19,21	0,00	0,00					

* ZV : Zone vulnérable

TL : Terre labourable - PP : Prairie permanente

Dernière modification du périmètre : 16/ 03/ 2021



RECAPITULATIF DES PARCELLES DE PERI METRE

Sur la commune : CROIXRAULT

Périmètre d'épandage : 3 SAS SAE 80

Produit d'épandage : Digestat liquide

Unité de production : 3 SAS SAE 80

Aptitudes globales

Exploitat	Parcell	Statut de la parcell	Cha	Lieu-dit	Oc	Lambert 93 X Y		Comm	Référen cadastra	Points de suivi	Surface mise à dispo.	Zv *	Surface épandabl (ha)	Surface sous contr.	Surface sans contr.	Surface exclue (ha)	Motifs sous contrain	Motifs d'exclusion	Date d'entr	Comment	
Total :											4,70		4,70	4,70	0,00	0,00					
0 VINCENT COZETTE	Ilot 10	EN COURS D'ETUDE			TL	627802,0	6965197,	CROIX RAULT			2,20		2,20	2,20	0,00	0,00			16/03/2021		
0 VINCENT COZETTE	Ilot 11	EN COURS D'ETUDE			TL	627980,5	6965374,	CROIX RAULT			2,50		2,50	2,50	0,00	0,00			16/03/2021		
Total :											4,70		4,70	4,70	0,00	0,00					

* ZV : Zone vulnérable

TL : Terre labourable - PP : Prairie permanente

Dernière modification du périmètre : 16/ 03/ 2021



RECAPITULATIF DES PARCELLES DE PERI METRE

Sur la commune : DOMMARTIN

Périmètre d'épandage : 3 SAS SAE 80

Produit d'épandage : Digestat liquide

Unité de production : 3 SAS SAE 80

Aptitudes globales

Exploitat	Parcell	Statut de la parcelle	Cha	Lieu-dit	Oc	Lambert 93 X Y		Comm	Référen cadastra	Points de suivi	Surface mise à dispo.	Zv *	Surface épandabl (ha)	Surface sous contr.	Surface sans contr.	Surface exclue (ha)	Motifs sous contrain	Motifs d'exclusion	Date d'entr	Comment	
Total :											14,03		14,03	14,03	0,00	0,00					
0 SCEA DES HAUTS DE VERS	Ilot 20	EN COURS D'ETUDE			TL	657633,3	6965499,	DOMMARTIN			5,20		5,20	5,20	0,00	0,00			16/03/2021		
0 SCEA DES HAUTS DE VERS	Ilot 27	EN COURS D'ETUDE			TL	657882,9	6965079,	DOMMARTIN			8,83		8,83	8,83	0,00	0,00			16/03/2021		
Total :											14,03		14,03	14,03	0,00	0,00					

* ZV : Zone vulnérable

TL : Terre labourable - PP : Prairie permanente

Dernière modification du périmètre : 16/ 03/ 2021



RECAPITULATIF DES PARCELLES DE PERI METRE

Sur la commune : FLUY

Périmètre d'épandage : 3 SAS SAE 80

Produit d'épandage : Digestat liquide

Unité de production : 3 SAS SAE 80

Aptitudes globales

Exploitant	Parcelle	Statut de la parcelle	Cha	Lieu-dit	Oc	Lambert 93		Comm	Référéncadastra	Points de suivi	Surface mise à dispo.	Zv *	Surface épandabl (ha)	Surface sous contr.	Surface sans contr.	Surface exclue (ha)	Motifs sous contrain	Motifs d'exclusion	Date d'entr	Comment	
						X	Y														
Total :											115,01		111,68	111,68	0,00	3,33					
0 EARL DES QUATRE CLOCHERS	Ilot 4	EN COURS D'ETUDE			TL	634364,9	6973579,	FLUY			0,83		0,83	0,83	0,00	0,00			16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	634751,5	6973695,	FLUY			0,34		0,32	0,32	0,00	0,02		Isolement de tiers	16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	635062,8	6974181,	FLUY			2,02		1,68	1,68	0,00	0,34		Isolement de tiers	16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	635066,9	6974310,	FLUY			4,31		3,93	3,93	0,00	0,38		Isolement de tiers	16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	634292,6	6972603,	FLUY			5,62		5,62	5,62	0,00	0,00			16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	634834,0	6972890,	FLUY			6,98		6,98	6,98	0,00	0,00			16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	633849,8	6973206,	FLUY			13,61		13,61	13,61	0,00	0,00			16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	634630,7	6974321,	FLUY			25,25		25,18	25,18	0,00	0,07		Isolement de tiers	16/03/2021		
0 LAURENT DUNEUFGE	Ilot 46	EN COURS D'ETUDE			TL	632739,9	6973674,	FLUY			4,64		4,64	4,64	0,00	0,00			16/03/2021		
0 TEN ALEXIS	Ilot 2	EN COURS D'ETUDE			TL	635512,7	6973488,	FLUY			19,66		19,12	19,12	0,00	0,54		Isolement de tiers	16/03/2021		
0 TEN ALEXIS	Ilot 3	EN COURS D'ETUDE			TL	633687,8	6973404,	FLUY			0,74		0,74	0,74	0,00	0,00			16/03/2021		

Exploitat	Parcell	Statut de la parcell	Cha	Lieu-dit	Oc	Lambert 93		Comm	Référéncadastra	Points de suivi	Surface mise à dispo.	Zv*	Surface épandabl (ha)	Surface sous contr.	Surface sans contr.	Surface exclue (ha)	Motifs sous contrain	Motifs d'exclusion	Date d'entr	Comment	
						X	Y														
Total :											115,01		111,68	111,68	0,00	3,33					
0 TEN ALEXIS	Ilot 4	EN COURS D'ETUDE			TL	635250,8	6973588,	FLUY			3,72		2,94	2,94	0,00	0,78		Isolement de tiers	16/03/2021		
0 TEN ALEXIS	Ilot 6	EN COURS D'ETUDE			TL	634992,2	6974083,	FLUY			1,03		0,54	0,54	0,00	0,49		Isolement de tiers	16/03/2021		
0 VINCENT GILBERT DUVAL	12	EN COURS D'ETUDE			TL	634287,3	6974799,	FLUY			9,50		9,50	9,50	0,00	0,00			12/03/2021		
0 VINCENT GILBERT DUVAL	13	EN COURS D'ETUDE			TL	634286,6	6974691,	FLUY			9,41		9,41	9,41	0,00	0,00			12/03/2021		
0 VINCENT GILBERT DUVAL	5	EN COURS D'ETUDE			TL	634722,3	6973897,	FLUY			2,10		1,39	1,39	0,00	0,71		Isolement de tiers	12/03/2021		
0 VINCENT GILBERT DUVAL	8	EN COURS D'ETUDE			TL	633484,1	6973005,	FLUY			1,31		1,31	1,31	0,00	0,00			12/03/2021		
0 VINCENT GILBERT DUVAL	9	EN COURS D'ETUDE			TL	633504,2	6973102,	FLUY			3,94		3,94	3,94	0,00	0,00			12/03/2021		
Total :											115,01		111,68	111,68	0,00	3,33					

* ZV : Zone vulnérable

TL : Terre labourable - PP : Prairie permanente

Dernière modification du périmètre : 16/ 03/ 2021



RECAPITULATIF DES PARCELLES DE PERI METRE

Sur la commune : FRÉMONTIERS

Périmètre d'épandage : 3 SAS SAE 80

Produit d'épandage : Digestat liquide

Unité de production : 3 SAS SAE 80

Aptitudes globales

Exploitant	Parcelle	Statut de la parcelle	Cha	Lieu-dit	Oc	Lambert 93		Comm	Référéncadastra	Points de suivi	Surface mise à dispo.	Zv*	Surface épandabl (ha)	Surface sous contr.	Surface sans contr.	Surface exclue (ha)	Motifs sous contrain	Motifs d'exclusion	Date d'entr	Comment	
						X	Y														
Total :											12,84		12,84	12,84	0,00	0,00					
0 EARL DES QUATRE CLOCHERS	Ilot 9	EN COURS D'ETUDE			TL	636294,6	6966151,	FRÉMONTIERS			6,13		6,13	6,13	0,00	0,00			16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	634355,1	6963839,	FRÉMONTIERS			0,05		0,05	0,05	0,00	0,00			16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	633375,9	6963136,	FRÉMONTIERS			1,51		1,51	1,51	0,00	0,00			16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	634558,7	6964532,	FRÉMONTIERS			2,43		2,43	2,43	0,00	0,00			16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	634415,1	6964211,	FRÉMONTIERS			2,72		2,72	2,72	0,00	0,00			16/03/2021		
Total :											12,84		12,84	12,84	0,00	0,00					

* ZV : Zone vulnérable

TL : Terre labourable - PP : Prairie permanente

Dernière modification du périmètre : 16/ 03/ 2021



RECAPITULATIF DES PARCELLES DE PERI METRE

Sur la commune : FRESNOY-AU-VAL

Périmètre d'épandage : 3 SAS SAE 80

Unité de production : 3 SAS SAE 80

Produit d'épandage : Digestat liquide

Aptitudes globales

Exploitant	Parcelle	Statut de la parcelle	Cha	Lieu-dit	Oc	Lambert 93		Comm	Référéncadastra	Points de suivi	Surface mise à dispo.	Zv*	Surface épandabl (ha)	Surface sous contr.	Surface sans contr.	Surface exclue (ha)	Motifs sous contrain	Motifs d'exclusion	Date d'entr	Comment	
						X	Y														
Total :											66,52		63,77	63,77	0,00	2,75					
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	631576,2	6970926,	FRESN OY-AU-VAL			0,91		0,85	0,85	0,00	0,06		Isolement de tiers	16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	631448,2	6970785,	FRESN OY-AU-VAL			1,42		0,01	0,01	0,00	1,41		Périmètres de captage	16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	630729,7	6970418,	FRESN OY-AU-VAL			1,56		1,56	1,56	0,00	0,00			16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	632623,6	6971213,	FRESN OY-AU-VAL			2,20		2,20	2,20	0,00	0,00			16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	631344,1	6970577,	FRESN OY-AU-VAL			2,55		1,27	1,27	0,00	1,28		Périmètres de captage	16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	630523,6	6970364,	FRESN OY-AU-VAL			4,63		4,63	4,63	0,00	0,00			16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	630859,3	6970478,	FRESN OY-AU-VAL			6,35		6,35	6,35	0,00	0,00			16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	630857,1	6970127,	FRESN OY-AU-VAL			7,17		7,17	7,17	0,00	0,00			16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	632512,1	6972120,	FRESN OY-AU-VAL			24,57		24,57	24,57	0,00	0,00			16/03/2021		
0 RUDY ELIN JOLY	Ilot 3	EN COURS D'ETUDE			TL	632274,1	6972153,	FRESN OY-AU-VAL			2,41		2,41	2,41	0,00	0,00			16/03/2021		
0 RUDY ELIN JOLY	Ilot 30	EN COURS D'ETUDE			TL	632730,2	6971868,	FRESN OY-AU-VAL			2,20		2,20	2,20	0,00	0,00			16/03/2021		

Exploitat	Parcell	Statut de la parcell	Cha	Lieu-dit	Oc	Lambert 93		Comm	Référéncadastra	Points de suivi	Surface mise à dispo.	Zv*	Surface épandabl (ha)	Surface sous contr.	Surface sans contr.	Surface exclue (ha)	Motifs sous contrain	Motifs d'exclusion	Date d'entr	Comment	
						X	Y														
Total :											66,52		63,77	63,77	0,00	2,75					
0 VINCENT COZETTE	Ilot 8	EN COURS D'ETUDE			TL	632887,2	6970878,	FRESN OY-AU-VAL			10,55		10,55	10,55	0,00	0,00			16/03/2021		
Total :											66,52		63,77	63,77	0,00	2,75					

* ZV : Zone vulnérable

TL : Terre labourable - PP : Prairie permanente

Dernière modification du périmètre : 16/ 03/ 2021



RECAPITULATIF DES PARCELLES DE PERIMETRE

Sur la commune : GUIGNEMICOURT

Périmètre d'épandage : 3 SAS SAE 80

Produit d'épandage : Digestat liquide

Unité de production : 3 SAS SAE 80

Aptitudes globales

Exploitant	Parcelle	Statut de la parcelle	Cha	Lieu-dit	Oc	Lambert 93 X Y		Comm	Référence cadastrale	Points de suivi	Surface mise à dispo.	Zv *	Surface épandable (ha)	Surface sous contr.	Surface sans contr.	Surface exclue (ha)	Motifs sous contrain	Motifs d'exclusion	Date d'entr	Comment	
Total :											18,11		18,11	18,11	0,00	0,00					
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	639010,8	6974844,	GUIGNEMICOURT			5,69		5,69	5,69	0,00	0,00			16/03/2021		
0 VINCENT GILBERT DUVAL	3	EN COURS D'ETUDE			TL	640494,2	6975303,	GUIGNEMICOURT			6,15		6,15	6,15	0,00	0,00			12/03/2021		
0 VINCENT GILBERT DUVAL	6	EN COURS D'ETUDE			TL	640444,7	6975441,	GUIGNEMICOURT			6,27		6,27	6,27	0,00	0,00			12/03/2021		
Total :											18,11		18,11	18,11	0,00	0,00					

* ZV : Zone vulnérable

TL : Terre labourable - PP : Prairie permanente

Dernière modification du périmètre : 16/ 03/ 2021



RECAPITULATIF DES PARCELLES DE PERI METRE

Sur la commune : HÉBÉCOURT

Périmètre d'épandage : 3 SAS SAE 80

Produit d'épandage : Digestat liquide

Unité de production : 3 SAS SAE 80

Aptitudes globales

Exploitant	Parcelle	Statut de la parcelle	Cha	Lieu-dit	Oc	Lambert 93		Comm	Référéncadastra	Points de suivi	Surface mise à dispo.	Zv *	Surface épandabl (ha)	Surface sous contr.	Surface sans contr.	Surface exclue (ha)	Motifs sous contrain	Motifs d'exclusion	Date d'entr	Comment	
						X	Y														
Total :											7,24		7,24	7,24	0,00	0,00					
0 SCEA DES HAUTS DE VERS	Ilot 19	EN COURS D'ETUDE			TL	646139,8	6970378,	HÉBÉCOURT			0,38		0,38	0,38	0,00	0,00			16/03/2021		
0 SCEA DES HAUTS DE VERS	Ilot 42	EN COURS D'ETUDE			TL	647035,2	6968526,	HÉBÉCOURT			0,42		0,42	0,42	0,00	0,00			16/03/2021		
0 SCEA DES HAUTS DE VERS	Ilot 44	EN COURS D'ETUDE			TL	646403,3	6967716,	HÉBÉCOURT			0,34		0,34	0,34	0,00	0,00			16/03/2021		
0 SCEA DES HAUTS DE VERS	Ilot 47	EN COURS D'ETUDE			TL	646358,3	6967619,	HÉBÉCOURT			6,10		6,10	6,10	0,00	0,00			16/03/2021		
Total :											7,24		7,24	7,24	0,00	0,00					

* ZV : Zone vulnérable

TL : Terre labourable - PP : Prairie permanente

Dernière modification du périmètre : 16/ 03/ 2021



RECAPITULATIF DES PARCELLES DE PERI METRE

Sur la commune : NAMPS-MAISNIL

Périmètre d'épandage : 3 SAS SAE 80

Unité de production : 3 SAS SAE 80

Produit d'épandage : Digestat liquide

Aptitudes globales

Exploitant	Parcelle	Statut de la parcelle	Cha	Lieu-dit	Oc	Lambert 93		Comm	Référéncadastra	Points de suivi	Surface	Zv*	Surface	Surface	Surface	Surface	Motifs sous contrain	Motifs d'exclusion	Date d'entr	Comment	
						mise à dispo.	épanadabl (ha)				sous contr.		sans contr.	exclue (ha)							
Total :											276,85		250,87	250,87	0,00	25,98					
0 EARL DES QUATRE CLOCHERS	Ilot 10	EN COURS D'ETUDE			TL	638580,1	6968619,	NAMPS -MAISNIL			20,48		20,48	20,48	0,00	0,00	Périmètres de captage		16/03/2021		
0 EARL DES QUATRE CLOCHERS	Ilot 100	EN COURS D'ETUDE			TL	638558,7	6969148,	NAMPS -MAISNIL			1,34		1,34	1,34	0,00	0,00			16/03/2021		
0 EARL DES QUATRE CLOCHERS	Ilot 11	EN COURS D'ETUDE			TL	638098,2	6969804,	NAMPS -MAISNIL			10,51		10,51	10,51	0,00	0,00			16/03/2021		
0 EARL DES QUATRE CLOCHERS	Ilot 12	EN COURS D'ETUDE			TL	637721,8	6969831,	NAMPS -MAISNIL			8,82		8,82	8,82	0,00	0,00			16/03/2021		
0 EARL DES QUATRE CLOCHERS	Ilot 13	EN COURS D'ETUDE			TL	639108,1	6967667,	NAMPS -MAISNIL			13,90		13,90	13,90	0,00	0,00			16/03/2021		
0 EARL DES QUATRE CLOCHERS	Ilot 14	EN COURS D'ETUDE			TL	638095,1	6966542,	NAMPS -MAISNIL			6,38		6,38	6,38	0,00	0,00			16/03/2021		
0 EARL DES QUATRE CLOCHERS	Ilot 15	EN COURS D'ETUDE			TL	639189,6	6969276,	NAMPS -MAISNIL			11,19		11,19	11,19	0,00	0,00			16/03/2021		
0 EARL DES QUATRE CLOCHERS	Ilot 16	EN COURS D'ETUDE			TL	638257,2	6967175,	NAMPS -MAISNIL			3,72		3,09	3,09	0,00	0,63		Isolement de tiers	16/03/2021		
0 EARL DES QUATRE CLOCHERS	Ilot 17	EN COURS D'ETUDE			TL	637562,1	6968565,	NAMPS -MAISNIL			3,92		3,82	3,82	0,00	0,10		Isolement de tiers	16/03/2021		

Exploitat	Parcell	Statut de la parcell	Cha	Lieu-dit	Oc	Lambert 93		Comm	Référen cadastra	Points de suivi	Surface	Zv*	Surface	Surface	Surface	Surface	Motifs sous contrain	Motifs d'exclusion	Date d'entr	Comment	
						mise à dispo.	épanabl (ha)				sous contr.		sans contr.	exclue (ha)	X	Y					
Total :											276,85		250,87	250,87	0,00	25,98					
0 EARL DES QUATRE CLOCHERS	Ilot 18	EN COURS D'ETUDE			TL	639175,9	6968329,	NAMPS -MAISNIL			3,74		3,74	3,74	0,00	0,00			16/03/2021		
0 EARL DES QUATRE CLOCHERS	Ilot 19	EN COURS D'ETUDE			TL	638558,4	6967162,	NAMPS -MAISNIL			3,29		3,28	3,28	0,00	0,01		Isolement de tiers	16/03/2021		
0 EARL DES QUATRE CLOCHERS	Ilot 20	EN COURS D'ETUDE			TL	637379,3	6967035,	NAMPS -MAISNIL			4,34		4,34	4,34	0,00	0,00			16/03/2021		
0 EARL DES QUATRE CLOCHERS	Ilot 21	EN COURS D'ETUDE			TL	637383,9	6966678,	NAMPS -MAISNIL			2,69		2,69	2,69	0,00	0,00			16/03/2021		
0 EARL DES QUATRE CLOCHERS	Ilot 23	EN COURS D'ETUDE			TL	639030,8	6968981,	NAMPS -MAISNIL			4,56		4,56	4,56	0,00	0,00			16/03/2021		
0 EARL DES QUATRE CLOCHERS	Ilot 24	EN COURS D'ETUDE			TL	637727,9	6966831,	NAMPS -MAISNIL			2,23		2,23	2,23	0,00	0,00			16/03/2021		
0 EARL DES QUATRE CLOCHERS	Ilot 25	EN COURS D'ETUDE			TL	635440,8	6969091,	NAMPS -MAISNIL			2,24		2,24	2,24	0,00	0,00			16/03/2021		
0 EARL DES QUATRE CLOCHERS	Ilot 26	EN COURS D'ETUDE			TL	638307,5	6969033,	NAMPS -MAISNIL			2,28		2,28	2,28	0,00	0,00			16/03/2021		
0 EARL DES QUATRE CLOCHERS	Ilot 27	EN COURS D'ETUDE			TL	638098,1	6968895,	NAMPS -MAISNIL			1,98		1,95	1,95	0,00	0,03		Isolement de tiers	16/03/2021		
0 EARL DES QUATRE CLOCHERS	Ilot 28	EN COURS D'ETUDE			TL	638337,9	6967042,	NAMPS -MAISNIL			1,98		1,96	1,96	0,00	0,02		Isolement de tiers	16/03/2021		
0 EARL DES QUATRE CLOCHERS	Ilot 29	EN COURS D'ETUDE			TL	638123,1	6968393,	NAMPS -MAISNIL			1,93		0,00	0,00	0,00	1,93		Isolement de tiers, Périmètres de captage	16/03/2021		

Exploitat	Parcell	Statut de la parcell	Cha	Lieu-dit	Oc	Lambert 93		Comm	Référen cadastra	Points de suivi	Surface mise à dispo.	Zv*	Surface épandabl (ha)	Surface sous contr.	Surface sans contr.	Surface exclue (ha)	Motifs sous contrain	Motifs d'exclusion	Date d'entr	Comment	
						X	Y														
Total :											276,85		250,87	250,87	0,00	25,98					
0 EARL DES QUATRE CLOCHERS	Ilot 30	EN COURS D'ETUDE			TL	639329,0	6967310,	NAMPS -MAISNIL			5,39		5,39	5,39	0,00	0,00			16/03/2021		
0 EARL DES QUATRE CLOCHERS	Ilot 33	EN COURS D'ETUDE			TL	638569,4	6967899,	NAMPS -MAISNIL			2,36		2,36	2,36	0,00	0,00			16/03/2021		
0 EARL DES QUATRE CLOCHERS	Ilot 34	EN COURS D'ETUDE			TL	637628,3	6968698,	NAMPS -MAISNIL			2,70		2,50	2,50	0,00	0,20		Isolement de tiers	16/03/2021		
0 EARL DES QUATRE CLOCHERS	Ilot 35	EN COURS D'ETUDE			TL	638600,5	6969233,	NAMPS -MAISNIL			1,19		1,19	1,19	0,00	0,00			16/03/2021		
0 EARL DES QUATRE CLOCHERS	Ilot 37	EN COURS D'ETUDE			TL	635690,5	6969108,	NAMPS -MAISNIL			1,04		1,04	1,04	0,00	0,00			16/03/2021		
0 EARL DES QUATRE CLOCHERS	Ilot 38	EN COURS D'ETUDE			TL	638939,1	6967554,	NAMPS -MAISNIL			1,09		1,09	1,09	0,00	0,00			16/03/2021		
0 EARL DES QUATRE CLOCHERS	Ilot 39	EN COURS D'ETUDE			TL	638537,5	6967394,	NAMPS -MAISNIL			0,38		0,37	0,37	0,00	0,01		Isolement de tiers	16/03/2021		
0 EARL DES QUATRE CLOCHERS	Ilot 40	EN COURS D'ETUDE			TL	638858,8	6967111,	NAMPS -MAISNIL			0,30		0,30	0,30	0,00	0,00			16/03/2021		
0 EARL DES QUATRE CLOCHERS	Ilot 41	EN COURS D'ETUDE			TL	635625,7	6966400,	NAMPS -MAISNIL			0,18		0,07	0,07	0,00	0,11		Isolement de tiers	16/03/2021		
0 EARL DES QUATRE CLOCHERS	Ilot 59	EN COURS D'ETUDE			TL	638609,9	6968241,	NAMPS -MAISNIL			5,94		5,94	5,94	0,00	0,00	Périmètres de captage		16/03/2021		
0 EARL DES QUATRE CLOCHERS	Ilot 60	EN COURS D'ETUDE			TL	638011,6	6967781,	NAMPS -MAISNIL			6,22		5,26	5,26	0,00	0,96	Périmètres de captage	Isolement de tiers, Périmètres de captage	16/03/2021		

Exploitat	Parcell	Statut de la parcell	Cha	Lieu-dit	Oc	Lambert 93		Comm	Référéncadastra	Points de suivi	Surface mise à dispo.	Zv*	Surface épandabl (ha)	Surface sous contr.	Surface sans contr.	Surface exclue (ha)	Motifs sous contrain	Motifs d'exclusion	Date d'entr	Comment
						X	Y													
Total :											276,85	250,87	250,87	0,00	25,98					
0 EARL DES QUATRE CLOCHERS	Ilot 61	EN COURS D'ETUDE			TL	637096,6	6968216,	NAMPS -MAISNIL			7,26		7,26	7,26	0,00	0,00			16/03/2021	
0 EARL DES QUATRE CLOCHERS	Ilot 63	EN COURS D'ETUDE			TL	638052,3	6966339,	NAMPS -MAISNIL			1,20		1,20	1,20	0,00	0,00			16/03/2021	
0 EARL JANSSEUN	Ilot 30	EN COURS D'ETUDE			TL	634256,2	6966862,	NAMPS -MAISNIL			1,40		1,40	1,40	0,00	0,00			16/03/2021	
0 EARL JANSSEUN	Ilot 31	EN COURS D'ETUDE			TL	634752,7	6966373,	NAMPS -MAISNIL			0,62		0,62	0,62	0,00	0,00			16/03/2021	
0 EARL JANSSEUN	Ilot 33	EN COURS D'ETUDE			TL	634487,4	6967418,	NAMPS -MAISNIL			1,45		0,99	0,99	0,00	0,46	Périmètres de captage	Périmètres de captage	16/03/2021	
0 LAURENT DUNEUFGE	Ilot 10	EN COURS D'ETUDE			TL	635223,1	6967694,	NAMPS -MAISNIL			1,68		1,32	1,32	0,00	0,36		Isolement de tiers	16/03/2021	
0 LAURENT DUNEUFGE	Ilot 11	EN COURS D'ETUDE			TL	634928,7	6967942,	NAMPS -MAISNIL			0,77		0,77	0,77	0,00	0,00			16/03/2021	
0 LAURENT DUNEUFGE	Ilot 12	EN COURS D'ETUDE			TL	634962,0	6967529,	NAMPS -MAISNIL			5,02		5,02	5,02	0,00	0,00			16/03/2021	
0 LAURENT DUNEUFGE	Ilot 13	EN COURS D'ETUDE			TL	634562,9	6967583,	NAMPS -MAISNIL			0,95		0,00	0,00	0,00	0,95		Périmètres de captage	16/03/2021	
0 LAURENT DUNEUFGE	Ilot 14	EN COURS D'ETUDE			TL	635188,6	6967397,	NAMPS -MAISNIL			2,72		2,72	2,72	0,00	0,00			16/03/2021	
0 LAURENT DUNEUFGE	Ilot 15	EN COURS D'ETUDE			TL	634014,5	6967810,	NAMPS -MAISNIL			4,15		0,00	0,00	0,00	4,15		Isolement de points d'eau, Périmètres de captage	16/03/2021	
0 LAURENT DUNEUFGE	Ilot 16	EN COURS D'ETUDE			TL	633955,6	6967492,	NAMPS -MAISNIL			2,43		0,00	0,00	0,00	2,43		Périmètres de captage	16/03/2021	

Exploitant	Parcell	Statut de la parcell	Cha	Lieu-dit	Oc	Lambert 93		Comm	Référen cadastra	Points de suivi	Surface mise à dispo.	Zv*	Surface épandabl (ha)	Surface sous contr.	Surface sans contr.	Surface exclue (ha)	Motifs sous contrain	Motifs d'exclusion	Date d'entr	Comment	
						X	Y														
Total :											276,85		250,87	250,87	0,00	25,98					
0 LAURENT DUNEUFGE	Ilot 18	EN COURS D'ETUDE			TL	634057,2	6968124,	NAMPS -MAISNIL			6,25		6,14	6,14	0,00	0,11	Périmètres de captage	Périmètres de captage	16/03/2021		
0 LAURENT DUNEUFGE	Ilot 19	EN COURS D'ETUDE			TL	635209,2	6967025,	NAMPS -MAISNIL			0,25		0,25	0,25	0,00	0,00			16/03/2021		
0 LAURENT DUNEUFGE	Ilot 2	EN COURS D'ETUDE			TL	637012,2	6968318,	NAMPS -MAISNIL			0,33		0,33	0,33	0,00	0,00			16/03/2021		
0 LAURENT DUNEUFGE	Ilot 20	EN COURS D'ETUDE			TL	635088,6	6966884,	NAMPS -MAISNIL			1,82		1,82	1,82	0,00	0,00			16/03/2021		
0 LAURENT DUNEUFGE	Ilot 21	EN COURS D'ETUDE			TL	634901,0	6966276,	NAMPS -MAISNIL			5,37		5,37	5,37	0,00	0,00			16/03/2021		
0 LAURENT DUNEUFGE	Ilot 22	EN COURS D'ETUDE			TL	635302,1	6966566,	NAMPS -MAISNIL			2,98		2,98	2,98	0,00	0,00			16/03/2021		
0 LAURENT DUNEUFGE	Ilot 23	EN COURS D'ETUDE			TL	635558,4	6966553,	NAMPS -MAISNIL			1,52		1,35	1,35	0,00	0,17		Isolement de tiers	16/03/2021		
0 LAURENT DUNEUFGE	Ilot 24	EN COURS D'ETUDE			TL	634625,1	6967032,	NAMPS -MAISNIL			2,29		2,29	2,29	0,00	0,00			16/03/2021		
0 LAURENT DUNEUFGE	Ilot 25	EN COURS D'ETUDE			TL	634264,5	6966777,	NAMPS -MAISNIL			1,43		1,43	1,43	0,00	0,00			16/03/2021		
0 LAURENT DUNEUFGE	Ilot 26	EN COURS D'ETUDE			TL	635740,0	6969142,	NAMPS -MAISNIL			0,89		0,89	0,89	0,00	0,00			16/03/2021		
0 LAURENT DUNEUFGE	Ilot 29	EN COURS D'ETUDE			TL	636233,0	6969257,	NAMPS -MAISNIL			3,01		3,01	3,01	0,00	0,00			16/03/2021		

Exploitant	Parcell	Statut de la parcell	Cha	Lieu-dit	Oc	Lambert 93		Comm	Référéncadastra	Points de suivi	Surface mise à dispo.	Zv*	Surface épandbl (ha)	Surface sous contr.	Surface sans contr.	Surface exclue (ha)	Motifs sous contrain	Motifs d'exclusion	Date d'entr	Comment	
						X	Y														
Total :											276,85		250,87	250,87	0,00	25,98					
0 LAURENT DUNEUFGE	Ilot 3	EN COURS D'ETUDE			TL	636856,8	6968173,	NAMPS -MAISNIL			1,50		1,50	1,50	0,00	0,00			16/03/2021		
0 LAURENT DUNEUFGE	Ilot 32	EN COURS D'ETUDE			TL	635719,8	6968463,	NAMPS -MAISNIL			0,50		0,23	0,23	0,00	0,27	Isolement de tiers, Périmètres de captage	Isolement de tiers	16/03/2021		
0 LAURENT DUNEUFGE	Ilot 33	EN COURS D'ETUDE			TL	635838,3	6968184,	NAMPS -MAISNIL			0,95		0,95	0,95	0,00	0,00			16/03/2021		
0 LAURENT DUNEUFGE	Ilot 34	EN COURS D'ETUDE			TL	635532,3	6968438,	NAMPS -MAISNIL			1,38		0,03	0,03	0,00	1,35	Isolement de tiers, Périmètres de captage	Isolement de tiers, Périmètres de captage	16/03/2021		
0 LAURENT DUNEUFGE	Ilot 35	EN COURS D'ETUDE			TL	635512,0	6968531,	NAMPS -MAISNIL			1,50		0,57	0,57	0,00	0,93	Isolement de tiers, Périmètres de captage	Isolement de tiers, Périmètres de captage	16/03/2021		
0 LAURENT DUNEUFGE	Ilot 38	EN COURS D'ETUDE			TL	634782,9	6968660,	NAMPS -MAISNIL			7,80		7,80	7,80	0,00	0,00			16/03/2021		
0 LAURENT DUNEUFGE	Ilot 4	EN COURS D'ETUDE			TL	636812,6	6967544,	NAMPS -MAISNIL			2,42		2,42	2,42	0,00	0,00			16/03/2021		
0 LAURENT DUNEUFGE	Ilot 40	EN COURS D'ETUDE			TL	634702,3	6968416,	NAMPS -MAISNIL			20,48		20,48	20,48	0,00	0,00	Périmètres de captage		16/03/2021		
0 LAURENT DUNEUFGE	Ilot 41	EN COURS D'ETUDE			TL	635094,9	6968169,	NAMPS -MAISNIL			1,76		1,76	1,76	0,00	0,00	Périmètres de captage		16/03/2021		
0 LAURENT DUNEUFGE	Ilot 42	EN COURS D'ETUDE			TL	635384,0	6968229,	NAMPS -MAISNIL			1,54		1,54	1,54	0,00	0,00	Périmètres de captage		16/03/2021		
0 LAURENT DUNEUFGE	Ilot 43	EN COURS D'ETUDE			TL	633876,1	6967819,	NAMPS -MAISNIL			1,31		0,00	0,00	0,00	1,31		Périmètres de captage	16/03/2021		

Exploitant	Parcell	Statut de la parcell	Cha	Lieu-dit	Oc	Lambert 93		Comm	Référéncadastra	Points de suivi	Surface mise à dispo.	Zv*	Surface épanabl (ha)	Surface sous contr.	Surface sans contr.	Surface exclue (ha)	Motifs sous contrain	Motifs d'exclusion	Date d'entr	Comment	
						X	Y														
Total :											276,85		250,87	250,87	0,00	25,98					
0 LAURENT DUNEUFGE	Ilot 45	EN COURS D'ETUDE			TL	636683,8	6969353,	NAMPS -MAISN IL			4,40		4,40	4,40	0,00	0,00			16/03/2021		
0 LAURENT DUNEUFGE	Ilot 47	EN COURS D'ETUDE			TL	636792,3	6968904,	NAMPS -MAISN IL			2,17		2,17	2,17	0,00	0,00			16/03/2021		
0 LAURENT DUNEUFGE	Ilot 5	EN COURS D'ETUDE			TL	636003,6	6967771,	NAMPS -MAISN IL			1,87		1,87	1,87	0,00	0,00			16/03/2021		
0 LAURENT DUNEUFGE	Ilot 53	EN COURS D'ETUDE			TL	635758,7	6968858,	NAMPS -MAISN IL			0,39		0,09	0,09	0,00	0,30		Isolement de tiers	16/03/2021		
0 LAURENT DUNEUFGE	Ilot 56	EN COURS D'ETUDE			TL	636395,3	6969838,	NAMPS -MAISN IL			3,90		3,90	3,90	0,00	0,00			16/03/2021		
0 LAURENT DUNEUFGE	Ilot 57	EN COURS D'ETUDE			TL	636434,2	6967965,	NAMPS -MAISN IL			1,65		1,65	1,65	0,00	0,00			16/03/2021		
0 LAURENT DUNEUFGE	Ilot 58	EN COURS D'ETUDE			TL	636660,7	6967595,	NAMPS -MAISN IL			4,71		4,71	4,71	0,00	0,00			16/03/2021		
0 LAURENT DUNEUFGE	Ilot 6	EN COURS D'ETUDE			TL	635986,5	6967449,	NAMPS -MAISN IL			2,61		2,60	2,60	0,00	0,01		Isolement de tiers	16/03/2021		
0 LAURENT DUNEUFGE	Ilot 65	EN COURS D'ETUDE			TL	637381,0	6968230,	NAMPS -MAISN IL			1,45		1,45	1,45	0,00	0,00			16/03/2021		
0 LAURENT DUNEUFGE	Ilot 8	EN COURS D'ETUDE			TL	635503,8	6967277,	NAMPS -MAISN IL			0,14		0,00	0,00	0,00	0,14		Isolement de tiers	16/03/2021		
0 LAURENT DUNEUFGE	Ilot 9	EN COURS D'ETUDE			TL	635339,7	6967552,	NAMPS -MAISN IL			1,28		0,63	0,63	0,00	0,65		Isolement de tiers	16/03/2021		

Exploitant	Parcelle	Statut de la parcelle	Cha	Lieu-dit	Oc	Lambert 93		Comm	Référéncadastra	Points de suivi	Surface mise à dispo.	Zv*	Surface épandabl (ha)	Surface sous contr.	Surface sans contr.	Surface exclue (ha)	Motifs sous contrain	Motifs d'exclusion	Date d'entr	Comment	
						X	Y														
Total :											276,85		250,87	250,87	0,00	25,98					
0 RUDY ELIN JOLY	Ilot 31	EN COURS D'ETUDE			TL	633810,1	6967526,	NAMPS -MAISNIL			5,19		0,00	0,00	0,00	5,19		Périmètres de captage	16/03/2021		
0 RUDY ELIN JOLY	Ilot 32	EN COURS D'ETUDE			TL	634189,3	6967317,	NAMPS -MAISNIL			3,28		0,08	0,08	0,00	3,20	Périmètres de captage	Périmètres de captage	16/03/2021		
0 RUDY ELIN JOLY	Ilot 33	EN COURS D'ETUDE			TL	633955,1	6966786,	NAMPS -MAISNIL			0,81		0,81	0,81	0,00	0,00			16/03/2021		
0 RUDY ELIN JOLY	Ilot 34	EN COURS D'ETUDE			TL	633959,5	6966849,	NAMPS -MAISNIL			2,32		2,32	2,32	0,00	0,00			16/03/2021		
0 RUDY ELIN JOLY	Ilot 35	EN COURS D'ETUDE			TL	633977,5	6967079,	NAMPS -MAISNIL			5,44		5,44	5,44	0,00	0,00	Périmètres de captage		16/03/2021		
Total :											276,85		250,87	250,87	0,00	25,98					

* ZV : Zone vulnérable

TL : Terre labourable - PP : Prairie permanente

Dernière modification du périmètre : 16/ 03/ 2021



RECAPITULATIF DES PARCELLES DE PERI METRE

Sur la commune : Ô-DE-SELLE

Périmètre d'épandage : 3 SAS SAE 80

Produit d'épandage : Digestat liquide

Unité de production : 3 SAS SAE 80

Aptitudes globales

Exploitant	Parcelle	Statut de la parcelle	Cha	Lieu-dit	Oc	Lambert 93		Comm	Référéncadastra	Points de suivi	Surface mise à dispo.	Zv*	Surface épandabl (ha)	Surface sous contr.	Surface sans contr.	Surface exclue (ha)	Motifs sous contrain	Motifs d'exclusion	Date d'entr	Comment	
						X	Y														
Total :											19,55		18,72	18,72	0,00	0,83					
0 EARL DES QUATRE CLOCHERS	Ilot 48	EN COURS D'ETUDE			TL	639905,6	6966161,	Ô-DE-SELLE			6,75		6,75	6,75	0,00	0,00			16/03/2021		
0 EARL DES QUATRE CLOCHERS	Ilot 49	EN COURS D'ETUDE			TL	639859,4	6966633,	Ô-DE-SELLE			5,68		5,68	5,68	0,00	0,00			16/03/2021		
0 EARL DES QUATRE CLOCHERS	Ilot 50	EN COURS D'ETUDE			TL	641010,8	6966035,	Ô-DE-SELLE			0,59		0,55	0,55	0,00	0,04		Isolement de tiers	16/03/2021		
0 EARL DES QUATRE CLOCHERS	Ilot 52	EN COURS D'ETUDE			TL	641148,8	6965760,	Ô-DE-SELLE			2,87		2,08	2,08	0,00	0,79		Isolement de cours d'eau, Isolement de tiers	16/03/2021		
0 EARL DES QUATRE CLOCHERS	Ilot 56	EN COURS D'ETUDE			TL	639702,3	6966958,	Ô-DE-SELLE			3,66		3,66	3,66	0,00	0,00			16/03/2021		
Total :											19,55		18,72	18,72	0,00	0,83					

* ZV : Zone vulnérable

TL : Terre labourable - PP : Prairie permanente

Dernière modification du périmètre : 16/ 03/ 2021



RECAPITULATIF DES PARCELLES DE PERI METRE

Sur la commune : OISSY

Périmètre d'épandage : 3 SAS SAE 80

Produit d'épandage : Digestat liquide

Unité de production : 3 SAS SAE 80

Aptitudes globales

Exploitat	Parcell	Statut de la parcell	Cha	Lieu-dit	Oc	Lambert 93 X Y		Comm	Référen cadastra	Points de suivi	Surface mise à dispo.	Zv *	Surface épandabl (ha)	Surface sous contr.	Surface sans contr.	Surface exclue (ha)	Motifs sous contrain	Motifs d'exclusion	Date d'entr	Comment	
Total :											0,31		0,31	0,31	0,00	0,00					
0 VINCENT GILBERT DUVAL	1	EN COURS D'ETUDE			TL	633011,7	6977726,	OISSY			0,31		0,31	0,31	0,00	0,00			12/03/2021		
Total :											0,31		0,31	0,31	0,00	0,00					

* ZV : Zone vulnérable

TL : Terre labourable - PP : Prairie permanente

Dernière modification du périmètre : 16/ 03/ 2021



RECAPITULATIF DES PARCELLES DE PERI METRE

Sur la commune : PISSY

Périmètre d'épandage : 3 SAS SAE 80

Produit d'épandage : Digestat liquide

Unité de production : 3 SAS SAE 80

Aptitudes globales

Exploitant	Parcelle	Statut de la parcelle	Cha	Lieu-dit	Oc	Lambert 93		Comm	Référéncadastra	Points de suivi	Surface mise à dispo.	Zv *	Surface épandabl (ha)	Surface sous contr.	Surface sans contr.	Surface exclue (ha)	Motifs sous contrain	Motifs d'exclusion	Date d'entr	Comment	
						X	Y														
Total :											13,40		12,97	12,97	0,00	0,43					
0 EARL DES QUATRE CLOCHERS	Ilot 5	EN COURS D'ETUDE			TL	635654,2	6973926,	PISSY			2,04		1,61	1,61	0,00	0,43		Isolement de tiers	16/03/2021		
0 EARL DES QUATRE CLOCHERS	Ilot 6	EN COURS D'ETUDE			TL	635790,4	6973990,	PISSY			1,44		1,44	1,44	0,00	0,00			16/03/2021		
0 EARL DES QUATRE CLOCHERS	Ilot 7	EN COURS D'ETUDE			TL	636230,2	6974040,	PISSY			1,04		1,04	1,04	0,00	0,00			16/03/2021		
0 VINCENT GILBERT DUVAL	7	EN COURS D'ETUDE			TL	635965,9	6973485,	PISSY			8,88		8,88	8,88	0,00	0,00			12/03/2021		
Total :											13,40		12,97	12,97	0,00	0,43					

* ZV : Zone vulnérable

TL : Terre labourable - PP : Prairie permanente

Dernière modification du périmètre : 16/ 03/ 2021



RECAPITULATIF DES PARCELLES DE PERI METRE

Sur la commune : PLACHY-BUYON

Périmètre d'épandage : 3 SAS SAE 80

Produit d'épandage : Digestat liquide

Unité de production : 3 SAS SAE 80

Aptitudes globales

Exploitant	Parcelle	Statut de la parcelle	Cha	Lieu-dit	Oc	Lambert 93 X Y		Comm	Référen cadastra	Points de suivi	Surface mise à dispo.	Zv *	Surface épandabl (ha)	Surface sous contr.	Surface sans contr.	Surface exclue (ha)	Motifs sous contrain	Motifs d'exclusion	Date d'entr	Comment	
Total :											18,36		18,04	18,04	0,00	0,32					
0 EARL DES QUATRE CLOCHERS	Ilot 42	EN COURS D'ETUDE			TL	644227,4	6967381,1	PLACHY-BUYON			6,00		6,00	6,00	0,00	0,00			16/03/2021		
0 EARL DES QUATRE CLOCHERS	Ilot 43	EN COURS D'ETUDE			TL	643133,1	6969456,1	PLACHY-BUYON			4,27		4,27	4,27	0,00	0,00			16/03/2021		
0 EARL DES QUATRE CLOCHERS	Ilot 44	EN COURS D'ETUDE			TL	643598,5	6969485,1	PLACHY-BUYON			2,91		2,59	2,59	0,00	0,32		Isolement de cours d'eau, Isolement de points d'eau	16/03/2021		
0 SCEA DES HAUTS DE VERS	Ilot 48	EN COURS D'ETUDE			TL	646076,1	6968483,1	PLACHY-BUYON			5,18		5,18	5,18	0,00	0,00			16/03/2021		
Total :											18,36		18,04	18,04	0,00	0,32					

* ZV : Zone vulnérable

TL : Terre labourable - PP : Prairie permanente

Dernière modification du périmètre : 16/ 03/ 2021



RECAPITULATIF DES PARCELLES DE PERI METRE

Sur la commune : POIX-DE-PICARDIE

Périmètre d'épandage : 3 SAS SAE 80

Produit d'épandage : Digestat liquide

Unité de production : 3 SAS SAE 80

Aptitudes globales

Exploitat	Parcell	Statut de la parcell	Cha	Lieu-dit	Oc	Lambert 93 X Y		Comm	Référen cadastra	Points de suivi	Surface mise à dispo.	Zv *	Surface épandabl (ha)	Surface sous contr.	Surface sans contr.	Surface exclue (ha)	Motifs sous contrain	Motifs d'exclusion	Date d'entr	Comment	
Total :											6,21		6,21	6,21	0,00	0,00					
0 EARL DES QUATRE CLOCHERS	Ilot 46	EN COURS D'ETUDE			TL	626510,8	6962679,	POIX-DE-PICARDIE			5,63		5,63	5,63	0,00	0,00			16/03/2021		
0 EARL DES QUATRE CLOCHERS	Ilot 47	EN COURS D'ETUDE			TL	625681,9	6964752,	POIX-DE-PICARDIE			0,58		0,58	0,58	0,00	0,00			16/03/2021		
Total :											6,21		6,21	6,21	0,00	0,00					

* ZV : Zone vulnérable

TL : Terre labourable - PP : Prairie permanente

Dernière modification du périmètre : 16/ 03/ 2021



RECAPITULATIF DES PARCELLES DE PERIMETRE

Sur la commune : PONT-DE-METZ

Périmètre d'épandage : 3 SAS SAE 80

Unité de production : 3 SAS SAE 80

Produit d'épandage : Digestat liquide

Aptitudes globales

Exploitant	Parcelle	Statut de la parcelle	Cha	Lieu-dit	Oc	Lambert 93		Comm	Référéncadastra	Points de suivi	Surface mise à dispo.	Zv*	Surface épandabl (ha)	Surface sous contr.	Surface sans contr.	Surface exclue (ha)	Motifs sous contrain	Motifs d'exclusion	Date d'entr	Comment	
						X	Y														
Total :											48,41		47,10	47,10	0,00	1,31					
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 14	EN COURS D'ETUDE			TL	644991,2	6975725,	PONT- DE-ME TZ			4,01		2,70	2,70	0,00	1,31	Isolement de tiers, Pé rimètres de captage	Isolement de ti ers, Périmètres de captage	16/03/ 2021		
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 19	EN COURS D'ETUDE			TL	644056,9	6977166,	PONT- DE-ME TZ			5,87		5,87	5,87	0,00	0,00			16/03/ 2021		
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 20	EN COURS D'ETUDE			TL	644848,5	6976966,	PONT- DE-ME TZ			4,37		4,37	4,37	0,00	0,00			16/03/ 2021		
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 21	EN COURS D'ETUDE			TL	644113,8	6975992,	PONT- DE-ME TZ			11,14		11,14	11,14	0,00	0,00			16/03/ 2021		
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 25	EN COURS D'ETUDE			TL	644434,1	6976692,	PONT- DE-ME TZ			7,32		7,32	7,32	0,00	0,00			16/03/ 2021		
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 26	EN COURS D'ETUDE			TL	644005,1	6976558,	PONT- DE-ME TZ			11,10		11,10	11,10	0,00	0,00			16/03/ 2021		
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 33	EN COURS D'ETUDE			TL	644491,0	6977297,	PONT- DE-ME TZ			0,64		0,64	0,64	0,00	0,00			16/03/ 2021		
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 5	EN COURS D'ETUDE			TL	643806,5	6976891,	PONT- DE-ME TZ			3,96		3,96	3,96	0,00	0,00			16/03/ 2021		
Total :											48,41		47,10	47,10	0,00	1,31					

* ZV : Zone vulnérable

TL : Terre labourable - PP : Prairie permanente

Dernière modification du périmètre : 16/ 03/ 2021



RECAPITULATIF DES PARCELLES DE PERI METRE

Sur la commune : PROUZEL

Périmètre d'épandage : 3 SAS SAE 80

Produit d'épandage : Digestat liquide

Unité de production : 3 SAS SAE 80

Aptitudes globales

Exploitat	Parcell	Statut de la parcell	Cha	Lieu-dit	Oc	Lambert 93 X Y		Comm	Référen cadastra	Points de suivi	Surface mise à dispo.	Zv *	Surface épandabl (ha)	Surface sous contr.	Surface sans contr.	Surface exclue (ha)	Motifs sous contrain	Motifs d'exclusion	Date d'entr	Comment	
Total :											0,74		0,74	0,74	0,00	0,00					
0 EARL DES QUATRE CLOCHERS	Ilot 45	EN COURS D'ETUDE			TL	640000,7	6968125,	PROUZEL			0,74		0,74	0,74	0,00	0,00			16/03/2021		
Total :											0,74		0,74	0,74	0,00	0,00					

* ZV : Zone vulnérable

TL : Terre labourable - PP : Prairie permanente

Dernière modification du périmètre : 16/ 03/ 2021



RECAPITULATIF DES PARCELLES DE PERI METRE

Sur la commune : QUEVAUVILLERS

Périmètre d'épandage : 3 SAS SAE 80

Unité de production : 3 SAS SAE 80

Produit d'épandage : Digestat liquide

Aptitudes globales

Exploitant	Parcelle	Statut de la parcelle	Cha	Lieu-dit	Oc	Lambert 93		Comm	Référéncadastra	Points de suivi	Surface mise à dispo.	Zv *	Surface épandabl (ha)	Surface sous contr.	Surface sans contr.	Surface exclue (ha)	Motifs sous contrain	Motifs d'exclusion	Date d'entr	Comment	
						X	Y														
Total :											153,29		145,90	145,90	0,00	7,39					
0 EARL JANSSEUN	Ilot 1	EN COURS D'ETUDE			TL	634227,5	6970479,	QUEVAUVILLERS			5,25		5,20	5,20	0,00	0,05		Isolement de tiers	16/03/2021		
0 EARL JANSSEUN	Ilot 10	EN COURS D'ETUDE			TL	633609,0	6970281,	QUEVAUVILLERS			2,67		2,65	2,65	0,00	0,02		Isolement de tiers	16/03/2021		
0 EARL JANSSEUN	Ilot 11	EN COURS D'ETUDE			TL	633524,8	6969942,	QUEVAUVILLERS			12,55		10,16	10,16	0,00	2,39		Isolement de tiers	16/03/2021		
0 EARL JANSSEUN	Ilot 13	EN COURS D'ETUDE			TL	633470,7	6970668,	QUEVAUVILLERS			36,23		36,14	36,14	0,00	0,09		Isolement de tiers	16/03/2021		
0 EARL JANSSEUN	Ilot 14	EN COURS D'ETUDE			TL	633148,3	6971007,	QUEVAUVILLERS			5,05		5,05	5,05	0,00	0,00			16/03/2021		
0 EARL JANSSEUN	Ilot 2	EN COURS D'ETUDE			TL	633621,9	6969185,	QUEVAUVILLERS			1,02		0,64	0,64	0,00	0,38		Isolement de tiers	16/03/2021		
0 RUDY ELIN JOLY	Ilot 15	EN COURS D'ETUDE			TL	634168,1	6969501,	QUEVAUVILLERS			0,54		0,34	0,34	0,00	0,20		Isolement de tiers	16/03/2021		
0 RUDY ELIN JOLY	Ilot 18	EN COURS D'ETUDE			TL	633872,7	6970177,	QUEVAUVILLERS			0,70		0,30	0,30	0,00	0,40		Isolement de tiers	16/03/2021		
0 RUDY ELIN JOLY	Ilot 20	EN COURS D'ETUDE			TL	633091,3	6971128,	QUEVAUVILLERS			8,14		8,14	8,14	0,00	0,00			16/03/2021		
0 RUDY ELIN JOLY	Ilot 37	EN COURS D'ETUDE			TL	632204,9	6969308,	QUEVAUVILLERS			2,89		2,89	2,89	0,00	0,00			16/03/2021		
0 RUDY ELIN JOLY	Ilot 4	EN COURS D'ETUDE			TL	635031,6	6969962,	QUEVAUVILLERS			34,09		33,28	33,28	0,00	0,81		Isolement de tiers	16/03/2021		

Exploitat	Parcell	Statut de la parcell	Cha	Lieu-dit	Oc	Lambert 93		Comm	Référéncadastra	Points de suivi	Surface mise à dispo.	Zv*	Surface épandabl (ha)	Surface sous contr.	Surface sans contr.	Surface exclue (ha)	Motifs sous contrain	Motifs d'exclusion	Date d'entr	Comment	
						X	Y														
Total :											153,29		145,90	145,90	0,00	7,39					
0 RUDY ELIN JOLY	Ilot 6	EN COURS D'ETUDE			TL	634612,0	6970206,	QUEVAUVILLERS			0,59		0,02	0,02	0,00	0,57		Isolement de tiers	16/03/2021		
0 RUDY ELIN JOLY	Ilot 7	EN COURS D'ETUDE			TL	634580,7	6970275,	QUEVAUVILLERS			1,98		1,83	1,83	0,00	0,15		Isolement de tiers	16/03/2021		
0 VINCENT COZETTE	Ilot 1	EN COURS D'ETUDE			TL	633623,7	6968799,	QUEVAUVILLERS			28,92		28,92	28,92	0,00	0,00	Périmètres de captage		16/03/2021		
0 VINCENT COZETTE	Ilot 2	EN COURS D'ETUDE			TL	633314,8	6968966,	QUEVAUVILLERS			1,28		1,28	1,28	0,00	0,00			16/03/2021		
0 VINCENT COZETTE	Ilot 3	EN COURS D'ETUDE			TL	634051,8	6970198,	QUEVAUVILLERS			1,07		0,09	0,09	0,00	0,98		Isolement de tiers	16/03/2021		
0 VINCENT COZETTE	Ilot 4	EN COURS D'ETUDE			TL	634357,1	6970318,	QUEVAUVILLERS			8,54		7,19	7,19	0,00	1,35		Isolement de tiers	16/03/2021		
0 VINCENT COZETTE	Ilot 6	EN COURS D'ETUDE			TL	633888,1	6970464,	QUEVAUVILLERS			1,78		1,78	1,78	0,00	0,00			16/03/2021		
Total :											153,29		145,90	145,90	0,00	7,39					

* ZV : Zone vulnérable

TL : Terre labourable - PP : Prairie permanente

Dernière modification du périmètre : 16/ 03/ 2021



RECAPITULATIF DES PARCELLES DE PERI METRE

Sur la commune : REVELLES

Périmètre d'épandage : 3 SAS SAE 80

Unité de production : 3 SAS SAE 80

Produit d'épandage : Digestat liquide

Aptitudes globales

Exploitant	Parcelle	Statut de la parcelle	Cha	Lieu-dit	Oc	Lambert 93		Comm	Référéncadastra	Points de suivi	Surface mise à dispo.	Zv *	Surface épandabl (ha)	Surface sous contr.	Surface sans contr.	Surface exclue (ha)	Motifs sous contrain	Motifs d'exclusion	Date d'entr	Comment	
						X	Y														
Total :											195,68		190,89	190,89	0,00	4,79					
0 EARL DES QUATRE CLOCHERS	Ilot 53	EN COURS D'ETUDE			TL	637418,1	6970228,	REVELLES			10,05		10,05	10,05	0,00	0,00			16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	636437,6	6972871,	REVELLES			0,03		0,00	0,00	0,00	0,03		Isolement de tiers	16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	636354,7	6972825,	REVELLES			0,03		0,03	0,03	0,00	0,00			16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	636626,5	6972196,	REVELLES			0,09		0,04	0,04	0,00	0,05		Isolement de tiers	16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	637262,9	6972652,	REVELLES			0,10		0,00	0,00	0,00	0,10		Isolement de tiers	16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	636479,5	6972267,	REVELLES			0,11		0,00	0,00	0,00	0,11		Isolement de tiers	16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	637749,5	6972445,	REVELLES			0,12		0,12	0,12	0,00	0,00			16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	636520,5	6971034,	REVELLES			0,23		0,23	0,23	0,00	0,00			16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	636551,1	6973062,	REVELLES			0,30		0,14	0,14	0,00	0,16		Isolement de tiers	16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	636838,1	6972847,	REVELLES			0,31		0,12	0,12	0,00	0,19		Isolement de tiers	16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	636916,6	6972370,	REVELLES			0,39		0,30	0,30	0,00	0,09		Isolement de tiers	16/03/2021		

Exploitat	Parcell	Statut de la parcell	Cha	Lieu-dit	Oc	Lambert 93		Comm	Référéncadastra	Points de suivi	Surface mise à dispo.	Zv*	Surface épantabl (ha)	Surface sous contr.	Surface sans contr.	Surface exclue (ha)	Motifs sous contrain	Motifs d'exclusion	Date d'entr	Comment	
						X	Y														
Total :											195,68		190,89	190,89	0,00	4,79					
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	637925,8	6970740,	REVELLES			0,40		0,40	0,40	0,00	0,00			16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	637308,3	6972376,	REVELLES			0,41		0,12	0,12	0,00	0,29		Isolement de tiers	16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	636789,0	6972852,	REVELLES			0,61		0,02	0,02	0,00	0,59		Isolement de tiers	16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	636819,3	6972417,	REVELLES			0,62		0,44	0,44	0,00	0,18		Isolement de tiers	16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	636593,2	6972175,	REVELLES			0,70		0,48	0,48	0,00	0,22		Isolement de tiers	16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	636492,9	6972712,	REVELLES			1,00		1,00	1,00	0,00	0,00			16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	637322,4	6972407,	REVELLES			1,02		0,65	0,65	0,00	0,37		Isolement de tiers	16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	636644,7	6973107,	REVELLES			1,27		0,98	0,98	0,00	0,29		Isolement de tiers	16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	636658,5	6972466,	REVELLES			1,99		1,31	1,31	0,00	0,68		Isolement de points d'eau, Isolement de tiers	16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	636389,4	6972820,	REVELLES			2,28		2,08	2,08	0,00	0,20		Isolement de tiers	16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	637930,2	6970864,	REVELLES			4,16		4,16	4,16	0,00	0,00			16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	636724,2	6971137,	REVELLES			5,94		5,94	5,94	0,00	0,00			16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	637363,1	6972546,	REVELLES			7,18		6,43	6,43	0,00	0,75		Isolement de tiers	16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	636480,2	6971539,	REVELLES			8,26		8,26	8,26	0,00	0,00			16/03/2021		

Exploitat	Parcell	Statut de la parcell	Cha	Lieu-dit	Oc	Lambert 93		Comm	Référéncadastra	Points de suivi	Surface mise à dispo.	Zv*	Surface épanabl (ha)	Surface sous contr.	Surface sans contr.	Surface exclue (ha)	Motifs sous contrain	Motifs d'exclusion	Date d'entr	Comment	
						X	Y														
Total :											195,68		190,89	190,89	0,00	4,79					
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	636311,2	6971035,	REVELLES			9,44		9,44	9,44	0,00	0,00			16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	637550,0	6972377,	REVELLES			12,00		11,69	11,69	0,00	0,31		Isolement de tiers	16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	637721,9	6972230,	REVELLES			12,30		12,30	12,30	0,00	0,00			16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	637089,9	6972993,	REVELLES			13,58		13,40	13,40	0,00	0,18		Isolement de tiers	16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	638104,5	6972267,	REVELLES			14,00		14,00	14,00	0,00	0,00			16/03/2021		
0 EARL JANSSEUN	Ilot 17	EN COURS D'ETUDE			TL	635607,0	6970917,	REVELLES			10,35		10,35	10,35	0,00	0,00			16/03/2021		
0 EARL JANSSEUN	Ilot 26	EN COURS D'ETUDE			TL	635064,6	6972015,	REVELLES			11,82		11,82	11,82	0,00	0,00			16/03/2021		
0 EARL JANSSEUN	Ilot 46	EN COURS D'ETUDE			TL	634724,9	6971857,	REVELLES			4,12		4,12	4,12	0,00	0,00			16/03/2021		
0 LAURENT DUNEUFGE	Ilot 28	EN COURS D'ETUDE			TL	636648,1	6970085,	REVELLES			13,52		13,52	13,52	0,00	0,00			16/03/2021		
0 RUDY ELIN JOLY	Ilot 1	EN COURS D'ETUDE			TL	634725,2	6970457,	REVELLES			1,63		1,63	1,63	0,00	0,00			16/03/2021		
0 RUDY ELIN JOLY	Ilot 21	EN COURS D'ETUDE			TL	633512,6	6971425,	REVELLES			17,33		17,33	17,33	0,00	0,00			16/03/2021		
0 VINCENT COZETTE	Ilot 5	EN COURS D'ETUDE			TL	634817,5	6970634,	REVELLES			2,42		2,42	2,42	0,00	0,00			16/03/2021		
0 VINCENT COZETTE	Ilot 7	EN COURS D'ETUDE			TL	633611,4	6971759,	REVELLES			15,26		15,26	15,26	0,00	0,00			16/03/2021		
0 VINCENT GILBERT DUVAL	14	EN COURS D'ETUDE			TL	635832,3	6973479,	REVELLES			10,31		10,31	10,31	0,00	0,00			12/03/2021		

Exploitat	Parcell	Statut de la parcell	Cha	Lieu-dit	Oc	Lambert 93		Comm	Référéncadastra	Points de suivi	Surface mise à dispo.	Zv*	Surface épandabl (ha)	Surface sous contr.	Surface sans contr.	Surface exclue (ha)	Motifs sous contrain	Motifs d'exclusion	Date d'entr	Comment	
						X	Y														
Total :											195,68		190,89	190,89	0,00	4,79					
Total :											195,68		190,89	190,89	0,00	4,79					

* ZV : Zone vulnérable

TL : Terre labourable - PP : Prairie permanente

Dernière modification du périmètre : 16/ 03/ 2021



RECAPITULATIF DES PARCELLES DE PERI METRE

Sur la commune : ROUVREL

Périmètre d'épandage : 3 SAS SAE 80

Produit d'épandage : Digestat liquide

Unité de production : 3 SAS SAE 80

Aptitudes globales

Exploitat	Parcell	Statut de la parcelle	Cha	Lieu-dit	Oc	Lambert 93 X Y		Comm	Référen cadastra	Points de suivi	Surface mise à dispo.	Zv *	Surface épandabl (ha)	Surface sous contr.	Surface sans contr.	Surface exclue (ha)	Motifs sous contrain	Motifs d'exclusion	Date d'entr	Comment	
Total :											1,31		1,31	1,31	0,00	0,00					
0 SCEA DES HAUTS DE VERS	Ilot 28	EN COURS D'ETUDE			TL	657985,6	6963615,	ROUVR EL			1,31		1,31	1,31	0,00	0,00			16/03/2021		
Total :											1,31		1,31	1,31	0,00	0,00					

* ZV : Zone vulnérable

TL : Terre labourable - PP : Prairie permanente

Dernière modification du périmètre : 16/ 03/ 2021



RECAPITULATIF DES PARCELLES DE PERI METRE

Sur la commune : RUMIGNY

Périmètre d'épandage : 3 SAS SAE 80

Unité de production : 3 SAS SAE 80

Produit d'épandage : Digestat liquide

Aptitudes globales

Exploitant	Parcelle	Statut de la parcelle	Cha	Lieu-dit	Oc	Lambert 93		Comm	Référéncadastra	Points de suivi	Surface mise à dispo.	Zv*	Surface épandabl (ha)	Surface sous contr.	Surface sans contr.	Surface exclue (ha)	Motifs sous contrain	Motifs d'exclusion	Date d'entr	Comment	
						X	Y														
Total :											77,71		76,29	76,29	0,00	1,42					
0 SCEA DES HAUTS DE VERS	Ilot 21	EN COURS D'ETUDE			TL	647708,2	6968495,	RUMIGNY			0,85		0,72	0,72	0,00	0,13		Isolement de tiers	16/03/2021		
0 SCEA DES HAUTS DE VERS	Ilot 33	EN COURS D'ETUDE			TL	647958,0	6968316,	RUMIGNY			3,04		2,73	2,73	0,00	0,31		Isolement de tiers	16/03/2021		
0 SCEA DES HAUTS DE VERS	Ilot 38	EN COURS D'ETUDE			TL	649037,4	6968817,	RUMIGNY			0,92		0,92	0,92	0,00	0,00			16/03/2021		
0 SCEA DES HAUTS DE VERS	Ilot 40	EN COURS D'ETUDE			TL	648035,3	6968748,	RUMIGNY			7,37		7,37	7,37	0,00	0,00			16/03/2021		
0 SCEA DES HAUTS DE VERS	Ilot 41	EN COURS D'ETUDE			TL	648749,0	6968896,	RUMIGNY			23,19		23,19	23,19	0,00	0,00			16/03/2021		
0 SCEA DES HAUTS DE VERS	Ilot 45	EN COURS D'ETUDE			TL	649535,3	6968339,	RUMIGNY			3,62		3,62	3,62	0,00	0,00			16/03/2021		
0 SCEA DES HAUTS DE VERS	Ilot 46	EN COURS D'ETUDE			TL	649681,3	6968623,	RUMIGNY			2,74		2,74	2,74	0,00	0,00			16/03/2021		
0 SCEA DES HAUTS DE VERS	Ilot 49	EN COURS D'ETUDE			TL	649017,8	6966551,	RUMIGNY			4,23		4,23	4,23	0,00	0,00			16/03/2021		
0 SCEA DES HAUTS DE VERS	Ilot 51	EN COURS D'ETUDE			TL	647424,5	6967996,	RUMIGNY			7,40		6,77	6,77	0,00	0,63		Isolement de tiers	16/03/2021		

Exploitat	Parcell	Statut de la parcell	Cha	Lieu-dit	Oc	Lambert 93		Comm	Référéncadastra	Points de suivi	Surface mise à dispo.	Zv*	Surface épandabl (ha)	Surface sous contr.	Surface sans contr.	Surface exclue (ha)	Motifs sous contrain	Motifs d'exclusion	Date d'entr	Comment	
						X	Y														
Total :											77,71		76,29	76,29	0,00	1,42					
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 34	EN COURS D'ETUDE			TL	647448,6	6968391,1	RUMIG NY			6,88		6,53	6,53	0,00	0,35		Isolement de tiers	16/03/ 2021		
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 35	EN COURS D'ETUDE			TL	647670,1	6968731,1	RUMIG NY			9,91		9,91	9,91	0,00	0,00			16/03/ 2021		
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 36	EN COURS D'ETUDE			TL	646979,3	6968191,1	RUMIG NY			4,18		4,18	4,18	0,00	0,00			16/03/ 2021		
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 37	EN COURS D'ETUDE			TL	648165,6	6967232,1	RUMIG NY			3,38		3,38	3,38	0,00	0,00			16/03/ 2021		
Total :											77,71		76,29	76,29	0,00	1,42					

* ZV : Zone vulnérable

TL : Terre labourable - PP : Prairie permanente

Dernière modification du périmètre : 16/ 03/ 2021



RECAPITULATIF DES PARCELLES DE PERI METRE

Sur la commune : SAINS-EN-AMIÉNOIS

Périmètre d'épandage : 3 SAS SAE 80

Unité de production : 3 SAS SAE 80

Produit d'épandage : Digestat liquide

Aptitudes globales

Exploitant	Parcelle	Statut de la parcelle	Cha	Lieu-dit	Oc	Lambert 93		Comm	Référéncadastra	Points de suivi	Surface mise à dispo.	Zv *	Surface épandabl (ha)	Surface sous contr.	Surface sans contr.	Surface exclue (ha)	Motifs sous contrain	Motifs d'exclusion	Date d'entr	Comment	
						X	Y														
Total :											19,03		19,03	19,03	0,00	0,00					
0 SCEA DES HAUTS DE VERS	Ilot 32	EN COURS D'ETUDE			TL	652547,4	6969162,	SAINS-EN-AMIÉNOIS			5,16		5,16	5,16	0,00	0,00			16/03/2021		
0 SCEA DES HAUTS DE VERS	Ilot 34	EN COURS D'ETUDE			TL	650367,7	6970035,	SAINS-EN-AMIÉNOIS			2,75		2,75	2,75	0,00	0,00			16/03/2021		
0 SCEA DES HAUTS DE VERS	Ilot 35	EN COURS D'ETUDE			TL	649992,1	6969896,	SAINS-EN-AMIÉNOIS			1,98		1,98	1,98	0,00	0,00			16/03/2021		
0 SCEA DES HAUTS DE VERS	Ilot 36	EN COURS D'ETUDE			TL	649766,8	6969571,	SAINS-EN-AMIÉNOIS			0,55		0,55	0,55	0,00	0,00			16/03/2021		
0 SCEA DES HAUTS DE VERS	Ilot 37	EN COURS D'ETUDE			TL	649715,1	6969501,	SAINS-EN-AMIÉNOIS			2,50		2,50	2,50	0,00	0,00			16/03/2021		
0 SCEA DES HAUTS DE VERS	Ilot 52	EN COURS D'ETUDE			TL	651058,7	6970102,	SAINS-EN-AMIÉNOIS			6,09		6,09	6,09	0,00	0,00			16/03/2021		
Total :											19,03		19,03	19,03	0,00	0,00					

* ZV : Zone vulnérable

TL : Terre labourable - PP : Prairie permanente

Dernière modification du périmètre : 16/ 03/ 2021



RECAPITULATIF DES PARCELLES DE PERI METRE

Sur la commune : SAINT-FUSCIEN

Périmètre d'épandage : 3 SAS SAE 80

Produit d'épandage : Digestat liquide

Unité de production : 3 SAS SAE 80

Aptitudes globales

Exploitant	Parcelle	Statut de la parcelle	Cha	Lieu-dit	Oc	Lambert 93		Comm	Référéncadastra	Points de suivi	Surface	Zv*	Surface	Surface	Surface	Surface	Motifs sous contrain	Motifs d'exclusion	Date d'entr	Comment	
						mise à dispo.	épanadabl (ha)				sous contr.		sans contr.	exclue (ha)							
Total :											57,33		57,17	57,17	0,00	0,16					
0 SCEA DES HAUTS DE VERS	Ilot 26	EN COURS D'ETUDE			TL	650227,2	6972261,	SAINT-FUSCIEN			3,55		3,55	3,55	0,00	0,00			16/03/2021		
0 SCEA DES HAUTS DE VERS	Ilot 29	EN COURS D'ETUDE			TL	650769,9	6972326,	SAINT-FUSCIEN			7,43		7,43	7,43	0,00	0,00			16/03/2021		
0 SCEA DES HAUTS DE VERS	Ilot 30	EN COURS D'ETUDE			TL	650939,4	6972207,	SAINT-FUSCIEN			3,18		3,18	3,18	0,00	0,00			16/03/2021		
0 SCEA DES HAUTS DE VERS	Ilot 31	EN COURS D'ETUDE			TL	651806,7	6970724,	SAINT-FUSCIEN			18,32		18,32	18,32	0,00	0,00			16/03/2021		
0 SCEA DES HAUTS DE VERS	Ilot 55	EN COURS D'ETUDE			TL	650588,3	6971903,	SAINT-FUSCIEN			6,16		6,12	6,12	0,00	0,04		Isolement de tiers	16/03/2021		
0 SCEA DES HAUTS DE VERS	Ilot 56	EN COURS D'ETUDE			TL	650440,5	6972379,	SAINT-FUSCIEN			5,37		5,25	5,25	0,00	0,12		Isolement de points d'eau	16/03/2021		
0 SCEA DES HAUTS DE VERS	Ilot 57	EN COURS D'ETUDE			TL	649465,7	6971646,	SAINT-FUSCIEN			2,09		2,09	2,09	0,00	0,00			16/03/2021		
0 SCEA DES HAUTS DE VERS	Ilot 58	EN COURS D'ETUDE			TL	649622,5	6971534,	SAINT-FUSCIEN			5,37		5,37	5,37	0,00	0,00			16/03/2021		
0 SCEA DES HAUTS DE VERS	Ilot 59	EN COURS D'ETUDE			TL	650016,8	6971831,	SAINT-FUSCIEN			5,86		5,86	5,86	0,00	0,00			16/03/2021		

Exploitat	Parcell	Statut de la parcell	Cha	Lieu-dit	Oc	Lambert 93		Comm	Référéncadastra	Points de suivi	Surface mise à dispo.	Zv*	Surface épandabl (ha)	Surface sous contr.	Surface sans contr.	Surface exclue (ha)	Motifs sous contrain	Motifs d'exclusion	Date d'entr	Comment	
						X	Y														
Total :											57,33		57,17	57,17	0,00	0,16					
Total :											57,33		57,17	57,17	0,00	0,16					

* ZV : Zone vulnérable

TL : Terre labourable - PP : Prairie permanente

Dernière modification du périmètre : 16/ 03/ 2021



RECAPITULATIF DES PARCELLES DE PERI METRE

Sur la commune : SAISSEVAL

Périmètre d'épandage : 3 SAS SAE 80

Produit d'épandage : Digestat liquide

Unité de production : 3 SAS SAE 80

Aptitudes globales

Exploitant	Parcelle	Statut de la parcelle	Cha	Lieu-dit	Oc	Lambert 93 X Y		Comm	Référence cadastrale	Points de suivi	Surface mise à dispo.	Zv *	Surface épandable (ha)	Surface sous contr.	Surface sans contr.	Surface exclue (ha)	Motifs sous contrain	Motifs d'exclusion	Date d'entr	Comment	
Total :											5,11		5,11	5,11	0,00	0,00					
0 VINCENT GILBERT DUVAL	10	EN COURS D'ETUDE			TL	636478,1	6976778,	SAISSEVAL			5,11		5,11	5,11	0,00	0,00			12/03/2021		
Total :											5,11		5,11	5,11	0,00	0,00					

* ZV : Zone vulnérable

TL : Terre labourable - PP : Prairie permanente

Dernière modification du périmètre : 16/ 03/ 2021



RECAPITULATIF DES PARCELLES DE PERI METRE

Sur la commune : SALEUX

Périmètre d'épandage : 3 SAS SAE 80

Unité de production : 3 SAS SAE 80

Produit d'épandage : Digestat liquide

Aptitudes globales

Exploitant	Parcelle	Statut de la parcelle	Cha	Lieu-dit	Oc	Lambert 93		Comm	Référéncadastra	Points de suivi	Surface mise à dispo.	Zv*	Surface épandable (ha)	Surface sous contr.	Surface sans contr.	Surface exclue (ha)	Motifs sous contrain	Motifs d'exclusion	Date d'entr	Comment	
						X	Y														
Total :											60,75		53,03	53,03	0,00	7,72					
0 SCEA DES HAUTS DE VERS	Ilot 61	EN COURS D'ETUDE			TL	644447,2	6972749,	SALEUX			2,00		2,00	2,00	0,00	0,00	Périmètres de captage		16/03/2021		
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 1	EN COURS D'ETUDE			TL	643194,9	6974041,	SALEUX			6,16		6,16	6,16	0,00	0,00			16/03/2021		
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 11	EN COURS D'ETUDE			TL	644430,5	6974291,	SALEUX			1,05		1,05	1,05	0,00	0,00			16/03/2021		
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 13	EN COURS D'ETUDE			TL	643804,0	6972707,	SALEUX			1,71		1,71	1,71	0,00	0,00			16/03/2021		
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 15	EN COURS D'ETUDE			TL	643373,7	6974712,	SALEUX			12,55		12,55	12,55	0,00	0,00			16/03/2021		
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 16	EN COURS D'ETUDE			TL	643092,8	6974967,	SALEUX			11,00		10,54	10,54	0,00	0,46		Isolement de points d'eau, Isolement de tiers	16/03/2021		
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 18	EN COURS D'ETUDE			TL	644360,9	6972355,	SALEUX			2,42		0,00	0,00	0,00	2,42		Isolement de points d'eau, Périmètres de captage	16/03/2021		
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 2	EN COURS D'ETUDE			TL	644094,9	6973992,	SALEUX			2,73		2,73	2,73	0,00	0,00			16/03/2021		
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 23	EN COURS D'ETUDE			TL	644333,1	6972459,	SALEUX			2,28		0,44	0,44	0,00	1,84	Isolement de points d'eau, Périmètres de captage	Isolement de points d'eau, Périmètres de captage	16/03/2021		
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 24	EN COURS D'ETUDE			TL	644533,6	6972446,	SALEUX			1,68		0,00	0,00	0,00	1,68		Périmètres de captage	16/03/2021		

Exploitat	Parcell	Statut de la parcell	Cha	Lieu-dit	Oc	Lambert 93		Comm	Référéncadastra	Points de suivi	Surface mise à dispo.	Zv*	Surface épandabl (ha)	Surface sous contr.	Surface sans contr.	Surface exclue (ha)	Motifs sous contrain	Motifs d'exclusion	Date d'entr	Comment	
						X	Y														
Total :											60,75		53,03	53,03	0,00	7,72					
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 27	EN COURS D'ETUDE			TL	644601,0	6973363,	SALEU X			2,67		1,88	1,88	0,00	0,79		Isolement de p oints d'eau, Iso lement de tiers	16/03/ 2021		
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 29	EN COURS D'ETUDE			TL	644744,1	6973167,	SALEU X			2,06		1,73	1,73	0,00	0,33		Isolement de p oints d'eau, Iso lement de tiers	16/03/ 2021		
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 4	EN COURS D'ETUDE			TL	643474,5	6973585,	SALEU X			4,24		4,24	4,24	0,00	0,00			16/03/ 2021		
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 8	EN COURS D'ETUDE			TL	643493,2	6973839,	SALEU X			4,00		4,00	4,00	0,00	0,00			16/03/ 2021		
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 9	EN COURS D'ETUDE			TL	645760,9	6973040,	SALEU X			4,20		4,00	4,00	0,00	0,20		Périmètres de c aptage	16/03/ 2021		
Total :											60,75		53,03	53,03	0,00	7,72					

* ZV : Zone vulnérable

TL : Terre labourable - PP : Prairie permanente

Dernière modification du périmètre : 16/ 03/ 2021



RECAPITULATIF DES PARCELLES DE PERI METRE

Sur la commune : SALOUËL

Périmètre d'épandage : 3 SAS SAE 80

Unité de production : 3 SAS SAE 80

Produit d'épandage : Digestat liquide

Aptitudes globales

Exploitant	Parcelle	Statut de la parcelle	Cha	Lieu-dit	Oc	Lambert 93		Comm	Référéncadastra	Points de suivi	Surface mise à dispo.	Zv *	Surface épandabl (ha)	Surface sous contr.	Surface sans contr.	Surface exclue (ha)	Motifs sous contrain	Motifs d'exclusion	Date d'entr	Comment	
						X	Y														
Total :											44,69		43,50	43,50	0,00	1,19					
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 12	EN COURS D'ETUDE			TL	644156,3	6974679,	SALOU ËL			16,50		16,50	16,50	0,00	0,00			16/03/ 2021		
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 17	EN COURS D'ETUDE			TL	643324,3	6975146,	SALOU ËL			16,30		15,11	15,11	0,00	1,19		Isolement de ti ers	16/03/ 2021		
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 30	EN COURS D'ETUDE			TL	644563,3	6975098,	SALOU ËL			2,76		2,76	2,76	0,00	0,00			16/03/ 2021		
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 31	EN COURS D'ETUDE			TL	644726,8	6975138,	SALOU ËL			9,13		9,13	9,13	0,00	0,00			16/03/ 2021		
Total :											44,69		43,50	43,50	0,00	1,19					

* ZV : Zone vulnérable

TL : Terre labourable - PP : Prairie permanente

Dernière modification du périmètre : 16/ 03/ 2021



RECAPITULATIF DES PARCELLES DE PERI METRE

Sur la commune : SEUX

Périmètre d'épandage : 3 SAS SAE 80

Unité de production : 3 SAS SAE 80

Produit d'épandage : Digestat liquide

Aptitudes globales

Exploitant	Parcelle	Statut de la parcelle	Cha	Lieu-dit	Oc	Lambert 93		Comm	Référéncadastra	Points de suivi	Surface mise à dispo.	Zv *	Surface épanadabl (ha)	Surface sous contr.	Surface sans contr.	Surface exclue (ha)	Motifs sous contrain	Motifs d'exclusion	Date d'entr	Comment	
						X	Y														
Total :											64,01		63,46	63,46	0,00	0,55					
0 TEN ALEXIS	Ilot 5	EN COURS D'ETUDE			TL	635436,8	6974724,	SEUX			5,00		5,00	5,00	0,00	0,00			16/03/2021		
0 VINCENT GILBERT DUVAL	11	EN COURS D'ETUDE			TL	636204,4	6976464,	SEUX			5,93		5,93	5,93	0,00	0,00			12/03/2021		
0 VINCENT GILBERT DUVAL	11	EN COURS D'ETUDE			TL	636282,8	6975975,	SEUX			9,96		9,96	9,96	0,00	0,00			12/03/2021		
0 VINCENT GILBERT DUVAL	15	EN COURS D'ETUDE			TL	636018,7	6975492,	SEUX			0,34		0,11	0,11	0,00	0,23		Isolement de tiers	12/03/2021		
0 VINCENT GILBERT DUVAL	16	EN COURS D'ETUDE			TL	636107,0	6975484,	SEUX			0,39		0,39	0,39	0,00	0,00			12/03/2021		
0 VINCENT GILBERT DUVAL	17	EN COURS D'ETUDE			TL	636192,2	6975637,	SEUX			7,81		7,72	7,72	0,00	0,09		Isolement de tiers	12/03/2021		
0 VINCENT GILBERT DUVAL	18	EN COURS D'ETUDE			TL	636392,3	6975527,	SEUX			3,35		3,35	3,35	0,00	0,00			12/03/2021		
0 VINCENT GILBERT DUVAL	19	EN COURS D'ETUDE			TL	636200,3	6975440,	SEUX			6,66		6,65	6,65	0,00	0,01		Isolement de tiers	12/03/2021		
0 VINCENT GILBERT DUVAL	20	EN COURS D'ETUDE			TL	636446,8	6976421,	SEUX			12,10		12,10	12,10	0,00	0,00			12/03/2021		

Exploitat	Parcell	Statut de la parcell	Cha	Lieu-dit	Oc	Lambert 93		Comm	Référéncadastra	Points de suivi	Surface mise à dispo.	Zv*	Surface épandabl (ha)	Surface sous contr.	Surface sans contr.	Surface exclue (ha)	Motifs sous contrain	Motifs d'exclusion	Date d'entr	Comment	
						X	Y														
Total :											64,01		63,46	63,46	0,00	0,55					
0 VINCENT GILBERT DUVAL	21	EN COURS D'ETUDE			TL	636521,7	6976037,	SEUX			10,86		10,86	10,86	0,00	0,00			12/03/2021		
0 VINCENT GILBERT DUVAL	22	EN COURS D'ETUDE			TL	634676,1	6975534,	SEUX			1,00		1,00	1,00	0,00	0,00			12/03/2021		
0 VINCENT GILBERT DUVAL	4	EN COURS D'ETUDE			TL	635706,6	6975677,	SEUX			0,61		0,39	0,39	0,00	0,22		Isolement de tiers	12/03/2021		
Total :											64,01		63,46	63,46	0,00	0,55					

* ZV : Zone vulnérable

TL : Terre labourable - PP : Prairie permanente

Dernière modification du périmètre : 16/ 03/ 2021



RECAPITULATIF DES PARCELLES DE PERI METRE

Sur la commune : VELENNES

Périmètre d'épandage : 3 SAS SAE 80

Produit d'épandage : Digestat liquide

Unité de production : 3 SAS SAE 80

Aptitudes globales

Exploitant	Parcelle	Statut de la parcelle	Cha	Lieu-dit	Oc	Lambert 93		Comm	Référéncadastra	Points de suivi	Surface mise à dispo.	Zv *	Surface épan-dabl (ha)	Surface sous contr.	Surface sans contr.	Surface exclue (ha)	Motifs sous contrain	Motifs d'exclusion	Date d'entr	Comment	
						X	Y														
Total :											44,91		42,25	37,73	4,52	2,67					
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	634326,3	6963157,	VELENNES			0,07		0,00	0,00	0,00	0,07		Isolément de points d'eau, Isolément de tiers	16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	634580,9	6963175,	VELENNES			0,09		0,00	0,00	0,00	0,09		Isolément de tiers	16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	633900,7	6962387,	VELENNES			0,09		0,08	0,08	0,00	0,01		Isolément de cours d'eau, Isolément de surfaces en eau	16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	634426,8	6963816,	VELENNES			0,16		0,16	0,16	0,00	0,00			16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	634448,2	6963226,	VELENNES			0,26		0,00	0,00	0,00	0,26		Isolément de tiers	16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	634479,9	6963056,	VELENNES			1,06		0,43	0,43	0,00	0,63		Isolément de tiers	16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	633824,3	6962355,	VELENNES			1,23		0,97	0,97	0,00	0,26		Isolément de cours d'eau, Isolément de surfaces en eau	16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	635238,8	6963424,	VELENNES			2,80		2,80	2,80	0,00	0,00			16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	634223,1	6963102,	VELENNES			5,03		4,72	4,72	0,00	0,31		Isolément de points d'eau, Isolément de tiers	16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	634660,6	6963347,	VELENNES			5,05		4,52	0,00	4,52	0,53		Isolément de tiers	16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	635219,1	6964045,	VELENNES			5,19		5,19	5,19	0,00	0,00			16/03/2021		

Exploitat	Parcell	Statut de la parcell	Cha	Lieu-dit	Oc	Lambert 93		Comm	Référéncadastra	Points de suivi	Surface	Zv*	Surface	Surface	Surface	Surface	Motifs sous contrain	Motifs d'exclusion	Date d'entr	Comment	
						mise à dispo.					épardabl (ha)	sous contr.	sans contr.	exclue (ha)							
Total :											44,91		42,25	37,73	4,52	2,67					
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	635470,3	6963709,	VELENES			8,35		8,35	8,35	0,00	0,00			16/03/2021		
0 EARL FORE LEPAGE	412844	EN COURS D'ETUDE			TL	634337,9	6963545,	VELENES			15,53		15,03	15,03	0,00	0,51		Isolement de tiers	16/03/2021		
Total :											44,91		42,25	37,73	4,52	2,67					

* ZV : Zone vulnérable

TL : Terre labourable - PP : Prairie permanente

Dernière modification du périmètre : 16/ 03/ 2021



RECAPITULATIF DES PARCELLES DE PERI METRE

Sur la commune : VERS-SUR-SELLE

Périmètre d'épandage : 3 SAS SAE 80

Unité de production : 3 SAS SAE 80

Produit d'épandage : Digestat liquide

Aptitudes globales

Exploitant	Parcelle	Statut de la parcelle	Cha	Lieu-dit	Oc	Lambert 93		Comm	Référéncadastra	Points de suivi	Surface	Zv*	Surface	Surface	Surface	Surface	Motifs sous contrain	Motifs d'exclusion	Date d'entr	Comment	
						mise à dispo.	épanabl (ha)				sous contr.		sans contr.	exclue (ha)							
Total :											104,32		97,73	96,96	0,77	6,59					
0 SCEA DES HAUTS DE VERS	Ilot 1	EN COURS D'ETUDE			TL	645309,3	6970544,	VERS-SUR-SELLE			4,91		4,91	4,91	0,00	0,00			16/03/2021		
0 SCEA DES HAUTS DE VERS	Ilot 10	EN COURS D'ETUDE			TL	645173,0	6972153,	VERS-SUR-SELLE			0,30		0,30	0,30	0,00	0,00			16/03/2021		
0 SCEA DES HAUTS DE VERS	Ilot 11	EN COURS D'ETUDE			TL	643972,6	6971268,	VERS-SUR-SELLE			6,11		6,11	6,11	0,00	0,00	Périmètres de captage		16/03/2021		
0 SCEA DES HAUTS DE VERS	Ilot 12	EN COURS D'ETUDE			TL	644765,5	6970880,	VERS-SUR-SELLE			2,35		1,12	1,12	0,00	1,23		Isolement de surfaces en eau, Isolement de tiers, Périmètres de captage	16/03/2021		
0 SCEA DES HAUTS DE VERS	Ilot 13	EN COURS D'ETUDE			TL	644971,9	6971872,	VERS-SUR-SELLE			0,23		0,14	0,14	0,00	0,09		Isolement de surfaces en eau, Isolement de tiers	16/03/2021		
0 SCEA DES HAUTS DE VERS	Ilot 15	EN COURS D'ETUDE			TL	644722,3	6971853,	VERS-SUR-SELLE			0,20		0,00	0,00	0,00	0,20		Isolement de surfaces en eau, Isolement de tiers	16/03/2021		
0 SCEA DES HAUTS DE VERS	Ilot 16	EN COURS D'ETUDE			TL	645664,2	6972220,	VERS-SUR-SELLE			5,21		5,21	5,21	0,00	0,00			16/03/2021		
0 SCEA DES HAUTS DE VERS	Ilot 2	EN COURS D'ETUDE			TL	644836,1	6971216,	VERS-SUR-SELLE			0,62		0,11	0,11	0,00	0,51		Isolement de surfaces en eau, Isolement de tiers	16/03/2021		

Exploitat	Parcell	Statut de la parcell	Cha	Lieu-dit	Oc	Lambert 93		Comm	Référéncadastra	Points de suivi	Surface mise à dispo.	Zv*	Surface épandabl (ha)	Surface sous contr.	Surface sans contr.	Surface exclue (ha)	Motifs sous contrain	Motifs d'exclusion	Date d'entr	Comment	
						X	Y														
Total :											104,32		97,73	96,96	0,77	6,59					
0 SCEA DES HAUTS DE VERS	Ilot 3	EN COURS D'ETUDE			TL	645256,2	6971531,	VERS-SUR-SELLE			5,06		4,55	4,55	0,00	0,51		Isolement de surfaces en eau, Isolement de tiers	16/03/2021		
0 SCEA DES HAUTS DE VERS	Ilot 4	EN COURS D'ETUDE			TL	645018,4	6970883,	VERS-SUR-SELLE			8,73		8,57	8,57	0,00	0,16		Isolement de surfaces en eau, Isolement de tiers	16/03/2021		
0 SCEA DES HAUTS DE VERS	Ilot 5	EN COURS D'ETUDE			TL	645624,1	6971635,	VERS-SUR-SELLE			4,61		4,61	4,61	0,00	0,00			16/03/2021		
0 SCEA DES HAUTS DE VERS	Ilot 6	EN COURS D'ETUDE			TL	643544,2	6972120,	VERS-SUR-SELLE			9,44		9,44	9,44	0,00	0,00			16/03/2021		
0 SCEA DES HAUTS DE VERS	Ilot 60	EN COURS D'ETUDE			TL	644156,8	6972931,	VERS-SUR-SELLE			22,54		22,54	22,54	0,00	0,00	Périmètres de captage		16/03/2021		
0 SCEA DES HAUTS DE VERS	Ilot 7	EN COURS D'ETUDE			TL	644202,7	6970948,	VERS-SUR-SELLE			1,01		0,77	0,00	0,77	0,24		Isolement de surfaces en eau, Isolement de tiers	16/03/2021		
0 SCEA DES HAUTS DE VERS	Ilot 8	EN COURS D'ETUDE			TL	645644,6	6971305,	VERS-SUR-SELLE			15,78		15,78	15,78	0,00	0,00			16/03/2021		
0 SCEA DES HAUTS DE VERS	Ilot 9	EN COURS D'ETUDE			TL	644939,0	6972094,	VERS-SUR-SELLE			0,46		0,21	0,21	0,00	0,25		Isolement de tiers	16/03/2021		
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 10	EN COURS D'ETUDE			TL	643705,9	6972336,	VERS-SUR-SELLE			2,08		2,08	2,08	0,00	0,00			16/03/2021		
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 28	EN COURS D'ETUDE			TL	644324,8	6973242,	VERS-SUR-SELLE			10,07		10,07	10,07	0,00	0,00			16/03/2021		
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 7	EN COURS D'ETUDE			TL	646115,8	6972722,	VERS-SUR-SELLE			4,61		1,21	1,21	0,00	3,40		Périmètres de captage	16/03/2021		
Total :											104,32		97,73	96,96	0,77	6,59					

* ZV : Zone vulnérable

TL : Terre labourable - PP : Prairie permanente

Dernière modification du périmètre : 16/ 03/ 2021



EVALUATION DE L'APTITUDE DES SOLS A L'EPANDAGE

Synthèse des conseils de pratiques agronomiques

Périmètre d'épandage : 3 SAS SAE 80
 Unité de production : 3 SAS SAE 80

Produit d'épandage : Digestat liquide
 Rapport C/ N : Inférieur à 8 - Tenue en tas : Liquide

Exploitation	Parcelle	Surface épan- dable (ha)	Apt. à l'épan- d. globale	Exclusion réglementaire	Apt. à l'épan- d. régl.	Recommandation agronomique	Apt. à l'épan- d. agro.
0 VINCENT GILBERT DUVAL	1	0,31	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 VINCENT GILBERT DUVAL	10	5,11	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 VINCENT GILBERT DUVAL	11	5,93	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 VINCENT GILBERT DUVAL	11	9,96	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 VINCENT GILBERT DUVAL	12	9,50	2		1	Injection directe ou enfouissement	2

Exploitation	Parcelle	Surface épanachable (ha)	Apt. à l'épand. globale	Exclusion réglementaire	Apt. à l'épand. régl.	Recommandation agronomique	Apt. à l'épand. agro.
						rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	
0 VINCENT GILBERT DUVAL	13	9,41	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 VINCENT GILBERT DUVAL	14	10,31	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 VINCENT GILBERT DUVAL	15	0,11	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 VINCENT GILBERT DUVAL	15	0,23	3	Isolement de tiers	3	-	
0 VINCENT GILBERT DUVAL	16	0,39	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 VINCENT GILBERT DUVAL	17	0,09	3	Isolement de tiers	3	-	
0 VINCENT GILBERT DUVAL	17	7,72	2		1	Injection directe ou enfouissement	2

Exploitation	Parcelle	Surface épanachable (ha)	Apt. à l'épand. globale	Exclusion réglementaire	Apt. à l'épand. régl.	Recommandation agronomique	Apt. à l'épand. agro.
						rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	
0 VINCENT GILBERT DUVAL	18	3,35	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 VINCENT GILBERT DUVAL	19	6,65	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 VINCENT GILBERT DUVAL	19	0,01	3	Isolement de tiers	3	-	
0 VINCENT GILBERT DUVAL	20	12,10	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 VINCENT GILBERT DUVAL	21	10,86	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2

Exploitation	Parcelle	Surface épanachable (ha)	Apt. à l'épand. globale	Exclusion réglementaire	Apt. à l'épand. régl.	Recommandation agronomique	Apt. à l'épand. agro.
0 VINCENT GILBERT DUVAL	22	1,00	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 VINCENT GILBERT DUVAL	3	6,15	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 VINCENT GILBERT DUVAL	4	0,39	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 VINCENT GILBERT DUVAL	4	0,22	3	Isolement de tiers	3	-	
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	4,52	1		1	-	
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	15,03	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	0,63	3	Isolement de tiers	3	-	
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	0,06	3	Isolement de tiers	3	-	
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	6,98	2		1	Pour un épandage d'automne limiter	2

Exploitation	Parcelle	Surface épanachable (ha)	Apt. à l'épand. globale	Exclusion réglementaire	Apt. à l'épand. régl.	Recommandation agronomique	Apt. à l'épand. agro.
						la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	0,32	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	0,04	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	2,00	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	0,12	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	1,27	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de	2

Exploitation	Parcelle	Surface épanachable (ha)	Apt. à l'épand. globale	Exclusion réglementaire	Apt. à l'épand. régl.	Recommandation agronomique	Apt. à l'épand. agro.
						printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	0,98	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	0,09	3	Isolement de tiers	3	-	
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	0,03	3	Isolement de tiers	3	-	
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	3,93	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	0,97	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	0,48	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	4,72	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage	2

Exploitation	Parcelle	Surface épan- dable (ha)	Apt. à l'épan- d. globale	Exclusion réglementaire	Apt. à l'épan- d. régl.	Recommandation agronomique	Apt. à l'épan- d. agro.
						d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	25,18	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	0,20	3	Isolement de tiers	3	-	
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	4,63	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	1,68	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	0,44	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	1,58	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à	2

Exploitation	Parcelle	Surface épanachable (ha)	Apt. à l'épand. globale	Exclusion réglementaire	Apt. à l'épand. régl.	Recommandation agronomique	Apt. à l'épand. agro.
						développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	5,19	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	24,57	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	7,17	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	0,65	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	0,30	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2

Exploitation	Parcelle	Surface épanachable (ha)	Apt. à l'épand. globale	Exclusion réglementaire	Apt. à l'épand. régl.	Recommandation agronomique	Apt. à l'épand. agro.
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	1,41	3	Périmètres de captage	3	-	
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	0,85	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	2,80	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	0,29	3	Isolement de tiers	3	-	
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	11,69	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	0,30	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	0,38	3	Isolement de tiers	3	-	
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	0,34	3	Isolement de tiers	3	-	
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	0,08	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou	2

Exploitation	Parcelle	Surface épanachable (ha)	Apt. à l'épand. globale	Exclusion réglementaire	Apt. à l'épand. régl.	Recommandation agronomique	Apt. à l'épand. agro.
						mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	0,07	3	Isolement de points d'eau, Isolement de tiers	3	-	
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	5,69	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	0,03	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	0,21	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	0,11	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	1,00	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert	2

Exploitation	Parcelle	Surface épanachable (ha)	Apt. à l'épand. globale	Exclusion réglementaire	Apt. à l'épand. régl.	Recommandation agronomique	Apt. à l'épand. agro.
						végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	9,44	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	0,22	3	Isolement de tiers	3	-	
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	13,40	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	0,31	3	Isolement de points d'eau, Isolement de tiers	3	-	
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	5,94	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	0,10	3	Isolement de tiers	3	-	
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	0,40	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement	2

Exploitation	Parcelle	Surface épanachable (ha)	Apt. à l'épand. globale	Exclusion réglementaire	Apt. à l'épand. régl.	Recommandation agronomique	Apt. à l'épand. agro.
						rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	0,11	3	Isolement de tiers	3	-	
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	1,27	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	0,31	3	Isolement de tiers	3	-	
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	0,07	3	Isolement de tiers	3	-	
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	0,64	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	0,09	3	Isolement de tiers	3	-	
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	0,14	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	1,01	2	Périmètres de captage	2	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de	2

Exploitation	Parcelle	Surface épan- dable (ha)	Apt. à l'épan- d. globale	Exclusion réglementaire	Apt. à l'épan- d. régl.	Recommandation agronomique	Apt. à l'épan- d. agro.
						printemps. Epan- dre au plus proche des besoins de la culture	
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	0,19	3	Isolement de tiers	3	-	
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	0,16	3	Isolement de tiers	3	-	
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	0,01	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epan- dre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	0,02	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epan- dre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	0,16	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epan- dre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	0,12	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epan- dre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	0,29	3	Isolement de tiers	3	-	

Exploitation	Parcelle	Surface épanachable (ha)	Apt. à l'épand. globale	Exclusion réglementaire	Apt. à l'épand. régl.	Recommandation agronomique	Apt. à l'épand. agro.
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	0,12	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	1,31	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	0,08	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	2,43	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	14,00	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	0,18	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2

Exploitation	Parcelle	Surface épanachable (ha)	Apt. à l'épand. globale	Exclusion réglementaire	Apt. à l'épand. régl.	Recommandation agronomique	Apt. à l'épand. agro.
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	6,35	2		1	Interdit sauf mise en place du dispositif prévu par la réglementation en zone vulnérable, limitant le risque de ruissellement dans ce cas, injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	0,05	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	5,62	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	1,28	3	Périmètres de captage	3	-	
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	0,53	3	Isolement de tiers	3	-	
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	0,51	3	Isolement de tiers	3	-	
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	1,56	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	6,43	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage	2

Exploitation	Parcelle	Surface épan- dable (ha)	Apt. à l'épan- d. globale	Exclusion réglementaire	Apt. à l'épan- d. régl.	Recommandation agronomique	Apt. à l'épan- d. agro.
						d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	1,51	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	0,05	3	Isolement de tiers	3	-	
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	4,16	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	0,23	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	0,59	3	Isolement de tiers	3	-	
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	0,02	3	Isolement de tiers	3	-	
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	0,68	3	Isolement de points d'eau, Isolement de tiers	3	-	
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	0,18	3	Isolement de tiers	3	-	
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	0,75	3	Isolement de tiers	3	-	

Exploitation	Parcelle	Surface épanachable (ha)	Apt. à l'épand. globale	Exclusion réglementaire	Apt. à l'épand. régl.	Recommandation agronomique	Apt. à l'épand. agro.
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	2,55	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	0,02	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	0,26	3	Isolement de tiers	3	-	
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	12,30	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	13,61	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	0,98	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2

Exploitation	Parcelle	Surface épanachable (ha)	Apt. à l'épand. globale	Exclusion réglementaire	Apt. à l'épand. régl.	Recommandation agronomique	Apt. à l'épand. agro.
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	2,20	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	0,18	3	Isolement de tiers	3	-	
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	0,37	3	Isolement de tiers	3	-	
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	1,44	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	8,35	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	2,08	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	1,97	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	2,72	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2

Exploitation	Parcelle	Surface épanachable (ha)	Apt. à l'épand. globale	Exclusion réglementaire	Apt. à l'épand. régl.	Recommandation agronomique	Apt. à l'épand. agro.
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	0,01	3	Isolement de cours d'eau, Isolement de surfaces en eau	3	-	
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	0,26	3	Isolement de cours d'eau, Isolement de surfaces en eau	3	-	
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	8,26	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	10,04	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	0,12	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL FORE LEPAGE	41284414400029	0,43	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 VINCENT GILBERT DUVAL	5	1,39	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou	2

Exploitation	Parcelle	Surface épanachable (ha)	Apt. à l'épand. globale	Exclusion réglementaire	Apt. à l'épand. régl.	Recommandation agronomique	Apt. à l'épand. agro.
						mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	
0 VINCENT GILBERT DUVAL	5	0,71	3	Isolement de tiers	3	-	
0 VINCENT GILBERT DUVAL	6	6,27	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 VINCENT GILBERT DUVAL	7	8,88	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 VINCENT GILBERT DUVAL	8	1,31	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 VINCENT GILBERT DUVAL	9	3,94	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 VINCENT COZETTE	Ilot 1	0,13	2	Périmètres de captage	2	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2

Exploitation	Parcelle	Surface épanachable (ha)	Apt. à l'épand. globale	Exclusion réglementaire	Apt. à l'épand. régl.	Recommandation agronomique	Apt. à l'épand. agro.
0 EARL JANSSEUNE	Ilot 1	5,20	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 1	6,16	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 TEN ALEXIS	Ilot 1	6,22	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL JANSSEUNE	Ilot 1	0,05	3	Isolement de tiers	3	-	
0 SCEA DES HAUTS DE	Ilot 1	4,91	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 RUDY ELIN JOLY	Ilot 1	1,63	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 VINCENT COZETTE	Ilot 1	28,79	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement	2

Exploitation	Parcelle	Surface épanachable (ha)	Apt. à l'épand. globale	Exclusion réglementaire	Apt. à l'épand. régl.	Recommandation agronomique	Apt. à l'épand. agro.
						rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	
0 EARL DES QUATRE	Ilot 10	20,31	2	Périmètres de captage	2	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 10	2,08	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA DES HAUTS DE	Ilot 10	0,30	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL DES QUATRE	Ilot 10	0,17	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL JANSSEUNE	Ilot 10	0,02	3	Isolement de tiers	3	-	
0 LAURENT DUNEUFGERMAIN	Ilot 10	1,32	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche	2

Exploitation	Parcelle	Surface épanachable (ha)	Apt. à l'épand. globale	Exclusion réglementaire	Apt. à l'épand. régl.	Recommandation agronomique	Apt. à l'épand. agro.
							des besoins de la culture
0 LAURENT DUNEUFGERMAIN	Ilot 10	0,36	3	Isolement de tiers	3	-	
0 VINCENT COZETTE	Ilot 10	2,20	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL JANSSEUNE	Ilot 10	2,65	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL DES QUATRE	Ilot 100	1,34	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL JANSSEUNE	Ilot 11	2,39	3	Isolement de tiers	3	-	
0 VINCENT COZETTE	Ilot 11	2,50	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 LAURENT DUNEUFGERMAIN	Ilot 11	0,77	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2

Exploitation	Parcelle	Surface épan-dable (ha)	Apt. à l'épan-d. globale	Exclusion réglementaire	Apt. à l'épan-d. régl.	Recommandation agronomique	Apt. à l'épan-d. agro.
0 SCEA DES HAUTS DE	Ilot 11	1,74	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL JANSSEUNE	Ilot 11	10,16	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 11	1,05	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL DES QUATRE	Ilot 11	10,51	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA DES HAUTS DE	Ilot 11	4,37	2	Périmètres de captage	2	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA DES HAUTS DE	Ilot 12	1,12	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2

Exploitation	Parcelle	Surface épanachable (ha)	Apt. à l'épand. globale	Exclusion réglementaire	Apt. à l'épand. régl.	Recommandation agronomique	Apt. à l'épand. agro.
0 LAURENT DUNEUFGERMAIN	Ilot 12	5,02	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA DES HAUTS DE	Ilot 12	1,23	3	Isolement de surfaces en eau, Isolement de tiers, Périmètres de captage	3	-	
0 EARL DES QUATRE	Ilot 12	8,82	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 12	16,50	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 VINCENT COZETTE	Ilot 12	10,40	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL JANSSEUNE	Ilot 13	36,14	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA DES HAUTS DE	Ilot 13	0,09	3	Isolement de surfaces en eau, Isolement de tiers	3	-	

Exploitation	Parcelle	Surface épanachable (ha)	Apt. à l'épand. globale	Exclusion réglementaire	Apt. à l'épand. régl.	Recommandation agronomique	Apt. à l'épand. agro.
0 VINCENT COZETTE	Ilot 13	2,30	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 13	1,71	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL JANSSEUNE	Ilot 13	0,09	3	Isolement de tiers	3	-	
0 SCEA DES HAUTS DE	Ilot 13	0,14	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 LAURENT DUNEUFGERMAIN	Ilot 13	0,95	3	Périmètres de captage	3	-	
0 EARL DES QUATRE	Ilot 13	13,90	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 14	2,70	2	Isolement de tiers, Périmètres de captage	2	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2

Exploitation	Parcelle	Surface épanachable (ha)	Apt. à l'épand. globale	Exclusion réglementaire	Apt. à l'épand. régl.	Recommandation agronomique	Apt. à l'épand. agro.
0 VINCENT COZETTE	Ilot 14	0,75	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 LAURENT DUNEUFGERMAIN	Ilot 14	2,72	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 14	1,31	3	Isolement de tiers, Périmètres de captage	3	-	
0 EARL DES QUATRE	Ilot 14	6,38	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL JANSSEUNE	Ilot 14	5,05	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 RUDY ELIN JOLY	Ilot 15	0,34	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 RUDY ELIN JOLY	Ilot 15	0,20	3	Isolement de tiers	3	-	
0 LAURENT DUNEUFGERMAIN	Ilot 15	4,15	3	Isolement de points d'eau, Périmètres de captage	3	-	

Exploitation	Parcelle	Surface épanachable (ha)	Apt. à l'épand. globale	Exclusion réglementaire	Apt. à l'épand. régl.	Recommandation agronomique	Apt. à l'épand. agro.
0 EARL DES QUATRE	Ilot 15	11,19	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA DES HAUTS DE	Ilot 15	0,20	3	Isolement de surfaces en eau, Isolement de tiers	3	-	
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 15	12,55	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 LAURENT DUNEUFGERMAIN	Ilot 16	2,43	3	Périmètres de captage	3	-	
0 EARL DES QUATRE	Ilot 16	3,09	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 16	0,46	3	Isolement de points d'eau, Isolement de tiers	3	-	
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 16	10,54	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 VINCENT COZETTE	Ilot 16	0,26	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert	2

Exploitation	Parcelle	Surface épanachable (ha)	Apt. à l'épand. globale	Exclusion réglementaire	Apt. à l'épand. régl.	Recommandation agronomique	Apt. à l'épand. agro.
						végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	
0 EARL DES QUATRE	Ilot 16	0,63	3	Isolement de tiers	3	-	
0 SCEA DES HAUTS DE	Ilot 16	5,21	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 VINCENT COZETTE	Ilot 17	2,34	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL DES QUATRE	Ilot 17	0,10	3	Isolement de tiers	3	-	
0 EARL DES QUATRE	Ilot 17	3,82	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 17	1,19	3	Isolement de tiers	3	-	
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 17	15,11	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL JANSSEUNE	Ilot 17	10,35	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert	2

Exploitation	Parcelle	Surface épanachable (ha)	Apt. à l'épand. globale	Exclusion réglementaire	Apt. à l'épand. régl.	Recommandation agronomique	Apt. à l'épand. agro.
						végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	
0 RUDY ELIN JOLY	Ilot 18	0,40	3	Isolement de tiers	3	-	
0 EARL DES QUATRE	Ilot 18	3,74	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 LAURENT DUNEUFGERMAIN	Ilot 18	0,11	3	Périmètres de captage	3	-	
0 RUDY ELIN JOLY	Ilot 18	0,30	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 LAURENT DUNEUFGERMAIN	Ilot 18	5,70	2	Périmètres de captage	2	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 18	2,42	3	Isolement de points d'eau, Périmètres de captage	3	-	
0 VINCENT COZETTE	Ilot 18	0,49	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 LAURENT DUNEUFGERMAIN	Ilot 18	0,44	2		1	Pour un épandage d'automne limiter	2

Exploitation	Parcelle	Surface épan- dable (ha)	Apt. à l'épan- d. globale	Exclusion réglementaire	Apt. à l'épan- d. régl.	Recommandation agronomique	Apt. à l'épan- d. agro.
						la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	
0 SCEA DES HAUTS DE	Ilot 19	0,38	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 19	5,87	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL DES QUATRE	Ilot 19	0,01	3	Isolement de tiers	3	-	
0 LAURENT DUNEUFGERMAIN	Ilot 19	0,25	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL DES QUATRE	Ilot 19	3,28	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA DES HAUTS DE	Ilot 2	0,11	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage	2

Exploitation	Parcelle	Surface épanachable (ha)	Apt. à l'épand. globale	Exclusion réglementaire	Apt. à l'épand. régl.	Recommandation agronomique	Apt. à l'épand. agro.
						d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	
0 TEN ALEXIS	Ilot 2	19,12	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL JANSSEUNE	Ilot 2	0,64	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA DES HAUTS DE	Ilot 2	0,51	3	Isolement de surfaces en eau, Isolement de tiers	3	-	
0 LAURENT DUNEUFGERMAIN	Ilot 2	0,33	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 VINCENT COZETTE	Ilot 2	1,28	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 2	2,73	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL JANSSEUNE	Ilot 2	0,38	3	Isolement de tiers	3	-	
0 EARL DES QUATRE	Ilot 2	1,16	2		1	Injection directe ou enfouissement	2

Exploitation	Parcelle	Surface épan- dable (ha)	Apt. à l'épan- d. globale	Exclusion réglementaire	Apt. à l'épan- d. régl.	Recommandation agronomique	Apt. à l'épan- d. agro.
						rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	
0 TEN ALEXIS	Ilot 2	0,54	3	Isolement de tiers	3	-	
0 SCEA DES HAUTS DE	Ilot 20	5,20	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 20	4,37	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 RUDY ELIN JOLY	Ilot 20	8,14	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 LAURENT DUNEUFGERMAIN	Ilot 20	1,82	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL DES QUATRE	Ilot 20	4,34	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 LAURENT DUNEUFGERMAIN	Ilot 21	5,37	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un	2

Exploitation	Parcelle	Surface épan- dable (ha)	Apt. à l'épan- d. globale	Exclusion réglementaire	Apt. à l'épan- d. régl.	Recommandation agronomique	Apt. à l'épan- d. agro.
						épan-dage de printemps. Epan-dre au plus proche des besoins de la culture	
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 21	11,14	2		1	Pour un épan-dage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épan-dage de printemps. Epan-dre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL DES QUATRE	Ilot 21	2,69	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épan-dage sur couvert végétal en place. Pour un épan-dage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épan-dage de printemps. Epan-dre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA DES HAUTS DE	Ilot 21	0,72	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épan-dage sur couvert végétal en place. Pour un épan-dage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épan-dage de printemps. Epan-dre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA DES HAUTS DE	Ilot 21	0,13	3	Isolement de tiers	3	-	
0 RUDY ELIN JOLY	Ilot 21	17,33	2		1	Pour un épan-dage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épan-dage de printemps. Epan-dre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 22	0,36	2		1	Pour un épan-dage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épan-dage de printemps. Epan-dre au plus proche des besoins de la culture	2
0 LAURENT DUNEUFGERMAIN	Ilot 22	2,98	2		1	Pour un épan-dage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épan-dage de printemps. Epan-dre au plus proche des besoins de la culture	2

Exploitation	Parcelle	Surface épanachable (ha)	Apt. à l'épand. globale	Exclusion réglementaire	Apt. à l'épand. régl.	Recommandation agronomique	Apt. à l'épand. agro.
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 22	0,49	2	Périmètres de captage	2	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 LAURENT DUNEUFGERMAIN	Ilot 23	0,17	3	Isolement de tiers	3	-	
0 LAURENT DUNEUFGERMAIN	Ilot 23	1,35	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 23	1,84	3	Isolement de points d'eau, Périmètres de captage	3	-	
0 EARL DES QUATRE	Ilot 23	4,56	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 23	0,44	2	Isolement de points d'eau, Périmètres de captage	2	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 LAURENT DUNEUFGERMAIN	Ilot 24	2,29	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 24	1,68	3	Périmètres de captage	3	-	

Exploitation	Parcelle	Surface épanachable (ha)	Apt. à l'épand. globale	Exclusion réglementaire	Apt. à l'épand. régl.	Recommandation agronomique	Apt. à l'épand. agro.
0 EARL DES QUATRE	Ilot 24	2,23	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 LAURENT DUNEUFGERMAIN	Ilot 25	1,43	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL DES QUATRE	Ilot 25	2,24	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 25	7,32	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL JANSSEUNE	Ilot 26	11,82	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA DES HAUTS DE	Ilot 26	3,55	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2

Exploitation	Parcelle	Surface épanachable (ha)	Apt. à l'épand. globale	Exclusion réglementaire	Apt. à l'épand. régl.	Recommandation agronomique	Apt. à l'épand. agro.
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 26	11,10	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 LAURENT DUNEUFGERMAIN	Ilot 26	0,89	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL DES QUATRE	Ilot 26	2,28	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL DES QUATRE	Ilot 27	0,03	3	Isolement de tiers	3	-	
0 EARL DES QUATRE	Ilot 27	1,95	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 27	0,79	3	Isolement de points d'eau, Isolement de tiers	3	-	
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 27	1,88	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA DES HAUTS DE	Ilot 27	8,83	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à	2

Exploitation	Parcelle	Surface épanachable (ha)	Apt. à l'épand. globale	Exclusion réglementaire	Apt. à l'épand. régl.	Recommandation agronomique	Apt. à l'épand. agro.
						développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	
0 EARL DES QUATRE	Ilot 28	0,02	3	Isolement de tiers	3	-	
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 28	10,07	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 LAURENT DUNEUFGERMAIN	Ilot 28	13,52	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA DES HAUTS DE	Ilot 28	1,31	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL DES QUATRE	Ilot 28	1,96	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA DES HAUTS DE	Ilot 29	7,43	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche	2

Exploitation	Parcelle	Surface épanachable (ha)	Apt. à l'épand. globale	Exclusion réglementaire	Apt. à l'épand. régl.	Recommandation agronomique	Apt. à l'épand. agro.
						des besoins de la culture	
0 LAURENT DUNEUFGERMAIN	Ilot 29	3,01	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL DES QUATRE	Ilot 29	1,93	3	Isolement de tiers, Périmètres de captage	3	-	
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 29	0,33	3	Isolement de points d'eau, Isolement de tiers	3	-	
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 29	1,73	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 RUDY ELIN JOLY	Ilot 3	2,41	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 VINCENT COZETTE	Ilot 3	0,09	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 TEN ALEXIS	Ilot 3	0,74	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement	2

Exploitation	Parcelle	Surface épanachable (ha)	Apt. à l'épand. globale	Exclusion réglementaire	Apt. à l'épand. régl.	Recommandation agronomique	Apt. à l'épand. agro.
						rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 3	2,12	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 LAURENT DUNEUFGERMAIN	Ilot 3	1,50	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA DES HAUTS DE	Ilot 3	4,55	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 3	0,66	3	Isolement de tiers	3	-	
0 VINCENT COZETTE	Ilot 3	0,98	3	Isolement de tiers	3	-	
0 EARL DES QUATRE	Ilot 3	4,56	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA DES HAUTS DE	Ilot 3	0,51	3	Isolement de surfaces en eau, Isolement de tiers	3	-	

Exploitation	Parcelle	Surface épanachable (ha)	Apt. à l'épand. globale	Exclusion réglementaire	Apt. à l'épand. régl.	Recommandation agronomique	Apt. à l'épand. agro.
0 EARL JANSSEUNE	Ilot 30	1,40	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL DES QUATRE	Ilot 30	5,39	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 30	2,76	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 RUDY ELIN JOLY	Ilot 30	2,20	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA DES HAUTS DE	Ilot 30	3,18	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 RUDY ELIN JOLY	Ilot 31	5,19	3	Périmètres de captage	3	-	

Exploitation	Parcelle	Surface épanachable (ha)	Apt. à l'épand. globale	Exclusion réglementaire	Apt. à l'épand. régl.	Recommandation agronomique	Apt. à l'épand. agro.
0 EARL JANSSEUNE	Ilot 31	0,62	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 31	9,13	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA DES HAUTS DE	Ilot 31	18,32	2		1	Interdit sauf mise en place du dispositif prévu par la réglementation en zone vulnérable, limitant le risque de ruissellement dans ce cas, injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 LAURENT DUNEUFGERMAIN	Ilot 32	0,02	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 LAURENT DUNEUFGERMAIN	Ilot 32	0,27	3	Isolement de tiers	3	-	
0 RUDY ELIN JOLY	Ilot 32	0,08	2	Périmètres de captage	2	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA DES HAUTS DE	Ilot 32	5,16	2		1	Interdit sauf mise en place du	2

Exploitation	Parcelle	Surface épanachable (ha)	Apt. à l'épand. globale	Exclusion réglementaire	Apt. à l'épand. régl.	Recommandation agronomique	Apt. à l'épand. agro.
						dispositif prévu par la réglementation en zone vulnérable, limitant le risque de ruissellement dans ce cas, injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	
0 LAURENT DUNEUFGERMAIN	Ilot 32	0,21	2	Isolement de tiers, Périmètres de captage	2	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 RUDY ELIN JOLY	Ilot 32	3,20	3	Périmètres de captage	3	-	
0 EARL JANSSEUNE	Ilot 33	0,46	3	Périmètres de captage	3	-	
0 SCEA DES HAUTS DE	Ilot 33	2,73	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 RUDY ELIN JOLY	Ilot 33	0,81	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA DES HAUTS DE	Ilot 33	0,31	3	Isolement de tiers	3	-	
0 EARL DES QUATRE	Ilot 33	2,36	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou	2

Exploitation	Parcelle	Surface épanachable (ha)	Apt. à l'épand. globale	Exclusion réglementaire	Apt. à l'épand. régl.	Recommandation agronomique	Apt. à l'épand. agro.
						mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	
0 LAURENT DUNEUFGERMAIN	Ilot 33	0,95	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 33	0,64	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL JANSSEUNE	Ilot 33	0,03	2	Périmètres de captage	2	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL JANSSEUNE	Ilot 33	0,96	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA DES HAUTS DE	Ilot 34	2,75	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2

Exploitation	Parcelle	Surface épanachable (ha)	Apt. à l'épand. globale	Exclusion réglementaire	Apt. à l'épand. régl.	Recommandation agronomique	Apt. à l'épand. agro.
0 RUDY ELIN JOLY	Ilot 34	2,32	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL DES QUATRE	Ilot 34	2,50	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 34	0,35	3	Isolement de tiers	3	-	
0 LAURENT DUNEUFGERMAIN	Ilot 34	0,03	2	Isolement de tiers, Périmètres de captage	2	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 34	6,53	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 LAURENT DUNEUFGERMAIN	Ilot 34	1,35	3	Isolement de tiers, Périmètres de captage	3	-	
0 EARL DES QUATRE	Ilot 34	0,20	3	Isolement de tiers	3	-	
0 EARL DES QUATRE	Ilot 35	1,19	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2

Exploitation	Parcelle	Surface épanachable (ha)	Apt. à l'épand. globale	Exclusion réglementaire	Apt. à l'épand. régl.	Recommandation agronomique	Apt. à l'épand. agro.
0 RUDY ELIN JOLY	Ilot 35	5,32	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 35	9,91	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 RUDY ELIN JOLY	Ilot 35	0,12	2	Périmètres de captage	2	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 LAURENT DUNEUFGERMAIN	Ilot 35	0,93	3	Isolement de tiers, Périmètres de captage	3	-	
0 LAURENT DUNEUFGERMAIN	Ilot 35	0,57	2	Isolement de tiers, Périmètres de captage	2	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA DES HAUTS DE	Ilot 35	1,98	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA DES HAUTS DE	Ilot 36	0,55	2		1	Interdit sauf mise en place du dispositif prévu par la réglementation en zone vulnérable, limitant le risque de ruissellement dans ce cas,	2

Exploitation	Parcelle	Surface épanachable (ha)	Apt. à l'épand. globale	Exclusion réglementaire	Apt. à l'épand. régl.	Recommandation agronomique	Apt. à l'épand. agro.
						injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 36	4,18	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 RUDY ELIN JOLY	Ilot 37	2,89	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL DES QUATRE	Ilot 37	1,04	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA DES HAUTS DE	Ilot 37	2,50	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 37	3,38	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 LAURENT DUNEUFGERMAIN	Ilot 38	7,80	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2

Exploitation	Parcelle	Surface épanachable (ha)	Apt. à l'épand. globale	Exclusion réglementaire	Apt. à l'épand. régl.	Recommandation agronomique	Apt. à l'épand. agro.
						plus proche des besoins de la culture	
0 SCEA DES HAUTS DE	Ilot 38	0,92	2		1	Interdit sauf mise en place du dispositif prévu par la réglementation en zone vulnérable, limitant le risque de ruissellement dans ce cas, injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL DES QUATRE	Ilot 38	1,09	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL DES QUATRE	Ilot 39	0,01	3	Isolement de tiers	3	-	
0 EARL DES QUATRE	Ilot 39	0,37	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA DES HAUTS DE	Ilot 4	0,16	3	Isolement de surfaces en eau, Isolement de tiers	3	-	
0 SCEA DES HAUTS DE	Ilot 4	8,57	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2

Exploitation	Parcelle	Surface épanachable (ha)	Apt. à l'épand. globale	Exclusion réglementaire	Apt. à l'épand. régl.	Recommandation agronomique	Apt. à l'épand. agro.
0 RUDY ELIN JOLY	Ilot 4	0,81	3	Isolement de tiers	3	-	
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 4	4,24	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 TEN ALEXIS	Ilot 4	0,78	3	Isolement de tiers	3	-	
0 RUDY ELIN JOLY	Ilot 4	33,28	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 LAURENT DUNEUFGERMAIN	Ilot 4	2,42	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 VINCENT COZETTE	Ilot 4	1,35	3	Isolement de tiers	3	-	
0 TEN ALEXIS	Ilot 4	2,94	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 VINCENT COZETTE	Ilot 4	7,19	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL DES QUATRE	Ilot 4	0,83	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage	2

Exploitation	Parcelle	Surface épanachable (ha)	Apt. à l'épand. globale	Exclusion réglementaire	Apt. à l'épand. régl.	Recommandation agronomique	Apt. à l'épand. agro.
						d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	
0 LAURENT DUNEUFGERMAIN	Ilot 40	18,42	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL DES QUATRE	Ilot 40	0,30	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA DES HAUTS DE	Ilot 40	7,37	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 LAURENT DUNEUFGERMAIN	Ilot 40	2,06	2	Périmètres de captage	2	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL DES QUATRE	Ilot 41	0,07	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL DES QUATRE	Ilot 41	0,11	3	Isolement de tiers	3	-	
0 LAURENT DUNEUFGERMAIN	Ilot 41	0,15	2	Périmètres de captage	2	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à	2

Exploitation	Parcelle	Surface épanachable (ha)	Apt. à l'épand. globale	Exclusion réglementaire	Apt. à l'épand. régl.	Recommandation agronomique	Apt. à l'épand. agro.
						développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	
0 SCEA DES HAUTS DE	Ilot 41	23,19	2		1	Interdit sauf mise en place du dispositif prévu par la réglementation en zone vulnérable, limitant le risque de ruissellement dans ce cas, injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 LAURENT DUNEUFGERMAIN	Ilot 41	1,61	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL DES QUATRE	Ilot 42	6,00	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 LAURENT DUNEUFGERMAIN	Ilot 42	1,54	2	Périmètres de captage	2	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA DES HAUTS DE	Ilot 42	0,42	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2

Exploitation	Parcelle	Surface épanachable (ha)	Apt. à l'épand. globale	Exclusion réglementaire	Apt. à l'épand. régl.	Recommandation agronomique	Apt. à l'épand. agro.
0 EARL DES QUATRE	Ilot 43	4,27	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 LAURENT DUNEUFGERMAIN	Ilot 43	1,31	3	Périmètres de captage	3	-	
0 SCEA DES HAUTS DE	Ilot 44	0,34	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL DES QUATRE	Ilot 44	0,32	3	Isolement de cours d'eau, Isolement de points d'eau	3	-	
0 EARL DES QUATRE	Ilot 44	2,59	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL DES QUATRE	Ilot 45	0,74	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA DES HAUTS DE	Ilot 45	3,62	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 LAURENT DUNEUFGERMAIN	Ilot 45	4,40	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement	2

Exploitation	Parcelle	Surface épanachable (ha)	Apt. à l'épand. globale	Exclusion réglementaire	Apt. à l'épand. régl.	Recommandation agronomique	Apt. à l'épand. agro.
						rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	
0 SCEA DES HAUTS DE	Ilot 46	2,74	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL JANSSEUNE	Ilot 46	4,12	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL DES QUATRE	Ilot 46	5,63	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 LAURENT DUNEUFGERMAIN	Ilot 46	4,64	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL DES QUATRE	Ilot 47	0,58	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche	2

Exploitation	Parcelle	Surface épanachable (ha)	Apt. à l'épand. globale	Exclusion réglementaire	Apt. à l'épand. régl.	Recommandation agronomique	Apt. à l'épand. agro.
						des besoins de la culture	
0 LAURENT DUNEUFGERMAIN	Ilot 47	2,17	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA DES HAUTS DE	Ilot 47	6,10	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 LAURENT DUNEUFGERMAIN	Ilot 48	3,39	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA DES HAUTS DE	Ilot 48	5,18	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL DES QUATRE	Ilot 48	6,75	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA DES HAUTS DE	Ilot 49	4,23	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2

Exploitation	Parcelle	Surface épanachable (ha)	Apt. à l'épand. globale	Exclusion réglementaire	Apt. à l'épand. régl.	Recommandation agronomique	Apt. à l'épand. agro.
0 EARL DES QUATRE	Ilot 49	5,68	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL DES QUATRE	Ilot 5	0,43	3	Isolement de tiers	3	-	
0 TEN ALEXIS	Ilot 5	5,00	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 LAURENT DUNEUFGERMAIN	Ilot 5	1,87	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL DES QUATRE	Ilot 5	1,61	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 VINCENT COZETTE	Ilot 5	2,42	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 5	3,96	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA DES HAUTS DE	Ilot 5	4,61	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert	2

Exploitation	Parcelle	Surface épanachable (ha)	Apt. à l'épand. globale	Exclusion réglementaire	Apt. à l'épand. régl.	Recommandation agronomique	Apt. à l'épand. agro.
						végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	
0 EARL DES QUATRE	Ilot 50	0,55	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture. Pas d'épandage en période d'engorgement du sol	2
0 EARL DES QUATRE	Ilot 50	0,04	3	Isolement de tiers	3	-	
0 SCEA DES HAUTS DE	Ilot 51	0,63	3	Isolement de tiers	3	-	
0 SCEA DES HAUTS DE	Ilot 51	6,77	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA DES HAUTS DE	Ilot 52	6,09	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL DES QUATRE	Ilot 52	2,08	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture. Pas d'épandage en période d'engorgement du sol	2
0 EARL DES QUATRE	Ilot 52	0,79	3	Isolement de cours d'eau, Isolement de tiers	3	-	
0 EARL DES QUATRE	Ilot 53	10,05	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage	2

Exploitation	Parcelle	Surface épanachable (ha)	Apt. à l'épand. globale	Exclusion réglementaire	Apt. à l'épand. régl.	Recommandation agronomique	Apt. à l'épand. agro.
						d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	
0 LAURENT DUNEUFGERMAIN	Ilot 53	0,09	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 LAURENT DUNEUFGERMAIN	Ilot 53	0,30	3	Isolement de tiers	3	-	
0 EARL DES QUATRE	Ilot 54	3,01	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA DES HAUTS DE	Ilot 54	4,54	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 LAURENT DUNEUFGERMAIN	Ilot 54	0,13	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA DES HAUTS DE	Ilot 55	0,04	3	Isolement de tiers	3	-	
0 SCEA DES HAUTS DE	Ilot 55	6,12	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage	2

Exploitation	Parcelle	Surface épanachable (ha)	Apt. à l'épand. globale	Exclusion réglementaire	Apt. à l'épand. régl.	Recommandation agronomique	Apt. à l'épand. agro.
						d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	
0 LAURENT DUNEUFGERMAIN	Ilot 56	3,90	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA DES HAUTS DE	Ilot 56	5,25	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA DES HAUTS DE	Ilot 56	0,12	3	Isolement de points d'eau	3	-	
0 EARL DES QUATRE	Ilot 56	3,66	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA DES HAUTS DE	Ilot 57	2,09	2		1	Interdit sauf mise en place du dispositif prévu par la réglementation en zone vulnérable, limitant le risque de ruissellement dans ce cas, injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2

Exploitation	Parcelle	Surface épanachable (ha)	Apt. à l'épand. globale	Exclusion réglementaire	Apt. à l'épand. régl.	Recommandation agronomique	Apt. à l'épand. agro.
0 LAURENT DUNEUFGERMAIN	Ilot 57	1,65	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA DES HAUTS DE	Ilot 58	5,37	2		1	Interdit sauf mise en place du dispositif prévu par la réglementation en zone vulnérable, limitant le risque de ruissellement dans ce cas, injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 LAURENT DUNEUFGERMAIN	Ilot 58	4,71	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA DES HAUTS DE	Ilot 59	5,86	2		1	Interdit sauf mise en place du dispositif prévu par la réglementation en zone vulnérable, limitant le risque de ruissellement dans ce cas, injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL DES QUATRE	Ilot 59	4,00	2	Périmètres de captage	2	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage	2

Exploitation	Parcelle	Surface épanachable (ha)	Apt. à l'épand. globale	Exclusion réglementaire	Apt. à l'épand. régl.	Recommandation agronomique	Apt. à l'épand. agro.
						d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	
0 EARL DES QUATRE	Ilot 59	1,94	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 LAURENT DUNEUFGERMAIN	Ilot 6	2,60	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL DES QUATRE	Ilot 6	1,44	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 RUDY ELIN JOLY	Ilot 6	0,02	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 VINCENT COZETTE	Ilot 6	1,78	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 TEN ALEXIS	Ilot 6	0,49	3	Isolement de tiers	3	-	
0 SCEA DES HAUTS DE	Ilot 6	9,44	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert	2

Exploitation	Parcelle	Surface épanachable (ha)	Apt. à l'épand. globale	Exclusion réglementaire	Apt. à l'épand. régl.	Recommandation agronomique	Apt. à l'épand. agro.
						végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	
0 LAURENT DUNEUFGERMAIN	Ilot 6	0,01	3	Isolement de tiers	3	-	
0 TEN ALEXIS	Ilot 6	0,54	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 RUDY ELIN JOLY	Ilot 6	0,57	3	Isolement de tiers	3	-	
0 EARL DES QUATRE	Ilot 60	0,96	3	Isolement de tiers, Périmètres de captage	3	-	
0 SCEA DES HAUTS DE	Ilot 60	1,01	2	Périmètres de captage	2	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL DES QUATRE	Ilot 60	4,50	2		1	Interdit sauf sur prairie implantée depuis plus de 6 mois avec mise en place du dispositif prévu par la réglementation en zone vulnérable, limitant le risque de ruissellement dans ce cas injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2

Exploitation	Parcelle	Surface épanachable (ha)	Apt. à l'épand. globale	Exclusion réglementaire	Apt. à l'épand. régl.	Recommandation agronomique	Apt. à l'épand. agro.
0 EARL DES QUATRE	Ilot 60	0,76	2	Périmètres de captage	2	Interdit sauf sur prairie implantée depuis plus de 6 mois avec mise en place du dispositif prévu par la réglementation en zone vulnérable, limitant le risque de ruissellement dans ce cas injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA DES HAUTS DE	Ilot 60	21,53	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA DES HAUTS DE	Ilot 61	1,55	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA DES HAUTS DE	Ilot 61	0,45	2	Périmètres de captage	2	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL DES QUATRE	Ilot 61	7,26	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de	2

Exploitation	Parcelle	Surface épanachable (ha)	Apt. à l'épand. globale	Exclusion réglementaire	Apt. à l'épand. régl.	Recommandation agronomique	Apt. à l'épand. agro.
						printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	
0 EARL DES QUATRE	Ilot 63	1,20	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 LAURENT DUNEUFGERMAIN	Ilot 64	17,22	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 LAURENT DUNEUFGERMAIN	Ilot 65	1,45	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 7	1,21	2		1	Interdit sauf mise en place du dispositif prévu par la réglementation en zone vulnérable, limitant le risque de ruissellement dans ce cas, injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 7	3,40	3	Périmètres de captage	3	-	
0 RUDY ELIN JOLY	Ilot 7	0,15	3	Isolement de tiers	3	-	
0 VINCENT COZETTE	Ilot 7	15,26	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à	2

Exploitation	Parcelle	Surface épanachable (ha)	Apt. à l'épand. globale	Exclusion réglementaire	Apt. à l'épand. régl.	Recommandation agronomique	Apt. à l'épand. agro.
						développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	
0 SCEA DES HAUTS DE	Ilot 7	0,24	3	Isolement de surfaces en eau, Isolement de tiers	3	-	
0 RUDY ELIN JOLY	Ilot 7	1,83	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL DES QUATRE	Ilot 7	1,04	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA DES HAUTS DE	Ilot 7	0,77	1		1	-	
0 VINCENT COZETTE	Ilot 8	10,55	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA DES HAUTS DE	Ilot 8	15,78	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 8	4,00	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2

Exploitation	Parcelle	Surface épanachable (ha)	Apt. à l'épand. globale	Exclusion réglementaire	Apt. à l'épand. régl.	Recommandation agronomique	Apt. à l'épand. agro.
0 LAURENT DUNEUFGERMAIN	Ilot 8	0,14	3	Isolement de tiers	3	-	
0 LAURENT DUNEUFGERMAIN	Ilot 9	0,63	2		1	Injection directe ou enfouissement rapide ou épandage sur couvert végétal en place. Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 LAURENT DUNEUFGERMAIN	Ilot 9	0,65	3	Isolement de tiers	3	-	
0 SCEA DES HAUTS DE	Ilot 9	0,21	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 9	0,20	3	Périmètres de captage	3	-	
0 SCEA DES HAUTS DE	Ilot 9	0,25	3	Isolement de tiers	3	-	
0 VINCENT COZETTE	Ilot 9	4,95	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 SCEA JTC COTTREL	Ilot 9	4,00	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2
0 EARL DES QUATRE	Ilot 9	6,13	2		1	Pour un épandage d'automne limiter la dose et/ou mettre une CIPAN à développement rapide, préférer un épandage de printemps. Epandre au plus proche des besoins de la culture	2

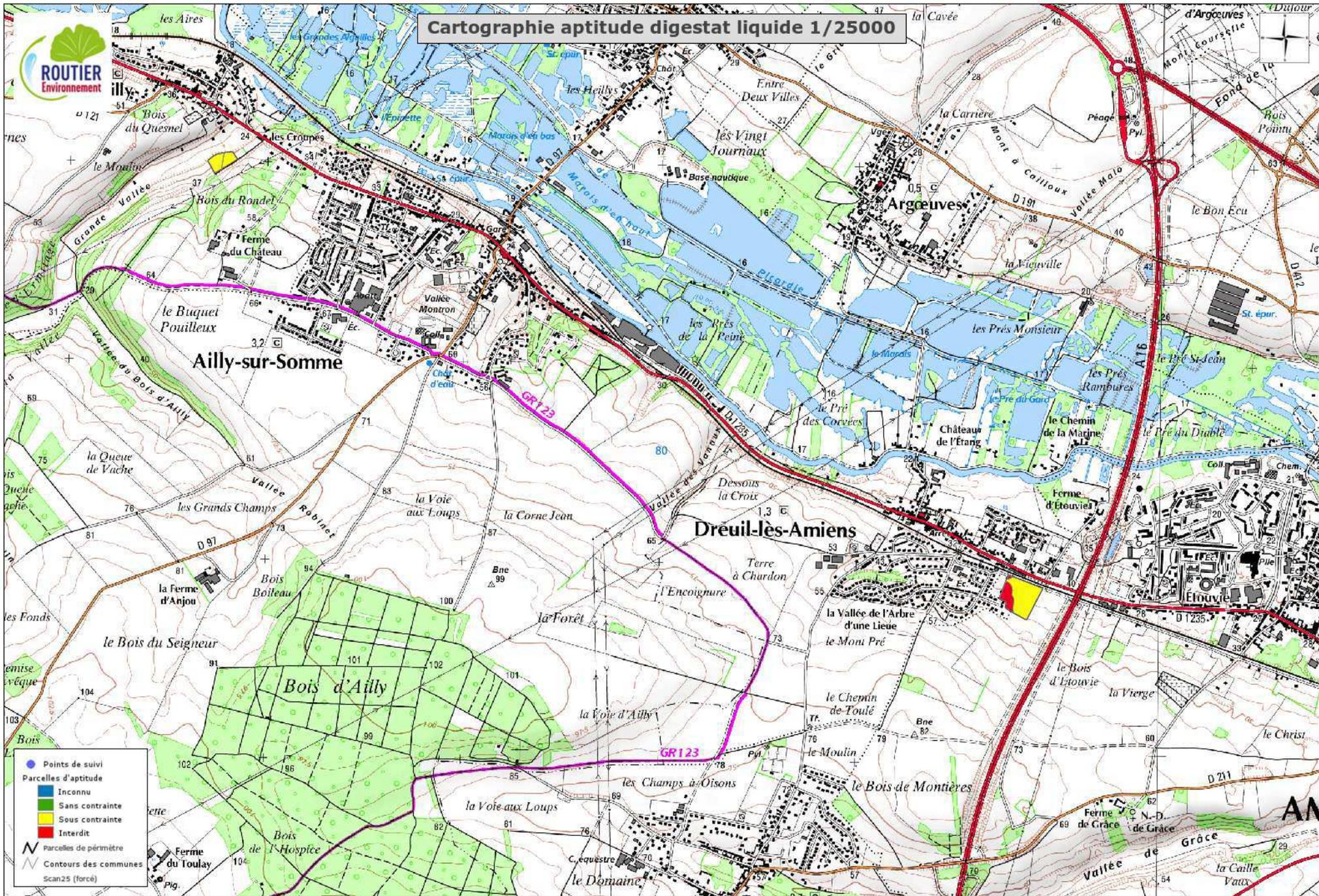
Uniquement les parcelles au statut : NON SORTIE



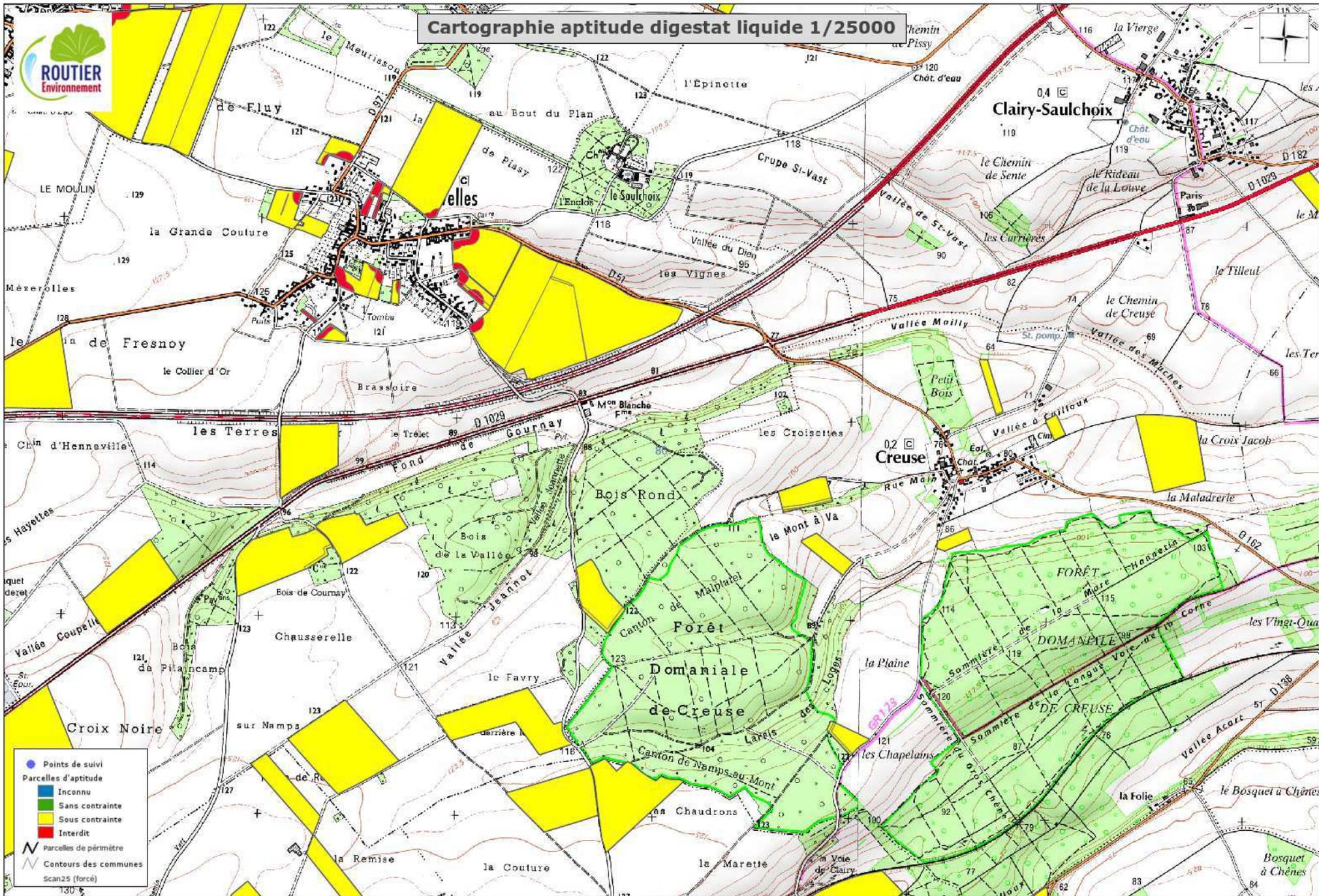
Cartographie aptitude digestat liquide 1/25000



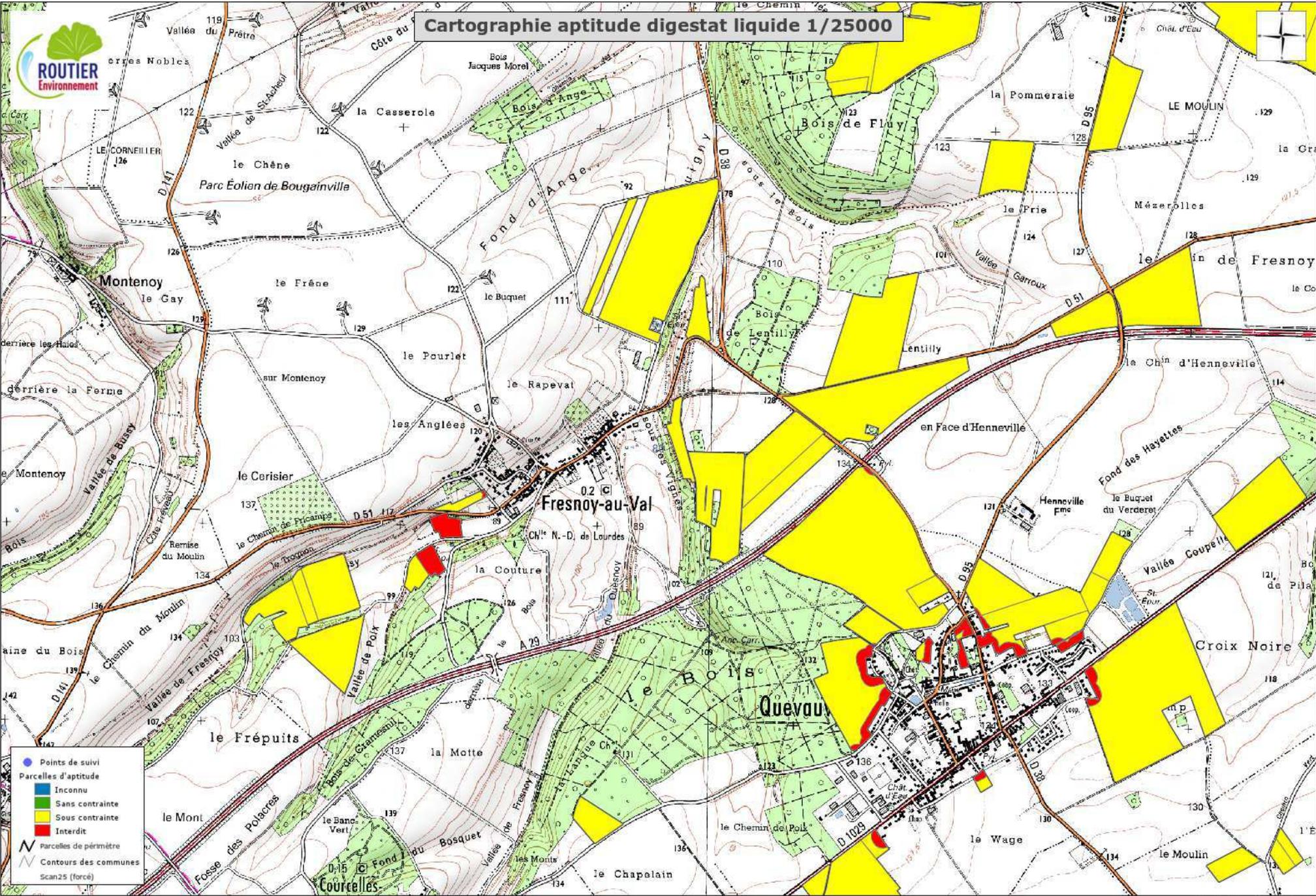
Cartographie aptitude digestat liquide 1/25000



Cartographie aptitude digestat liquide 1/25000

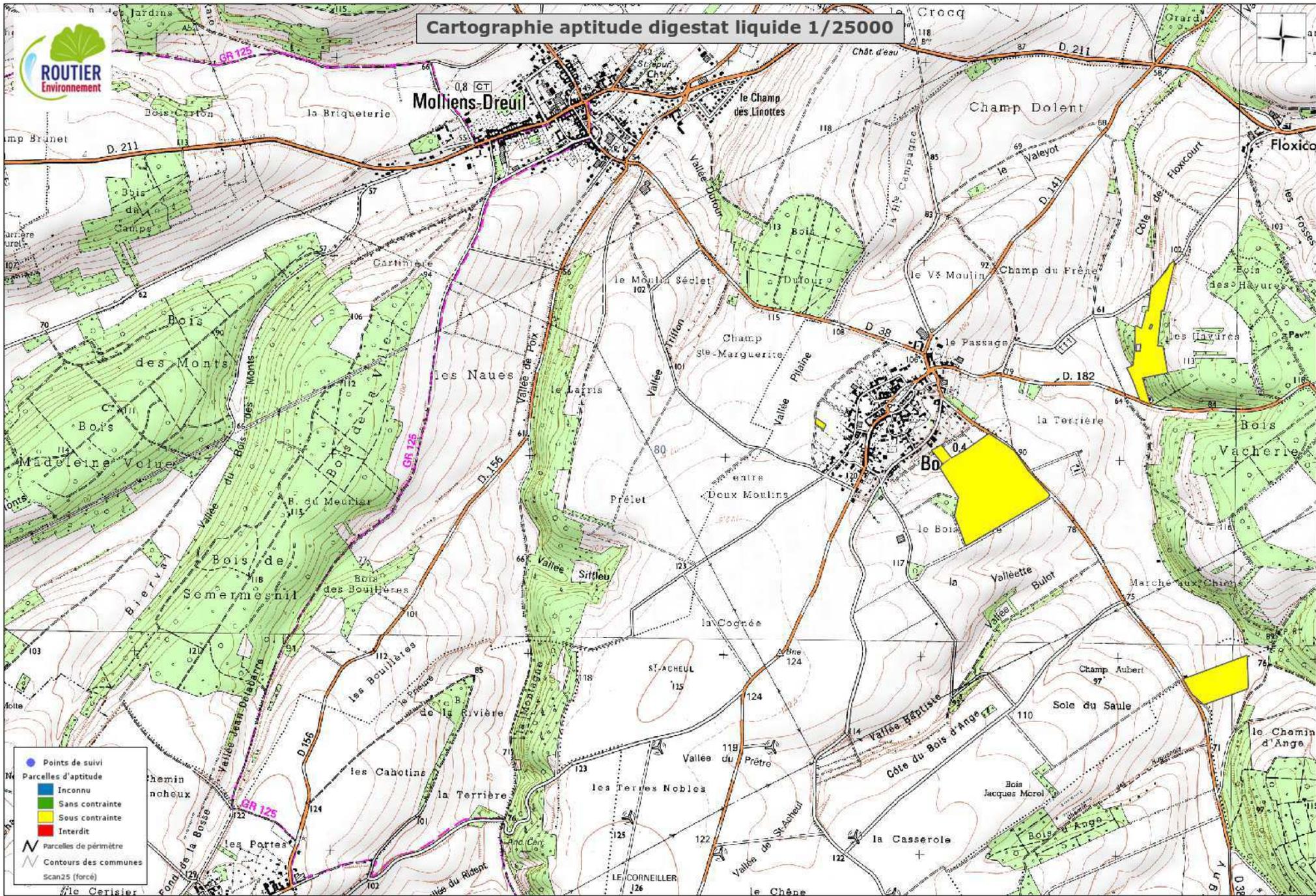


Cartographie aptitude digestat liquide 1/25000





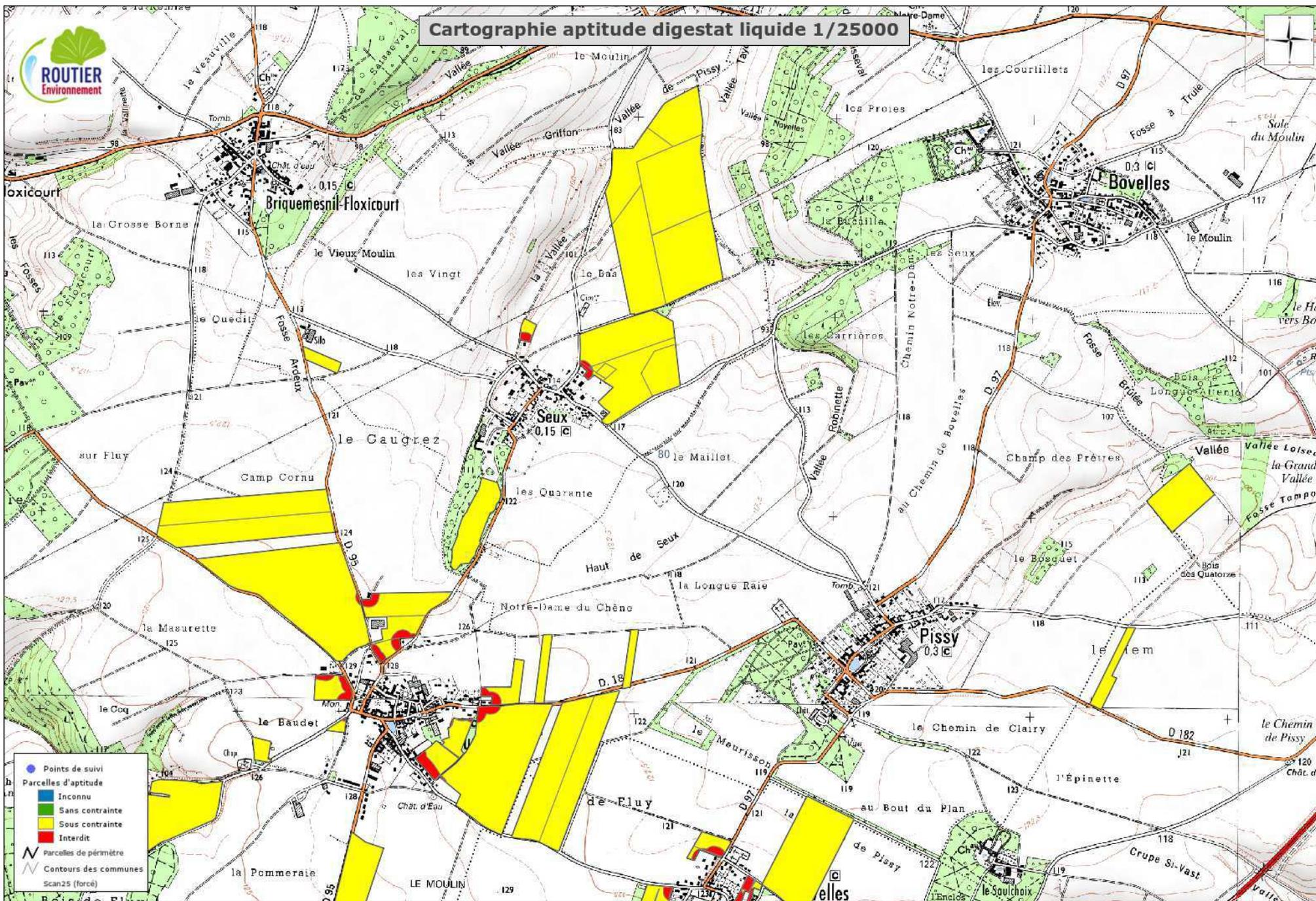
Cartographie aptitude digestat liquide 1/25000



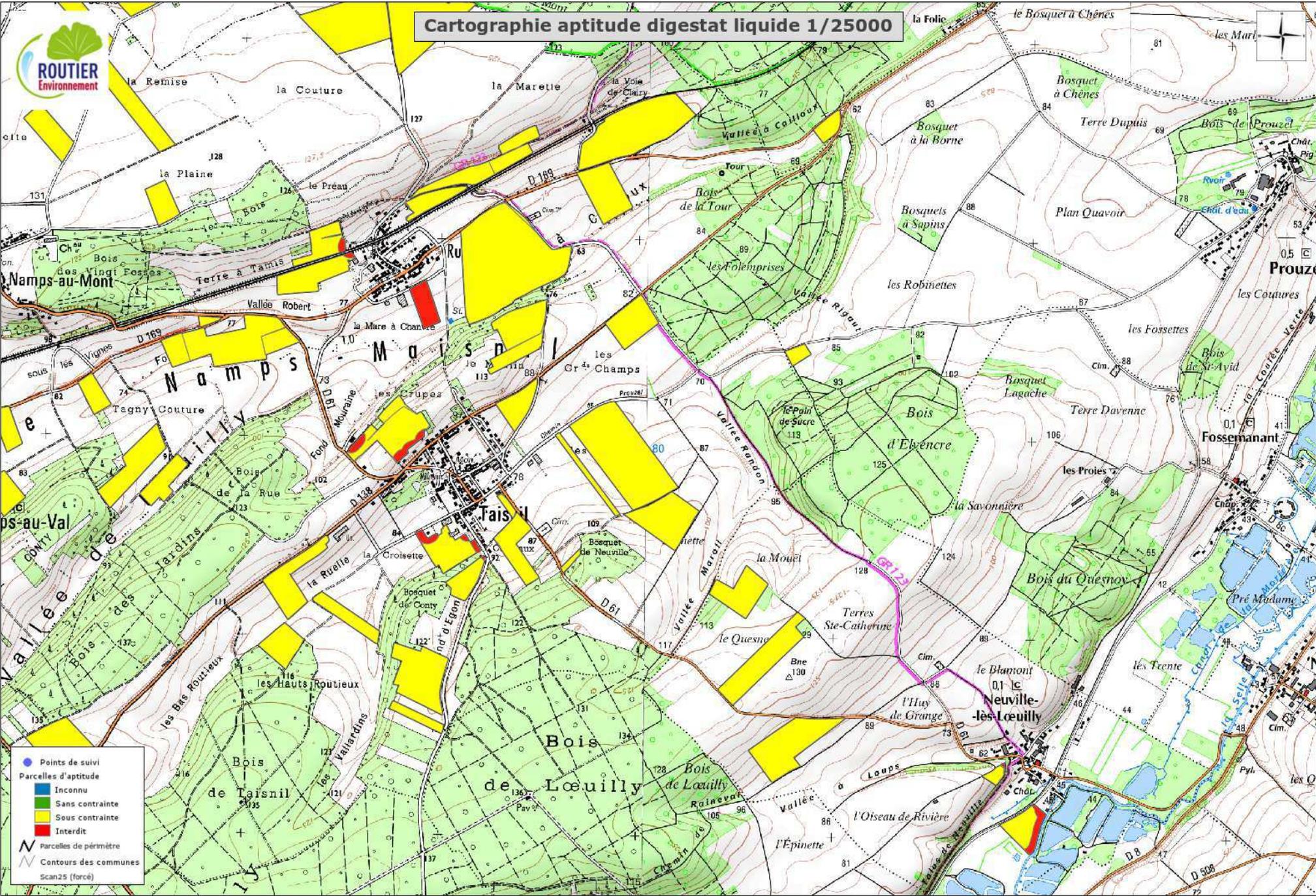
● Points de suivi
Parcels d'aptitude
■ Inconnu
■ Sans contrainte
■ Sous contrainte
■ Interdit
~ Parcels de périmètre
~ Contours des communes
Scan25 (forcé)



Cartographie aptitude digestat liquide 1/25000

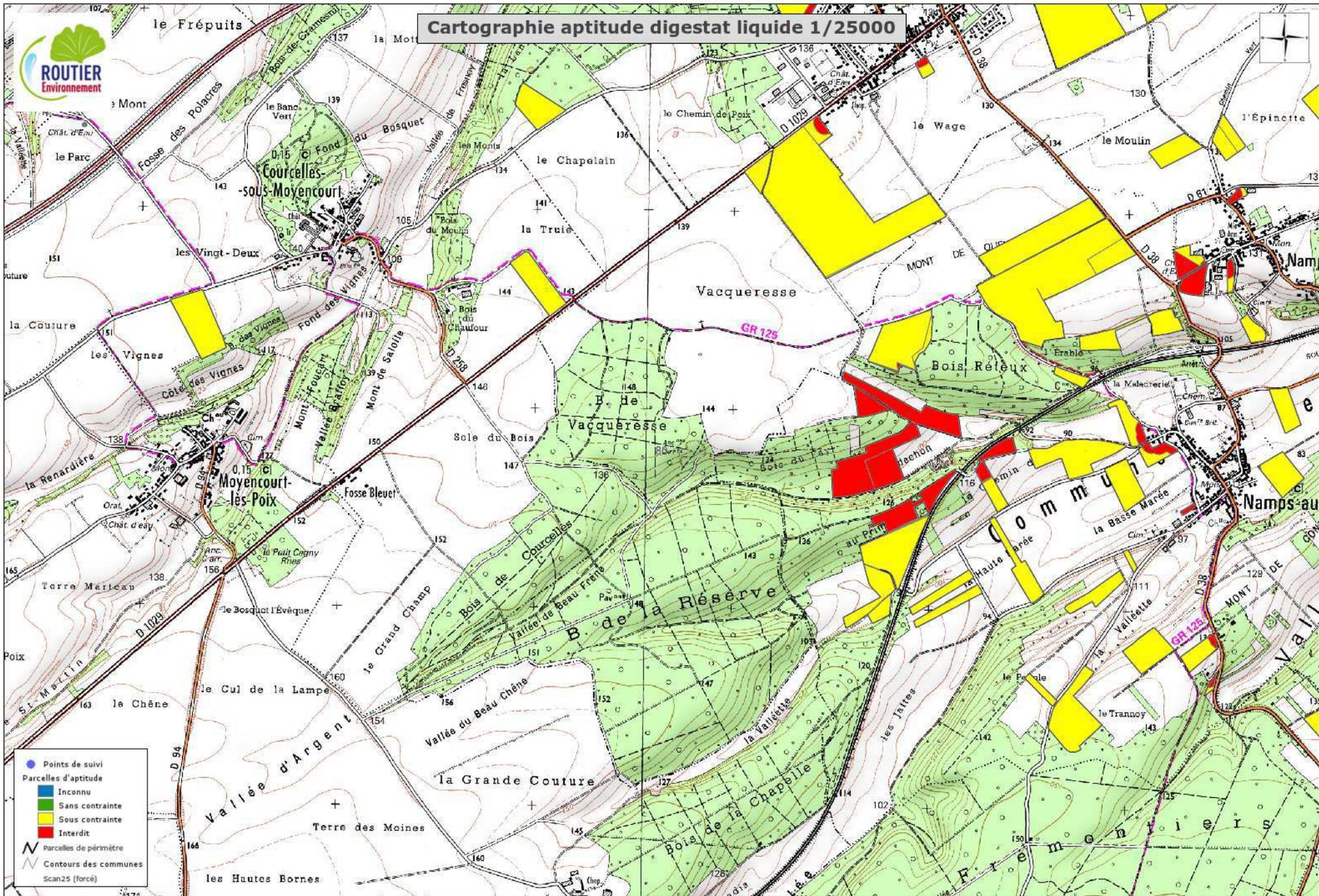


Cartographie aptitude digestat liquide 1/25000



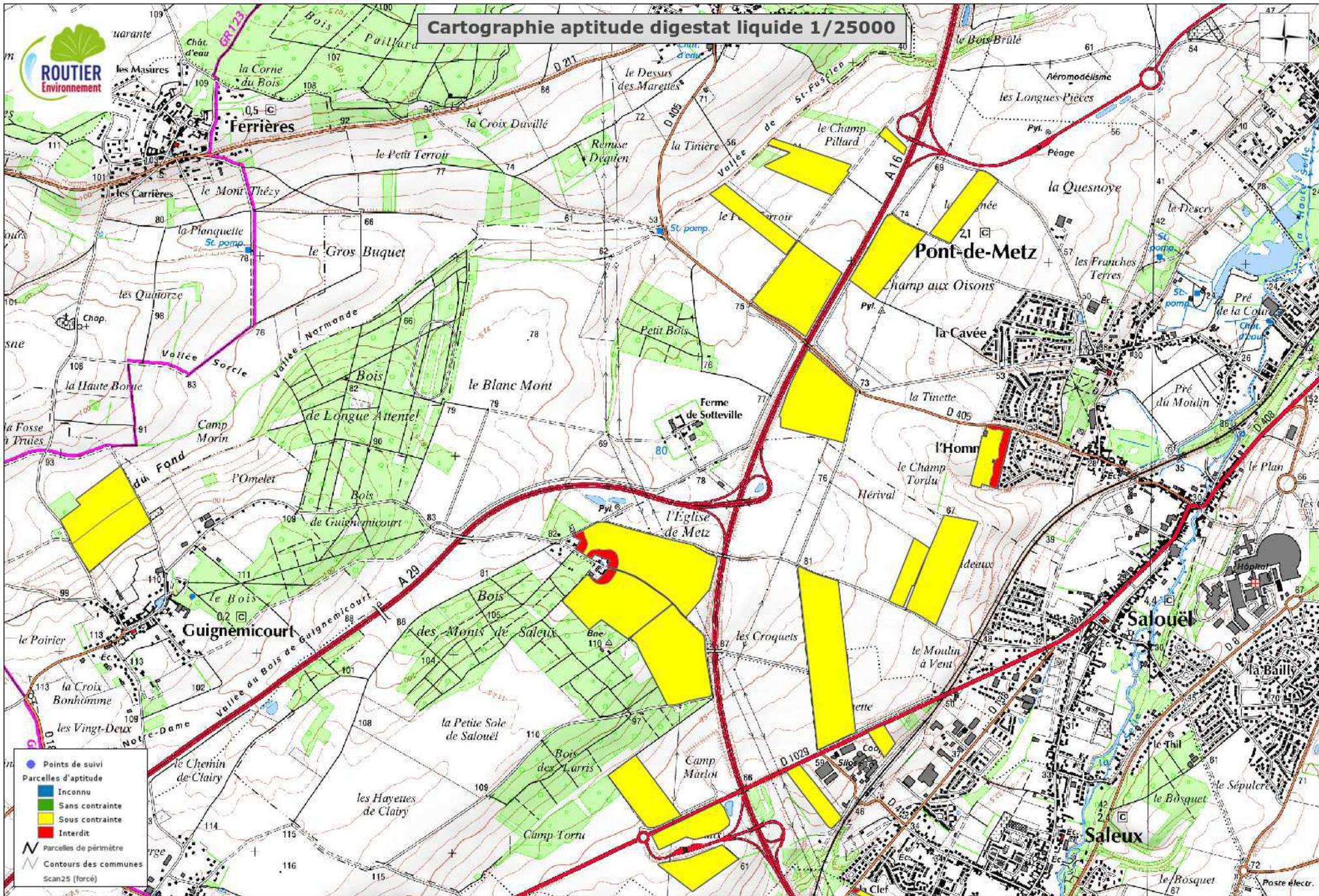


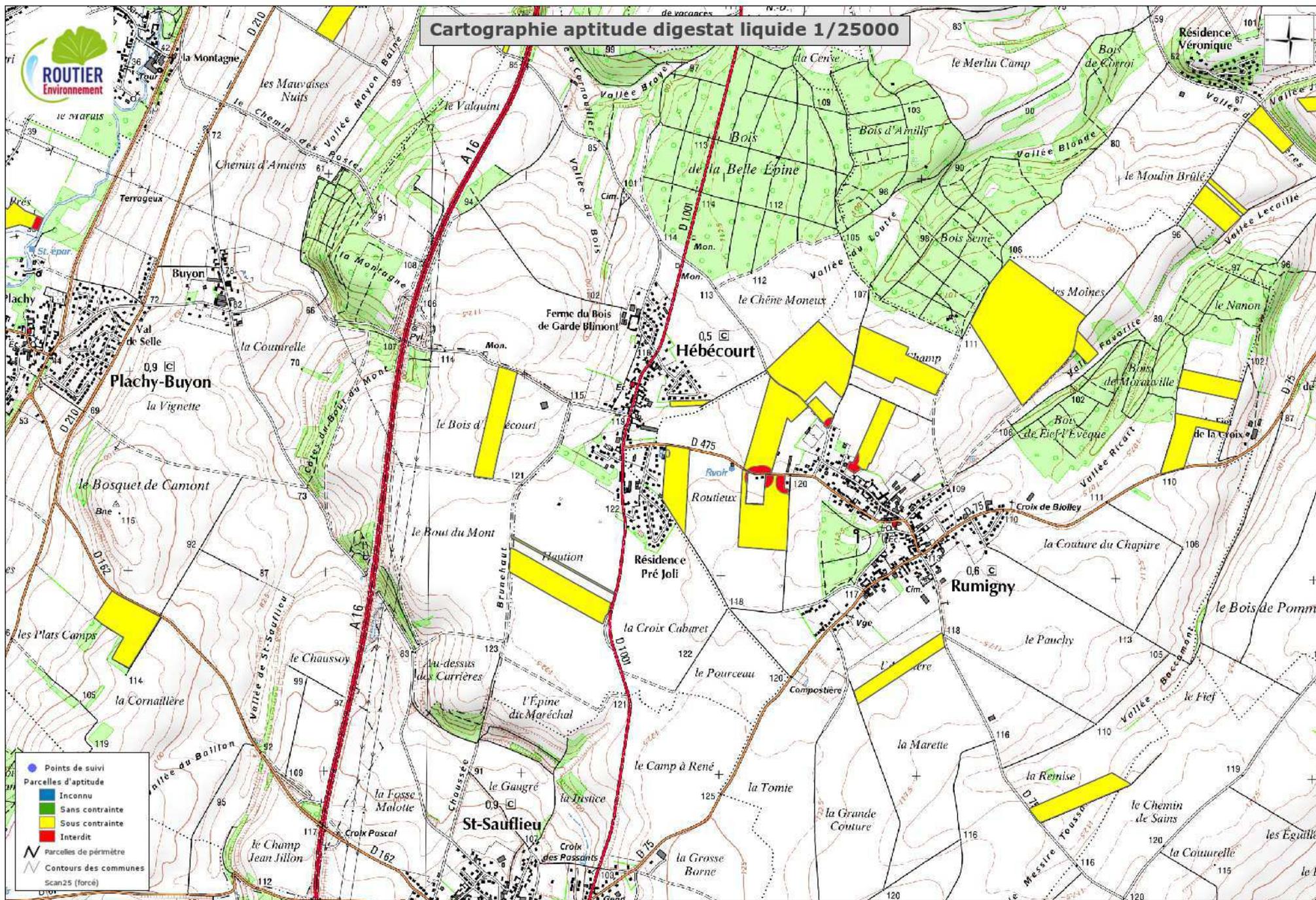
Cartographie aptitude digestat liquide 1/25000

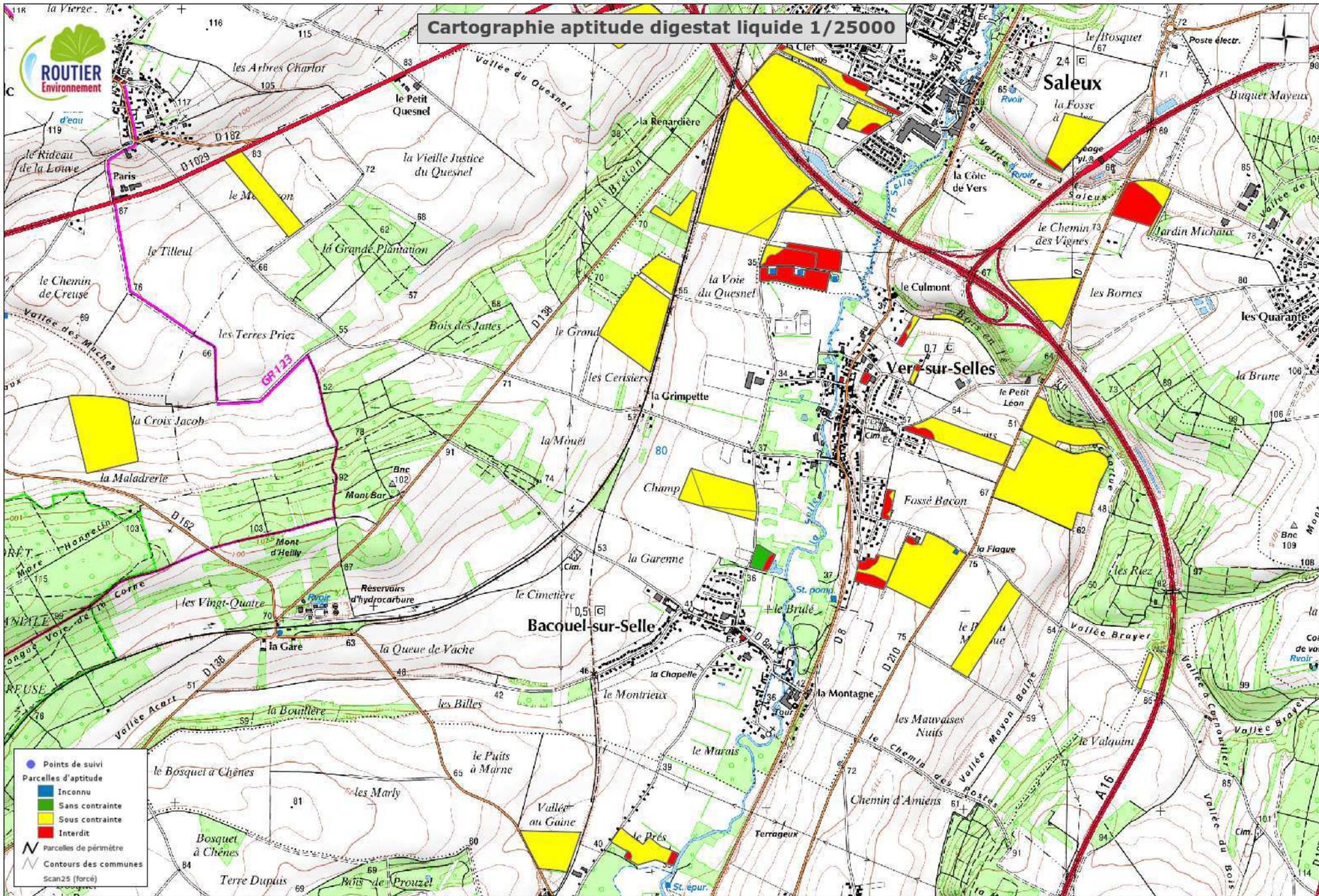


- Points de suivi
- Parcelles d'aptitude
- Inconnu
- Sans contrainte
- Sous contrainte
- Interdit
- ▭ Parcelles de périmètre
- ▭ Contours des communes
- ▭ Scan25 (forcé)

Cartographie aptitude digestat liquide 1/25000

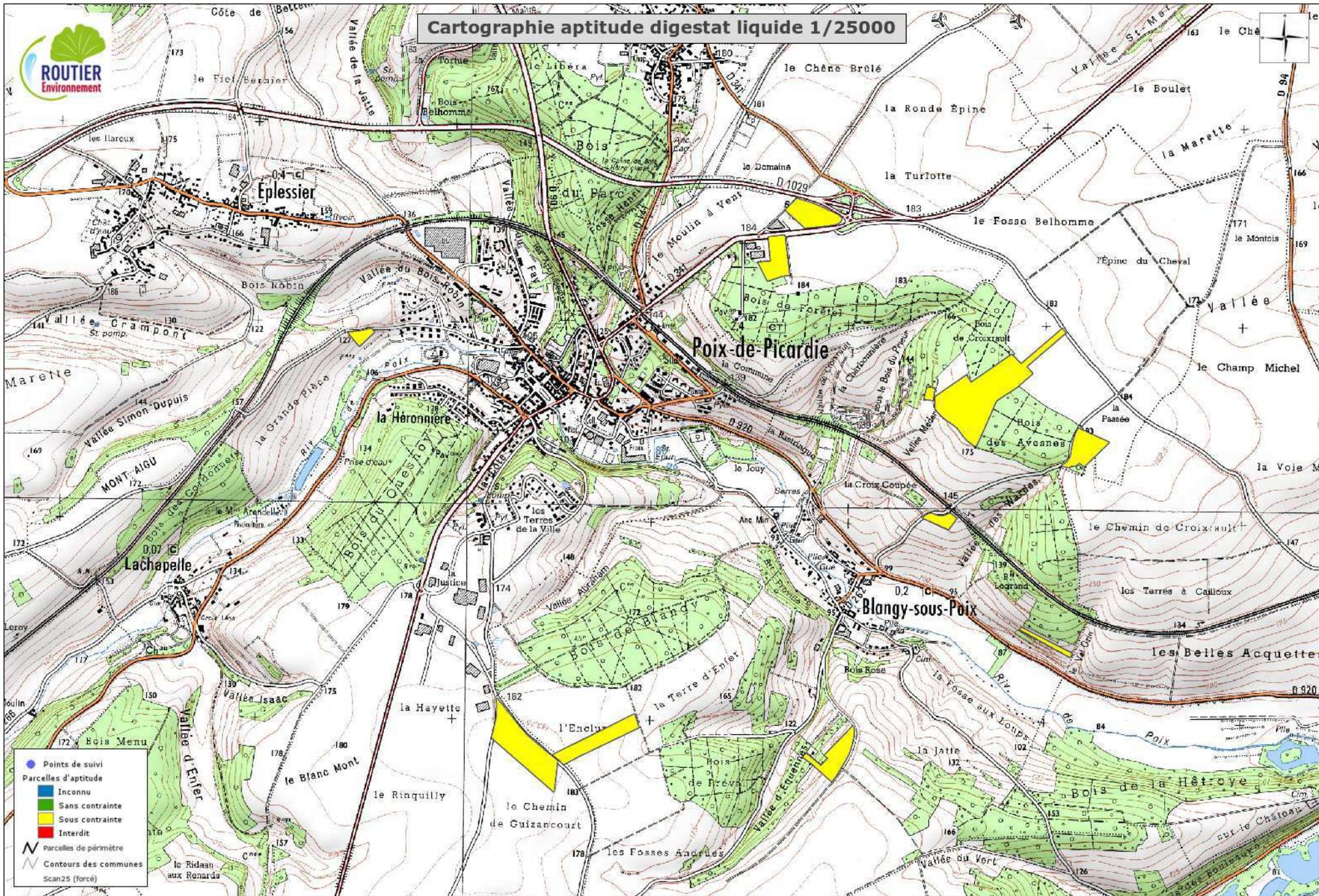






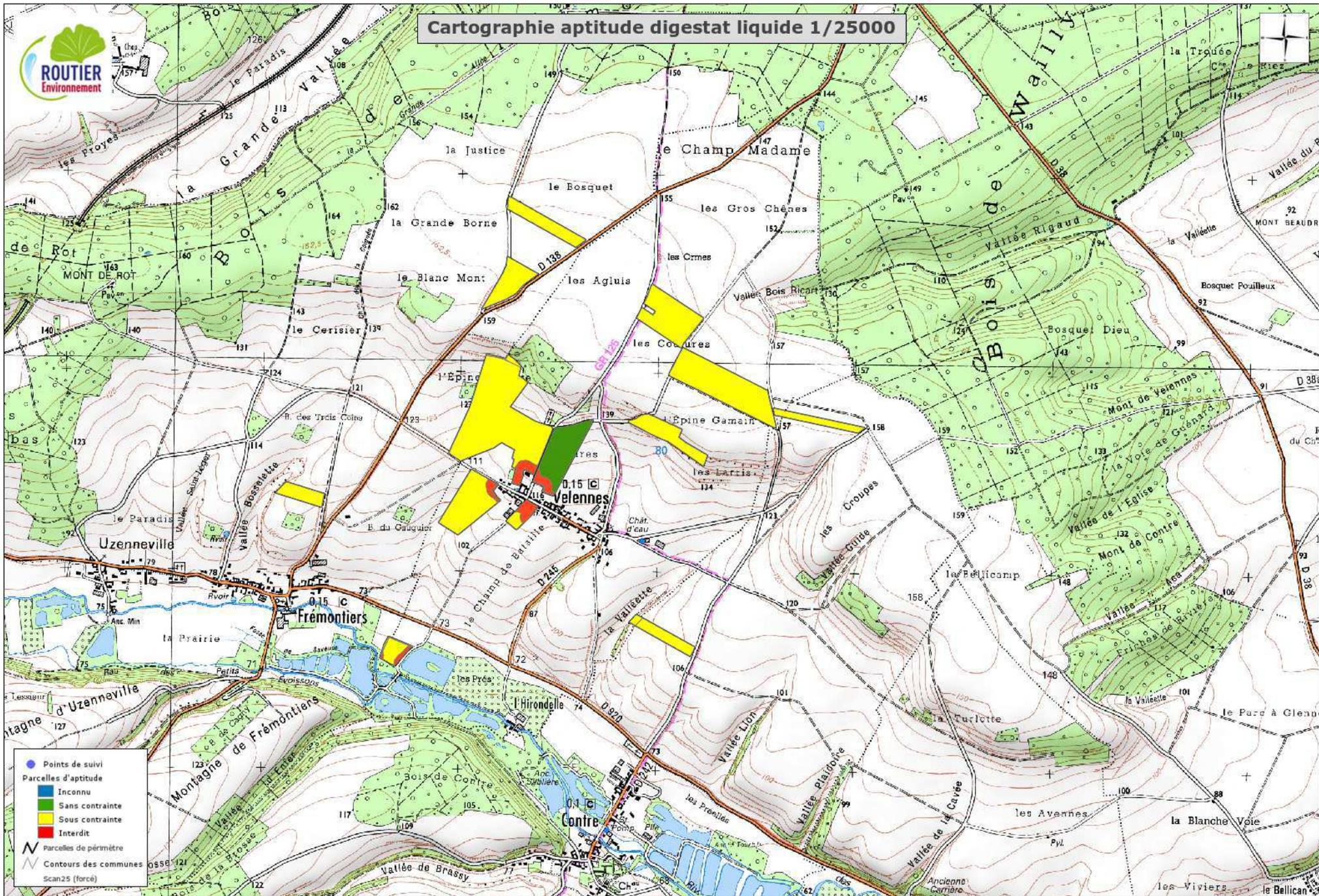


Cartographie aptitude digestat liquide 1/25000



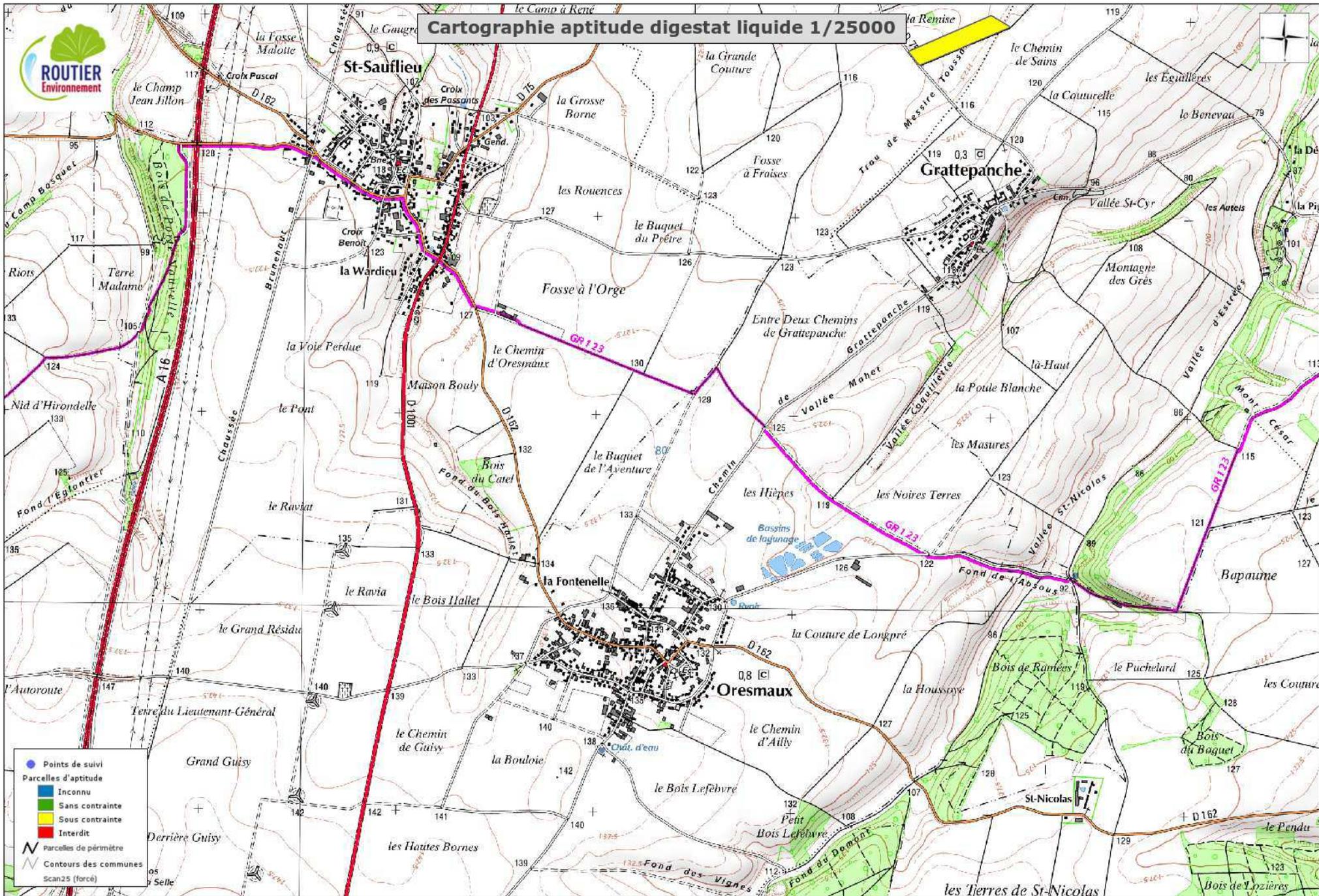


Cartographie aptitude digestat liquide 1/25000



● Points de suivi
Parcels d'aptitude
■ Inconnu
■ Sans contrainte
■ Sous contrainte
■ Interdit

~ Parcels de périmètre
~ Contours des communes
Scan25 (forcé)



Cartographie aptitude digestat liquide 1/25000



- Points de suivi
- Parcelles d'aptitude
 - Inconnu
 - Sans contrainte
 - Sous contrainte
 - Interdit
- Parcelles de périmètre
- Contours des communes
- Scan25 (forcé)

0 280 560 m

Echelle 1:25000

